

**CITROËN** 

**CITROËN** 

**NOTES TECHNIQUES**

**NOTES D'INFORMATION**

**NOTES TECHNIQUES**

**NOTES D'INFORMATION**

**A** : 2 CV et 3 CV

**H** : H essence et diesel

**C** : C 35 essence et diesel

**GEN** : Généralités

**TT** : Tous Types

**A**

N° MAN.  
006050













CITROËN  
SERVICES APRÈS-VENTE  
TECHNIQUE APRÈS-VENTE

# NOTE TECHNIQUE

A

0

APPLICATION :

**TOUS PAYS**

CONCERNE :

**2 CV TOUS TYPES**

**N° 89-233 A**

DIFFUSION :

**TOUS PAYS**

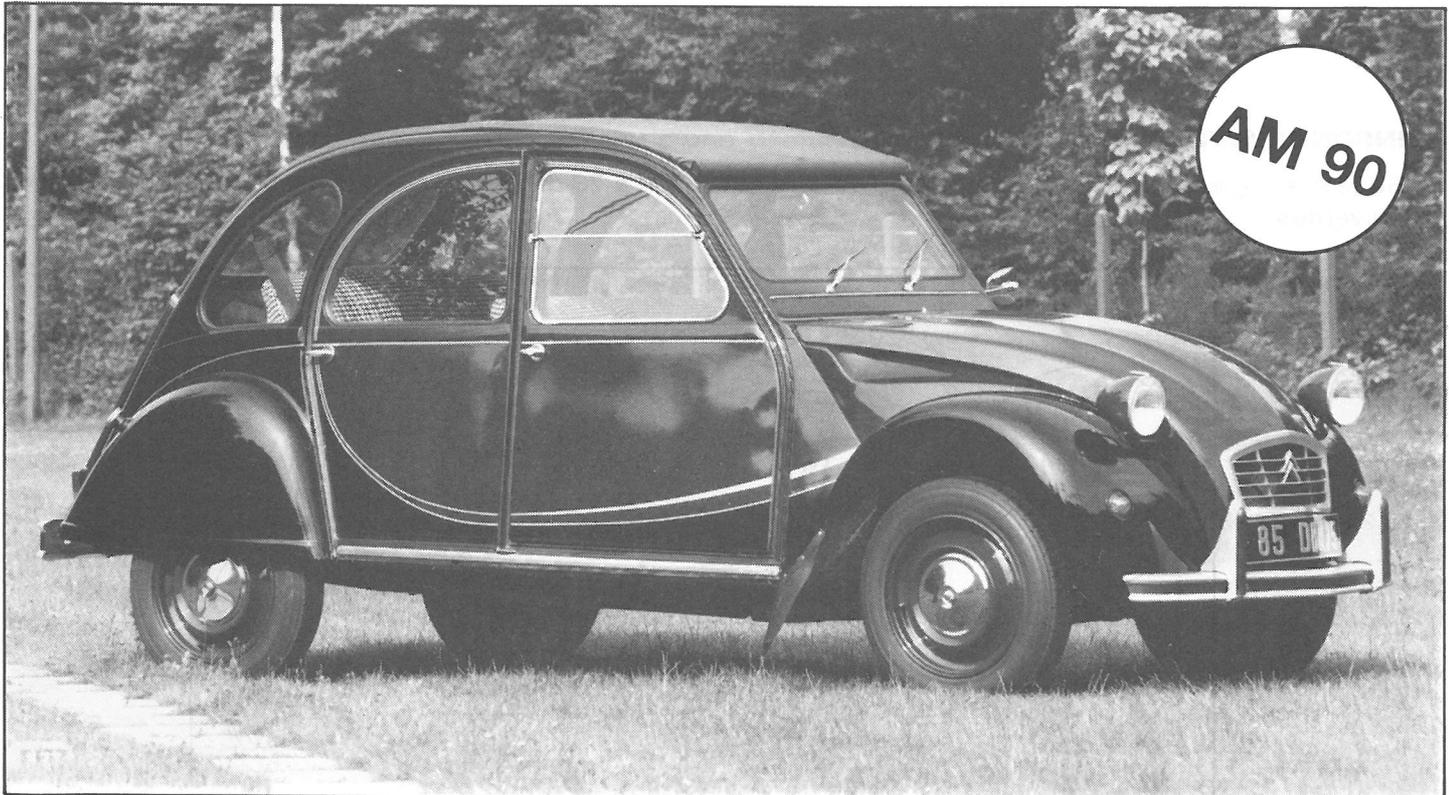
**ANNEE-MODELE 1990**

Le 17 Juillet 1989

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS: RECUEIL DE NOTES N° MAN 106050

748

La gamme des véhicules **2 CV "Année-Modèle 1990"** se définit comme suit :



## SOMMAIRE

- I – Tableau de répartition
- II – Evolutions :
  - Amélioration de l'insonorisation moteur
  - Visualisation de la C<sup>de</sup> de réglage des phares  
(pour Allemagne de l'Ouest)
- III – Teintes carrosserie
- IV – Habillage intérieur

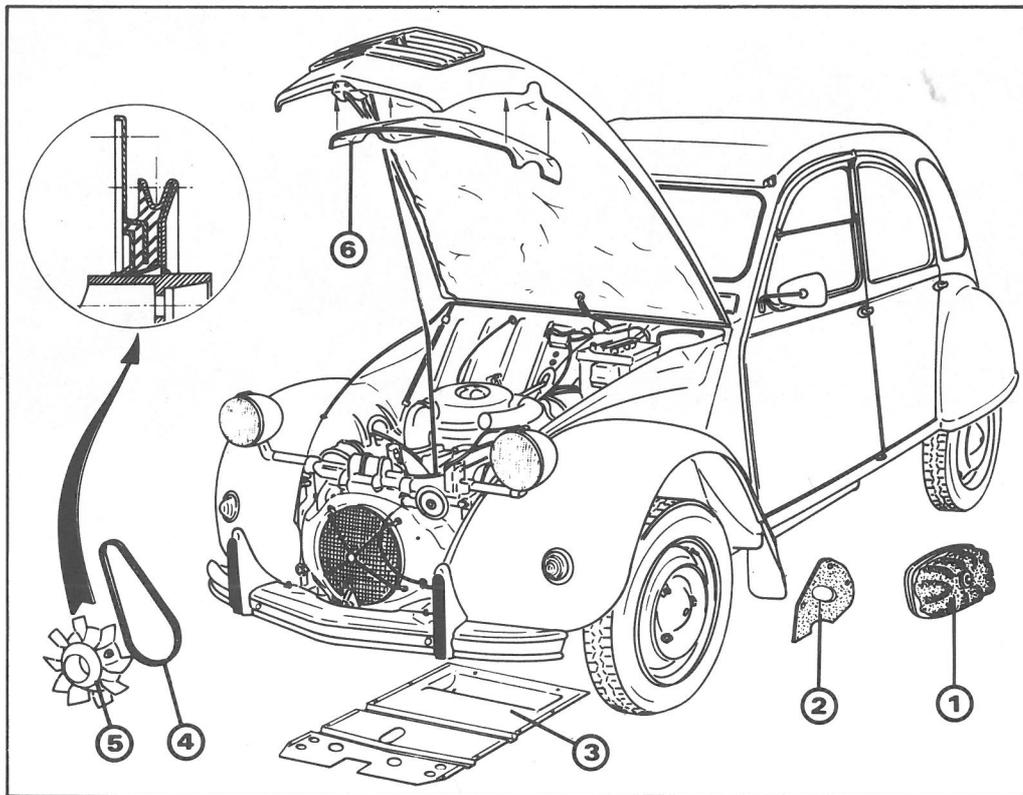
## I - TABLEAU DE REPARTITION

APPELLATION COMMERCIALE	SYMBOLE MINES	PUISS. fiscale (FR) CV	MOTEUR			BOITE DE VITESSES		PAYS COMMERCIALISATION				
			Type	Cylindrée cm <sup>3</sup>	Puissance DIN CV	N <sup>bre</sup> Rapports	Type BV	L	D	B	GB	
2 CV 6 SPECIAL	KA	3	A06/635	602	29	4	517	X		X	X	
2 CV 6 CHARLESTON	KA	3	A06/635	602	29	4	517	X		X	X	
2 CV 6 CLUB	KA/A	3	A06/664	602	29	4	517		X			
2 CV 6 CHARLESTON	KA/A	3	A06/664	602	29	4	517		X			

## II - EVOLUTIONS

### INSONORISATION

Suite à la réglementation CEE, le niveau sonore est réduit à 78 dB (au lieu de 80 dB) d'où les applications suivantes :



A 98-67

- 1 – Couvre-culasse revêtu d'insonorisant.
- 2 – Bavette de passage de roue.
- 3 – Tôle d'insonorisation fixée sur la plate-forme.
- 4 – Courroie d'alternateur (identique au moteur 652 cm<sup>3</sup>).
- 5 – Poulie de ventilateur équipée d'un moyen élastique en caoutchouc.  
*Le ventilateur est inchangé*
- 6 – Garniture insonorisante prolongeant la garniture existante.

La plate-forme est modifiée :

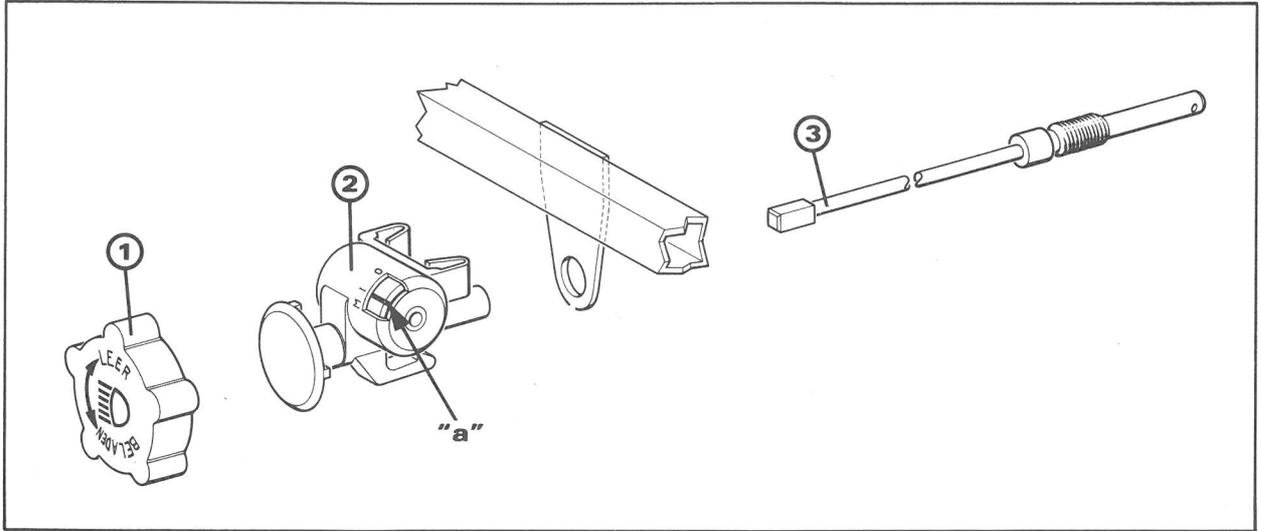
– Adjonction de dix trous pour la fixation de l'insonorisation et suppression de la tôle de ski sous le groupe moto-propulseur.

La plate-forme P.R. possède la tôle ainsi que les dix fixations.

Une cale est rapportée sous le support moteur avant afin d'augmenter la garde avec l'insonorisant (3).

## COMMANDE DE REGLAGE DES PHARES (spéciale Allemagne)

Nouveau dispositif permettant au conducteur d'être informé sur la position du réglage des phares.



A 54-3

Le secteur "a" se déplace par l'intermédiaire d'une démultiplication (vis/pignon) lors de la rotation du bouton de commande.

- ① – Bouton de commande
- ② – Boîtier de démultiplication
- ③ – Tige de réglage spécifique : embout carré

### III – TEINTES CARROSSERIE

TEINTES MAINTENUES		REFERENCES	2 CV SPECIAL-CRVB	2 CV CHARLESTON
Blanc	Meije	EWT	●	
Bleu	Céleste	EMB	●	
Jaune	Rialto	EAA	●	
Rouge	Vallélunga	EKB	●	
Gris	Cormoran / Gris	Nocturne	EVP/EVR	●
Rouge	Delage / Noir	EKA/EXY		●

### IV – HABILLAGE INTERIEUR

#### 2 CV SPECIAL :

- Garnissage de sièges : "TEP JEANS" Bleu
- En option : "TISSU CHINOIS" Bleu

#### 2 CV CHARLESTON :

- Garnissage de sièges : "JERSEY UNI" Gris



CITROËN  
DIVISION APRÈS - VENTE  
SERVICE TECHNIQUE

# NOTE TECHNIQUE

A

0

APPLICATION :

**TOUS PAYS**

CONCERNE :

**2 CV TOUS TYPES**

**N° 88-232 A**

DIFFUSION :

**TOUS PAYS**

**ANNEE-MODELE 1989**

Le 1<sup>er</sup> Juillet 1988

521

La gamme des véhicules **2 CV "Année-Modèle 1989"** s'établit comme suit :



## SOMMAIRE

- I – Tableau de répartition
- II – Schémas électriques
- III – Teintes carrosserie
- IV – Habillage intérieur
- V – Entretien.

I - TABLEAU DE REPARTITION

APPELLATION COMMERCIALE	SYMBOLE MINES	PUISS. fiscale (FR) CV	MOTEUR			BOITE DE VITESSES		PAYS COMMERCIALISATION			
			Type	Cylindrée cm <sup>3</sup>	Puissance DIN CV	N <sup>bre</sup> Rapports	Type BV	FRANCE	RFA	BELGIQUE	GRANDE-BRETAGNE
2 CV 6 SPECIAL	KA	3	A06/635	602	29	4	517	X		X	X
2 CV 6 CHARLESTON	KA	3	A06/635	602	29	4	517	X		X	X
2 CV 6 CLUB	KA/A	3	A06/664	602	29	4	517		X		
2 CV 6 CHARLESTON	KA/A	3	A06/664	602	29	4	517	X			

II - ELECTRICITE

Nomenclature des Pièces :

Rep	Désignation	Position	Rep	Désignation	Position	Rep	Désignation	Position		
1	Clignotant avant droit	13	16	Moteur d'essuie-glace	8 à 10	31	Commutateur antivol	4-5		
2	Projecteur droit (lanterne croisement-route)	25 *(32-33)30-31	17	Testeur de "nivocode"	22	32	Inverseur de feux clignotants	12-13		
3	Bobine d'allumage	4-5	18	Voyant de "nivocode"	21	33	Contacteur de feux de stop	23		
4	Projecteur gauche (lanterne croisement-route)	24 *(30-31)28-29	19	Voyant de pression d'huile moteur	18	34	Plafonnier	22		
5	Clignotant avant gauche	11	20	Voyant de feu de brouillard arrière	24	35	Rhéostat de jauge carburant	19		
6	Avertisseur	30 *(33)	21	Voyant de feux clignotants	11	36	Bloc de feux AR droit : lanterne Stop et clignotant	27 23 - 14		
7	Allumeur (rupteur)	4-5	22	Voyant de feux de route	30 *(32)	37	Feu de brouillard arrière	26		
8	Alternateur	6	23	Commutateur d'essuie-glace	8	38	Bloc de feux AR gauche : lanterne Stop et clignotant	26 22 - 12		
9	Mano contact huile moteur	18	24	Interrupteur de feu de brouillard AR.	26	Spécifique D à D.:				
10	Démarreur	2 à 4	25	Tableau de bord éclairage Voltmètre et indicateur carburant	19-20			39	Relais de code	*(28-30)
11	Contact de niveau liquide de frein	21	26	Tirette voyant de starter	17			40	Relais DIM-DIP	*(30-31)
12	Régulateur de tension	6-7	27	Centrale clignotante	12-13			41	Diode	*(31)
13	Batterie	1	28	Commutateur de feux de détresse	14 à 16	42	Résistance de code	*(30)		
14	Boîte quatre fusibles	9-14-25	29	Voyant de feux de détresse	16			*( ) Valable D à D.		
15	Fusible brouillard arrière	26	30	Commutateur d'éclairage et avertis.	24 à 30					

Schéma de principe :

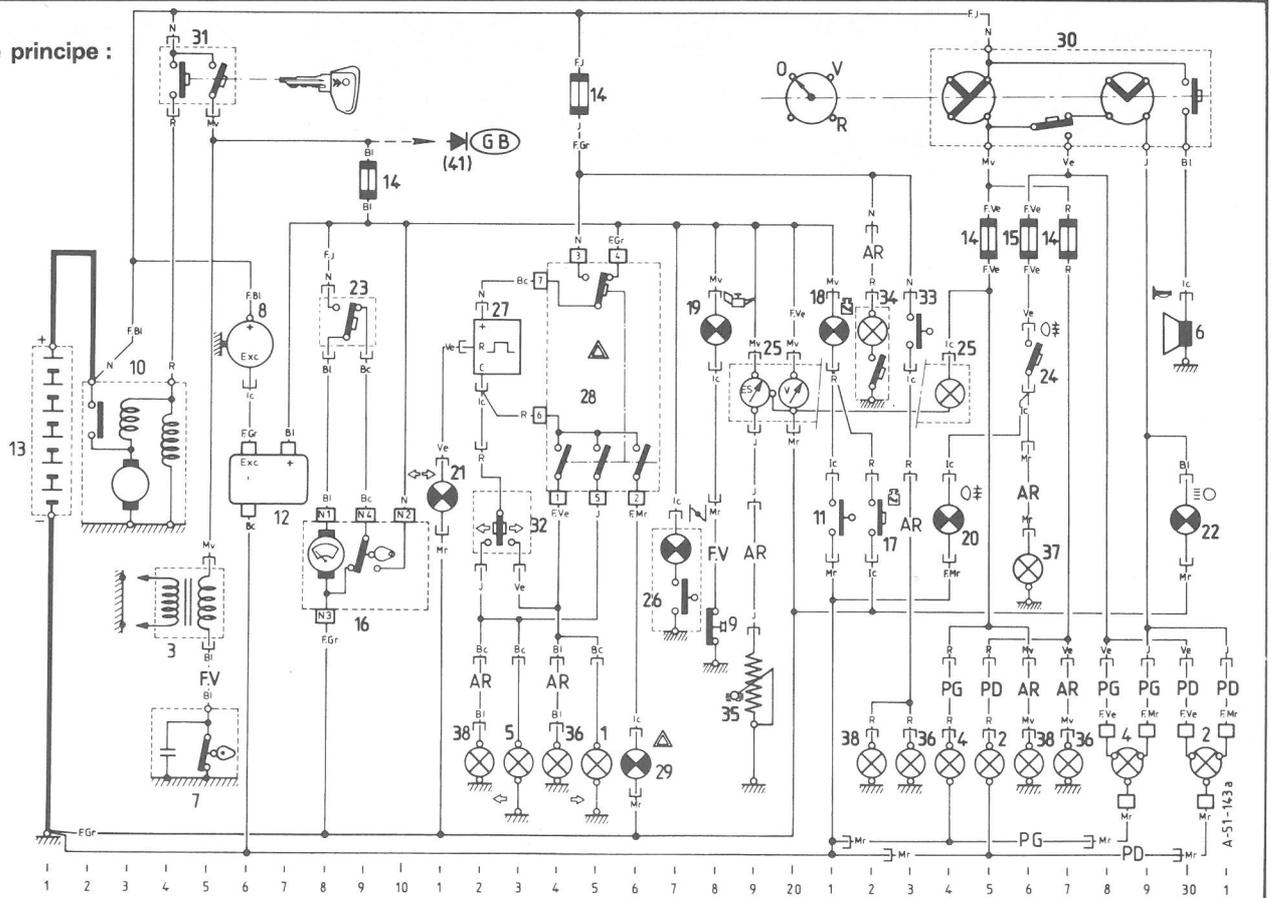
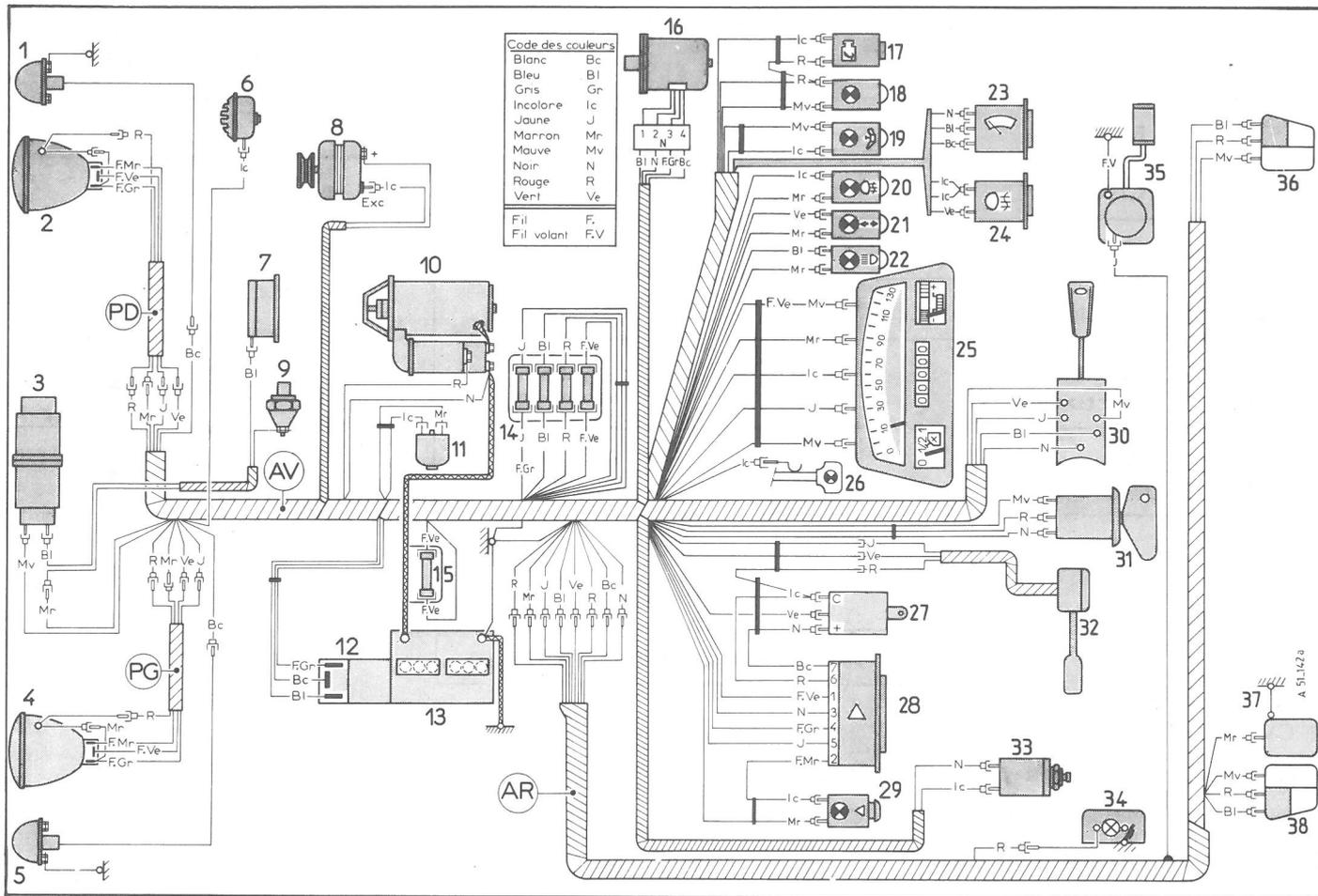
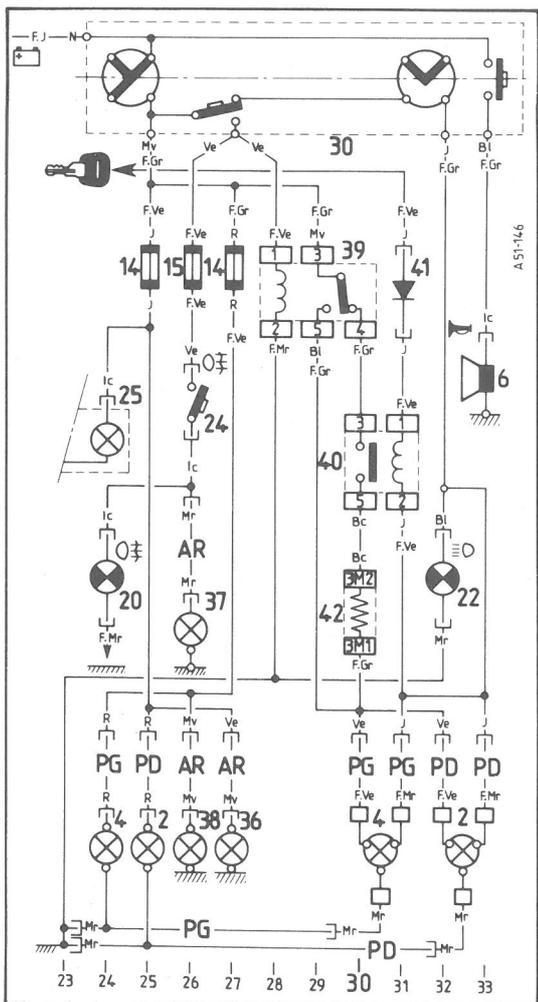


Schéma d'installation :

7/87 →



A 51 142a



A 51 146

← Schéma complémentaire pour GRANDE-BRETAGNE :

Ces véhicules sont équipés du système DIM-DIP :  
 Lorsque l'on allume les lanternes et que le contact est établi, on obtient en plus l'éclairage atténué des feux de croisement. Cette atténuation est réalisée par le montage en série de la résistance repère 42.

### III – TEINTES CARROSSERIE

TEINTES MAINTENUES		REFERENCES	2 CV SPECIAL-CRVB	2 CV CHARLESTON
Blanc	Meije	EWT	●	
Bleu	Céleste	EMB	●	
Jaune	Rialto	EAA	●	
Rouge	Vallélunga	EKB	●	
Gris	Cormoran	EVP		●
Gris	Nocturne	EVR		
Rouge	Delage	EKA		●
Noir		EXY		

### IV – HABILLAGE INTERIEUR

#### 2 CV SPECIAL :

Garnissage de sièges : "TEP JEANS" Bleu

En option : "TISSU CHINOIS" Bleu

#### 2 CV CHARLESTON :

Garnissage de sièges : "JERSEY UNI" Gris

### V – ENTRETIEN

Evolution des périodicités de maintenance :

- Vidange moteur : tous les 10000 km *au lieu de 7500 km.*
- Echange cartouche d'huile moteur : tous les 20000 km *au lieu de 15000 km.*
- Entretien : tous les 20000 km *au lieu de 15000 km.*



CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE  
DIVISION APRÈS - VENTE  
TECHNIQUE APRÈS - VENTE

# INFO'RAPID

A

Responsables des Ateliers

CE - SUCC - FILIALES

CONCERNE :

VEHICULES A T.T.

Amortisseurs

N° 88-231 A

Le 29 Février 1988

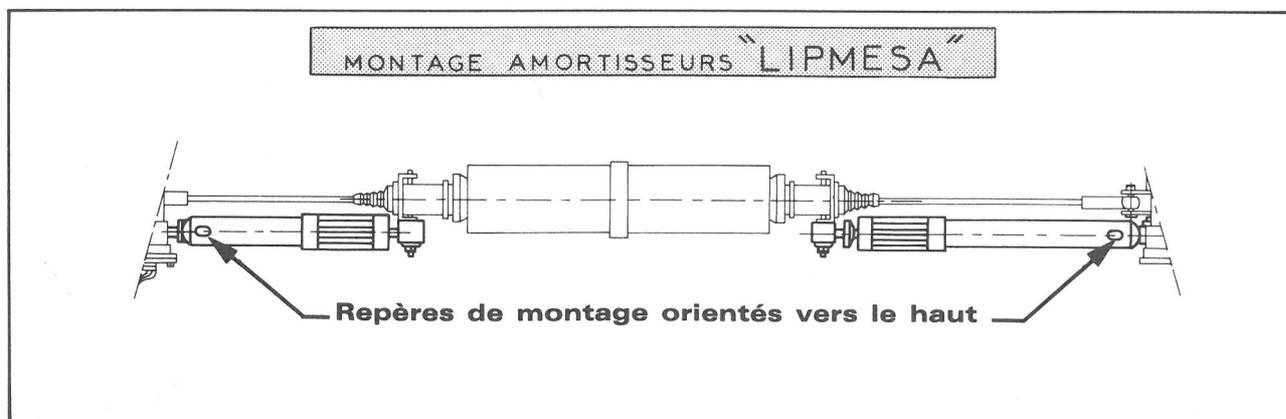
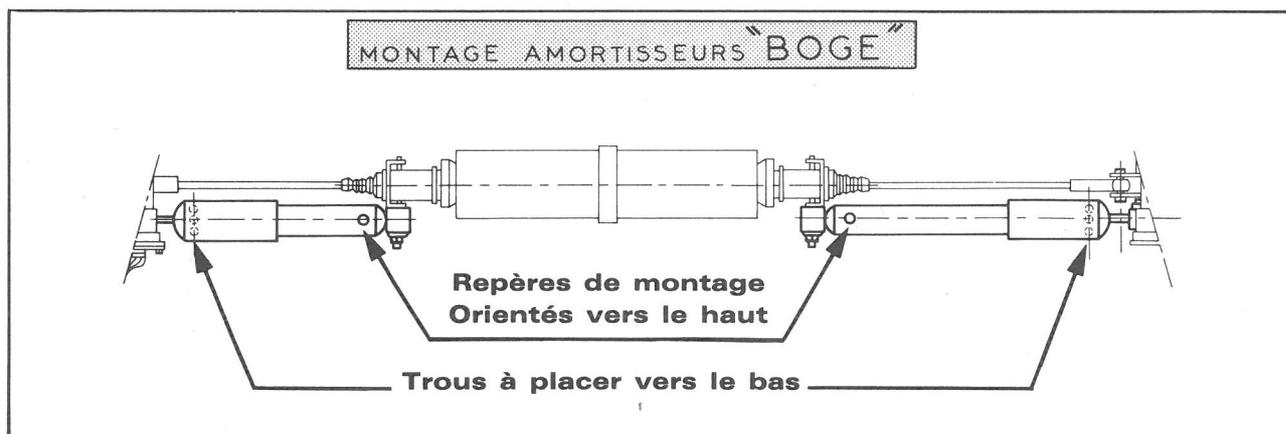
413

« COPIE A MESSIEURS LES AGENTS »  
( SECONDE DIFFUSION AU RESEAU PRIMAIRE )

**CONSTATATION** : Dès l'échange des amortisseurs, ceux-ci **semblent défectueux**.

**DIAGNOSTIC** : **Sens de montage erroné.**

**REMEDE** : Reposer les amortisseurs en respectant **les sens de montage** (différents selon les Fournisseurs).  
Serrer les écrous de fixation des amortisseurs après avoir remis le véhicule sur ses roues.



A 43-54

**TEMPS DE FACTURATION** : SANS CHANGEMENT.

NOTA : Il est nécessaire d'amorcer l'amortisseur avant son montage sur véhicule. Pour cela, le maintenir à l'étau en position véhicule et le manœuvrer lentement une dizaine de fois.



CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE  
DIVISION APRES - VENTE  
TECHNIQUE APRES - VENTE

**INFO'RAPID**

**A**



**Responsables des Ateliers**

**CE - SUCC - FILIALES**

CONCERNE :

2 CV TOUS TYPES

Transmissions

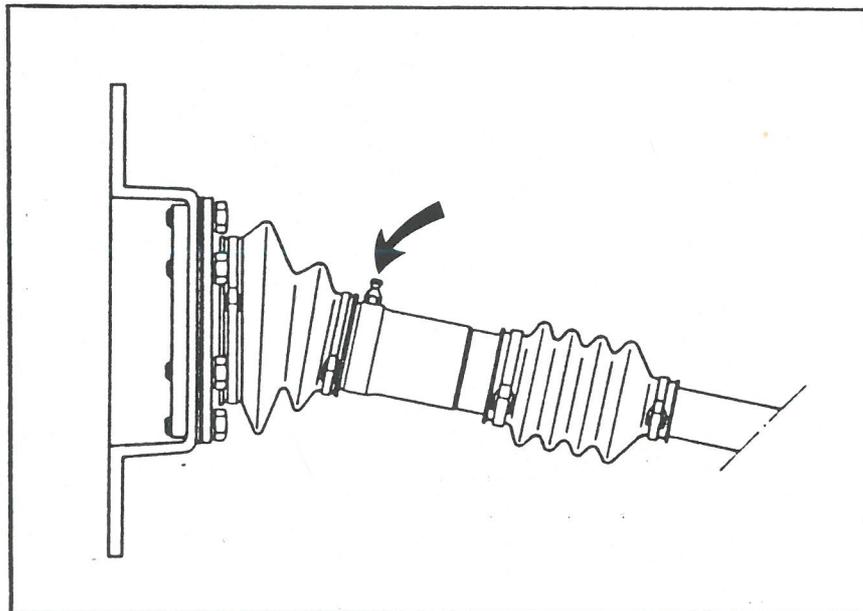
N° 87 - **230 A**

Le 23 Décembre 1987.

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS :

CLASSEUR DE NOTES N° MAN 006050

Lors de la P.V.N. ou lors de la 1ère révision, nous vous demandons d'effectuer un complément de graissage des transmissions des véhicules 2 CV dont les numéros d'Organisation P.R. sont compris entre 4011 et 4027.



- QUANTITE MAXI

: 60 grammes par côté (7 à 8 coups de pompe).



CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE  
DIVISION APRÈS - VENTE  
TECHNIQUE APRÈS - VENTE

# NOTE TECHNIQUE

# A

APPLICATION :

**TOUS PAYS**

CONCERNE :

**2 CV TOUS TYPES****Année-Modèle 1988****N° 87-228A**

DIFFUSION :

**TOUS PAYS**Le 1<sup>er</sup> Juillet 1987

264

La gamme des véhicules **2 CV "Année-Modèle 1988"** commercialisée en FRANCE s'établit comme suit :

VEHICULES			MOTEUR			BV
APPELLATION COMMERCIALE	DESIGNATION AUX MINES	PUISSANCE FISCALE	CYLINDREE TYPE	PUISSANCE	RAPPORT VOLUMETRIQUE	REPÈRE
2 CV 6 SPECIAL	AZ série KA	3 CV	602 cm <sup>3</sup>	29 ch	8,5 / 1	517
2 CV 6 CHARLESTON			A 06 / 635			
ACADIANE	AY série CD	3 CV	602 cm <sup>3</sup> AM 2A	29 ch	8,5/1	518

## ELECTRICITE

Montage : — d'un feu arrière de brouillard entraînant : un 5<sup>e</sup> fusible dans une 2<sup>e</sup> boîte + un interrupteur et un voyant orange,  
 — d'un voyant de feux de route, bleu,  
 — d'un voyant de clignotant, vert,  
 — d'un plafonnier (sur SPECIAL idem CHARLESTON).

Ces évolutions impliquent un nouveau faisceau.

## CARROSSERIE

Sur 2 CV SPECIAL, montage d'un pare-chocs arrière identique à la CLUB (lame et supports plus larges : 110 mm au lieu de 70 mm).

## TEINTES CARROSSERIE

TEINTES MAINTENUES		REFERENCES	2 CV SPECIAL	2 CV CHARLESTON
Blanc	Meije	EWT	●	
Bleu	Céleste	EMB	●	
Gris	Cormoran	EVP	●	
Jaune	Rialto	EAA	●	
Rouge	Vallélunga	EKB	●	
Gris	Cormoran	EVP		●
Gris	Nocturne	EVR		●
Rouge	Delage	EKA		●
Noir		EXY		●

## HABILLAGE INTERIEUR

2 CV SPECIAL :

Garnissage de sièges : "TEP JEANS" Bleu  
En option "TISSU CHINOIS" Bleu

2 CV CHARLESTON :

Garnissage de sièges : "JERSEY UNI" Gris.



CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE  
DIVISION APRÈS - VENTE  
TECHNIQUE APRÈS - VENTE

# INFO'RAPID

# A



Responsables des Ateliers

CE - SUCC - FILIALES

CONCERNE :

VEHICULES 2 CV

Vis de fixation du câble  
de compteur.

N° 87 - 227 A

Le 18 Juin 1987

*Info of 10.2.88*

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS :

Concerne les véhicules dont le Numéro d'Organisation P.R. est compris entre  
~~3010~~ et 3838 inclus.

**3810 et 3838 inclus.**

Lors de l'opération de "Préparation véhicule Neuf" ou de tout passage en atelier,  
veuillez vous assurer de la présence de la vis de fixation du câble de compteur  
sur la boîte de vitesses et du bon serrage de ladite vis.

DESIGNATION	N° P.R.
Vis TH - $\phi$ 7 x 50 .....	79 03 101 776 (conditionnées par 10)

En cas d'absence de la vis s'assurer du niveau correct d'huile de la boîte de  
vitesses (TOTAL TRANSMISSION BV 75 W/80 W).

TEMPS DE FACTURATION :

- PVN : pas de changement.
- R 1000
- Autre passage en atelier : 0,20 H.



CITROËN  
SERVICES A LA CLIENTÈLE  
TECHNIQUE APRÈS-VENTE

# NOTE TECHNIQUE

# A

APPLICATION :

**SUISSE**

CONCERNE :

**2 CV "SUISSE"**

**N° 86-226 A**

DIFFUSION :

**TOUS PAYS**

**Antipollution - Insonorisation**

Le 22 Décembre 1986

**CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : CLASSEUR DE NOTES N° MAN 006050**

Depuis **Octobre 1986**, une série limitée de **2 CV** équipée principalement d'une **nouvelle motorisation** est commercialisée en Suisse.

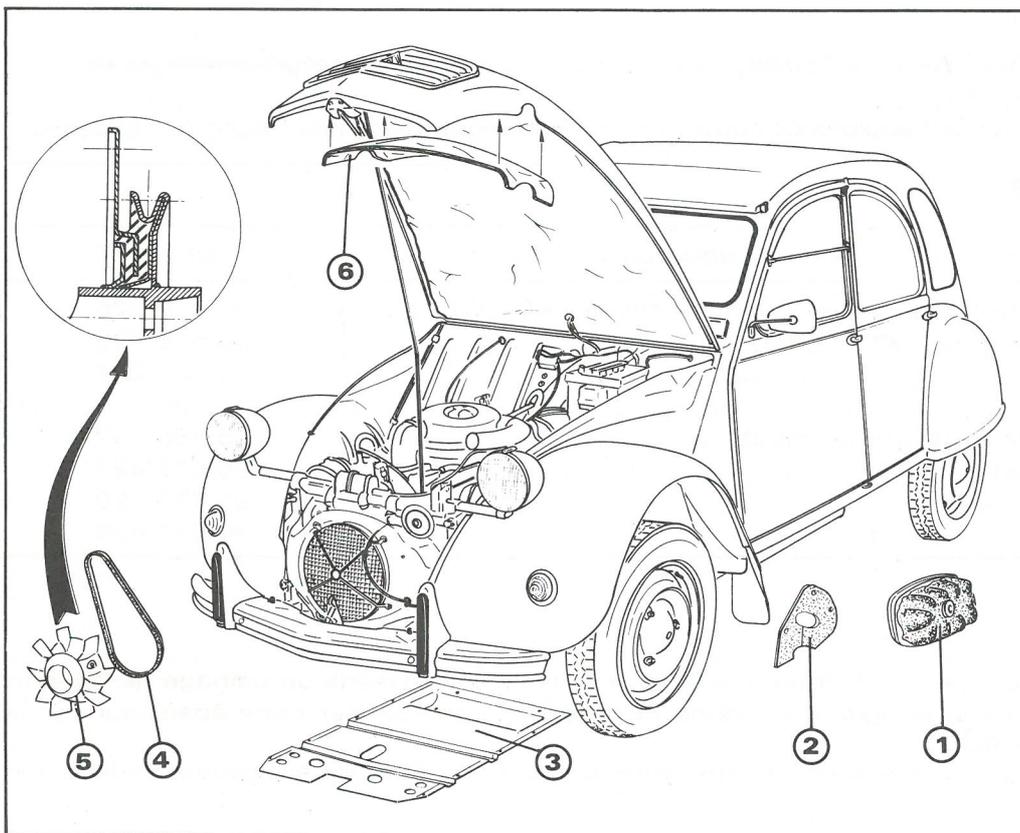
## I - CARACTÉRISTIQUES MOTEUR

Ce moteur peut fonctionner à **l'essence sans plomb** (ou à l'essence ordinaire). Cette possibilité est obtenue par la modification des **pistons** : rapport volumétrique **7,9/1** au lieu de 8,5/1.

- Moteur .....	A 06/664	
- Alésage .....	74 mm	
- Course .....	70 mm	
- Cylindrée .....	602 cm <sup>3</sup>	
- Carburant .....	Essence sans plomb	Essence ordinaire
- Indice d'octane recommandé (RON) .....	91 mini	89 mini
- Puissance (CEE) .....	20,3 KW	à 5750 tr/mn
- Puissance (DIN) .....	28 CV	
- Couple (CEE) .....	39 m.daN	à 3750 tr/mn
- Vitesse de rotation maximale .....	6250 tr/mn	

## II. - INSONORISATION

Rappel des modifications appliquées à partir de Septembre 1982, suite aux normes anti-bruit SUISSE :

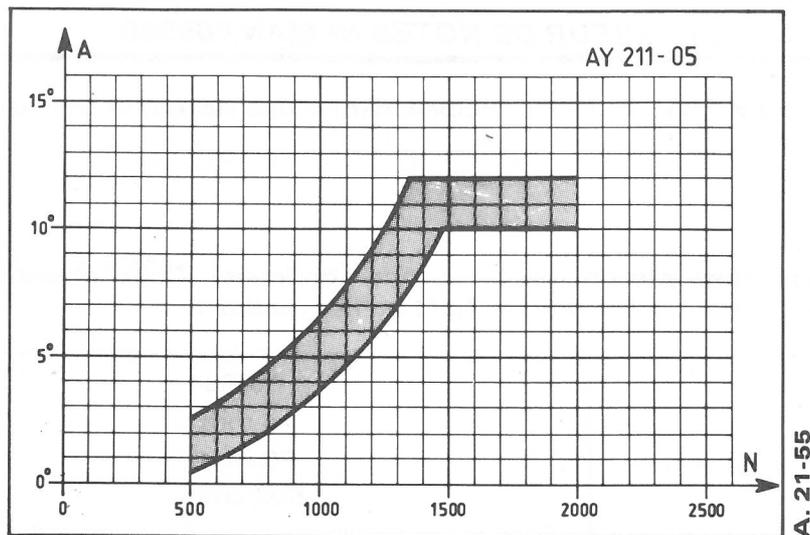


- ① **Couvre-culasse** revêtu de KELLER
- ② **Bavette** passage de roue
- ③ **Tôle d'insonorisation** (pour satisfaire la fixation, on utilise la plateforme du type PO : Pays d'Outre-mer)
- ④ **Courroie d'alternateur** (utilisation de la courroie du moteur 652 cm<sup>3</sup>)
- ⑤ **Poulie de ventilateur** équipée d'un moyeu amortisseur en caoutchouc
- ⑥ **Garniture insonorisante** (permet de prolonger la garniture existante)

### III – CARBURATION (inchangée) :

MOTEUR CARBURATEUR	VITESSE DE RALENTI	TENEUR EN CO	TENEUR CO <sub>2</sub>
A 06/664 SOLEX 26-35 CSIC 225	800 <sup>+50</sup> <sub>0</sub> tr/mn	0,8 à 1,6 %	≥ 9 %

### IV – ALLUMAGE



Courbe d'avance centrifuge  
AY 211-05 (idem tous types)

- **Bougies :** Ecartement des électrodes 0,6 à 0,7 mm.

MARQUE	RÉFÉRENCE	N° P.R.
AC	42 F	AYB 212 - 7
BOSCH	W 5 AC	95 618 377
CHAMPION	L 82 C	95 619 038
EYQUEM	755	AM 212 207 A
MARELLI	CW 7 NBT	5 418 536
MARCHAL	35 1 B	5 433 737

### V – EQUIPEMENT – OPTION

- Cette série limitée diffère des 2 CV "Spécial" de série par : capote à fermeture intérieure et projecteurs ronds chromés.
- Ces véhicules sont également équipés de l'ouverture de malle agrandie et des sièges AV. séparés.

### VII – PIÈCES DE RECHANGE

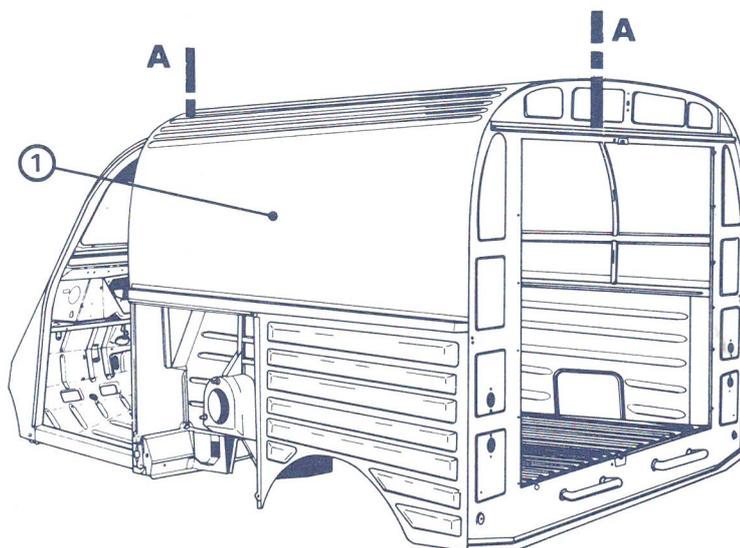
DÉSIGNATION DES PIÈCES NOUVELLES	N° P.R.
– Moteur neuf (A 06/664) (idem Allemagne - Autriche : AO-AT) .....	95 616 725
– Jeu de cylindres - pistons ( $\rho = 7,9/1$ ) .....	95 616 726
– Poulie de ventilateur .....	95 577 224
– Courroie d'alternateur .....	75 490 809
– Garniture insonorisante (avant de capot) .....	5 489 177
– Tôle d'insonorisation .....	95 577 427
– Bavette de passage de roue (droite) .....	95 577 428
– Bavette de passage de roue (gauche) .....	95 577 429

### VIII – RÉPARATION

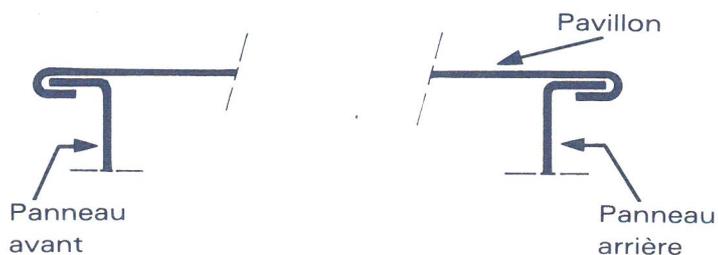
- **Echange d'un moteur.** Le D.P.R. fournit le moteur AO-AT qui possède un usinage de 1,5 mm sous le plan de joint de la bougie. Il est donc **impératif** de compenser cette épaisseur par la coupelle N° P.R. 5 505 809.
- Depuis Juillet 1985 tous les moteurs 602 cm<sup>3</sup> sont équipés de sièges de soupapes d'admission et d'échappement en acier.

<b>CITROËN</b> SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	<b>NOTE TECHNIQUE</b>	<b>A</b>
APPLICATION : <b>TOUS PAYS</b>	CONCERNE : <b>VEHICULES AK</b> <b>Pavillon de caisse</b>	<b>N° 86-225 A</b>
DIFFUSION : <b>TOUS PAYS</b>		Le 28 Février 1986
<i>CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : RECUEIL DE NOTES N° MAN 006050</i>		

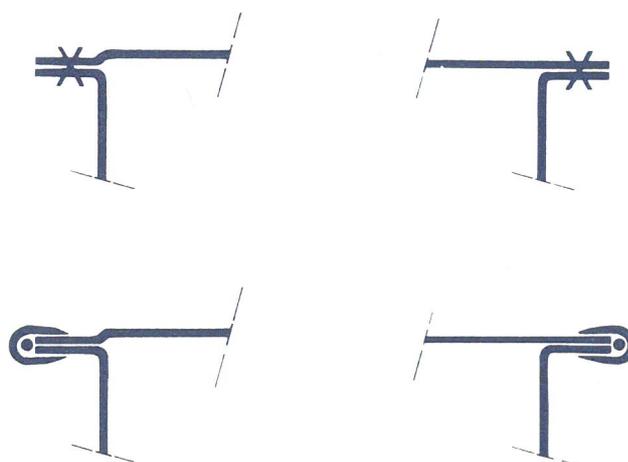
Le Département des Pièces de Rechange n'étant plus en mesure de fournir le pavillon de caisse ① N° AK 825-242 A, nous vous demandons d'utiliser celui fourni pour "Acadiane", référence 75 519 140 et de demander, en outre, deux profilés en plastique armé, référence ZF 05 951 391.



SECTION AA  
 ASSEMBLAGE D'ORIGINE



SECTION AA  
 SOLUTION "RÉPARATION"



A. 82-70

**REMARQUE :**

Le profilé de finition (de couleur noire) peut être peint comme le reste de la carrosserie (apprêt + laque de finition).

Dans ce cas, procéder de la manière suivante :

- Peindre les surfaces masquées par le profilé.
- Poser le profilé (utiliser un petit maillet).
- Peindre l'ensemble.

APPLICATION :  
**ALLEMAGNE - AUTRICHE**

CONCERNE :  
**2 CV TOUS TYPES**  
**MOTEUR**  
**Réglementation anti-pollution**

**N° 85-224 A**

DIFFUSION :  
**TOUS PAYS**

Le 16 Septembre 1985

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **CLASSEUR DE NOTES N° MAN 006050**

*Rettenae til 1.000 km. 0,9 l. i stedet for 1,4 l (gearolie)*

Depuis Juillet 1985, les véhicules **2 CV** commercialisés en **ALLEMAGNE** et **AUTRICHE** sont équipés d'une nouvelle motorisation.

*(gøldes endvidere i DK for 87-modeller, se motorpladen) J. J. med*

### CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES :

- Appellation commerciale ..... 2 CV6 Spécial, 2 CV6 Club  
2 CV6 Charleston
- Désignation aux Mines ..... AZ série KA
- Symbole usine (type garantie) ..... KA

### PARTICULARITÉS

#### MOTEUR

Moteur fonctionnant à l'**essence sans plomb** (et ordinaire) : rapport volumétrique diminué ( $\phi = 7,9/1$  au lieu de  $8,5/1$ ) obtenu par modification des pistons.

- Moteur ..... A 06/664, au lieu de A 06/635
- Alésage ..... 74 mm.
- Course ..... 70 mm.
- Cylindrée ..... 602 cm<sup>3</sup>.
- Carburant ..... Essence sans plomb | Essence ordinaire
- Indice d'octane recommandé (RON) ..... 91 mini | 89 mini
- Puissance (CEE) ..... 20,3 KW ] à 5750 tr/mn
- Puissance (DIN) ..... 28 CV ]
- Couple (CEE) ..... 39 m.daN à 3750 tr/mn
- Vitesse de rotation maximale ..... 6250 tr./mn

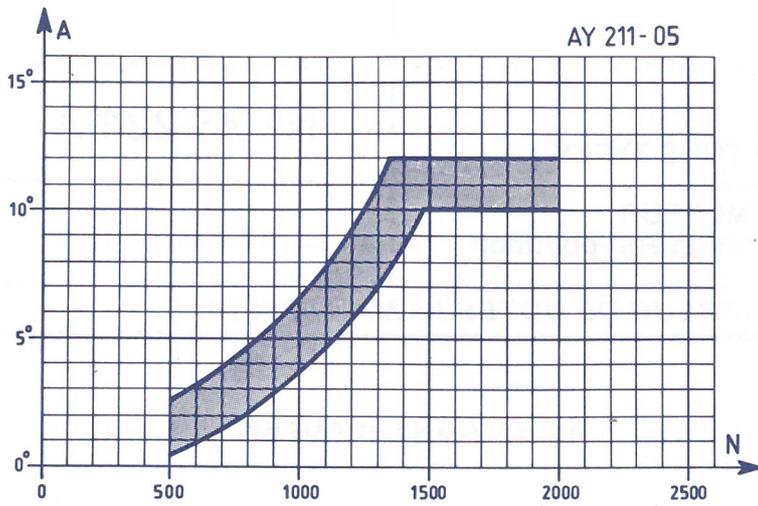
**NOTA** : Ce moteur est équipé de sièges de soupapes d'admission et d'échappement **en acier**.

*Rappel* : Les classes **ALLEMAGNE** et **AUTRICHE** (AO et AT) sont spécifiques par des puits de bougies rapportés.

#### CARBURATION (inchangée) :

Moteur Carburateur	Vitesse de ralenti	Teneur CO	Teneur CO <sub>2</sub>
A 06/664 SOLEX 26-35 CSIC 225	800 <sup>+50</sup> <sub>0</sub> tr/mn	0,8 à 1,6 %	≥ 9 %

**ALLUMAGE :**



La courbe d'allumage AY 211-05 est modifiée :

*Diminution de l'avance à haut régime.*

Cette nouvelle disposition est étendue à tous types.

A = Avance allumeur

B = Tr./mn allumeur

**PIÈCES DE RECHANGE :**

DÉSIGNATION DES PIÈCES NOUVELLES		N° P.R.
Moteur neuf (A O6/664)	(spécifique AO) .....	95 616 725
Culasse Gauche nue	(spécifique AO) .....	95 616 727
Culasse Droite nue	(spécifique AO) .....	95 616 728
Culasse Gauche complète	(spécifique AO) .....	95 615 620
Culasse Droite complète	(spécifique AO) .....	95 615 621
Jeu de cylindres – pistons ( $\varphi = 7,9/1$ )	.....	95 616 726

**RÉPARATION :**

A épuisement des stocks, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus, pour les pays concernés, que les nouvelles culasses AO en remplacement des anciennes.

APPLICATION :  
**TOUS PAYS**

CONCERNE :

**N° 85-223 A**

DIFFUSION :  
**TOUS PAYS**

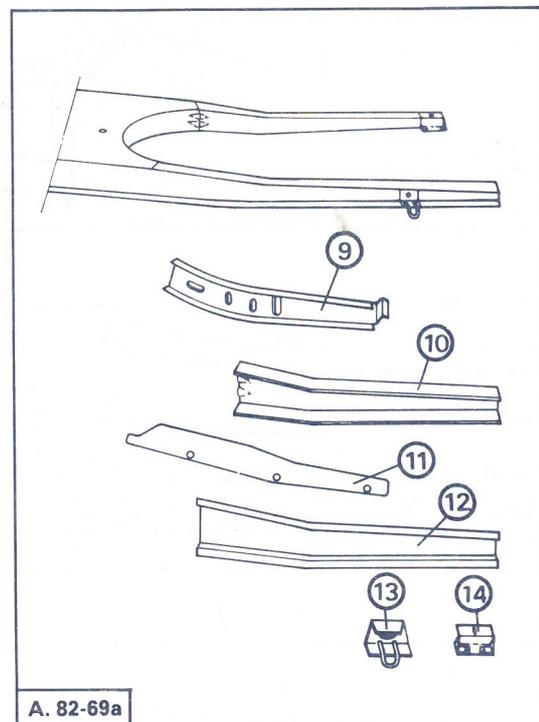
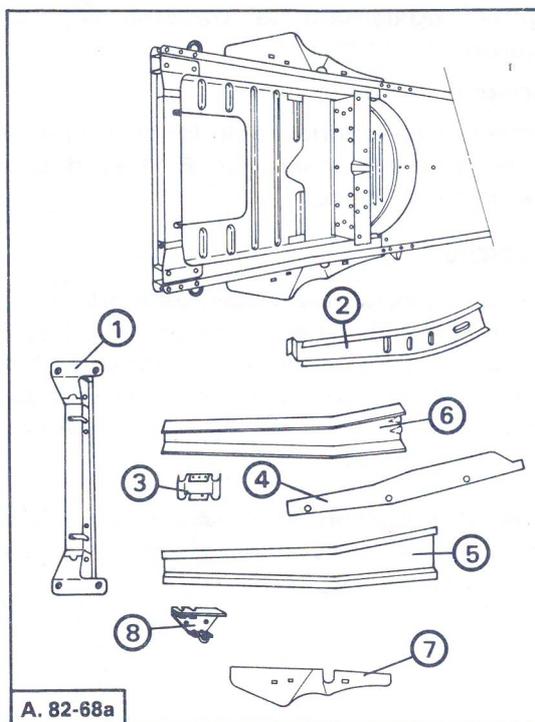
**RÉPARATION D'UNE PLATE-FORME  
ACCIDENTÉE**

Le 16 Septembre 1985

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **CLASSEUR DE NOTES N° MAN 006050**

Le Département des Pièces de Rechange met à la disposition du Réseau des éléments permettant la réparation des plates-formes dans le cas de déformations situées, soit à l'avant de la traverse d'essieu avant, soit à l'arrière de la traverse d'essieu arrière.

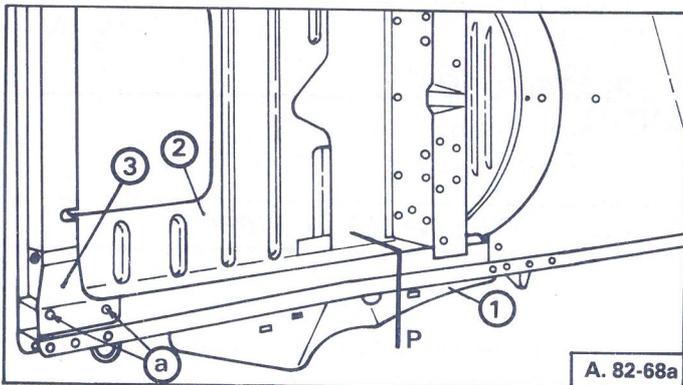
Toute opération de redressage d'une partie située entre les deux traverses d'essieu reste prohibée.



DÉSIGNATION DES PIÈCES	GAUCHE	DROIT
1. Traverse avant.		5 411 280
2. Renfort de longeron intérieur.	5 410 480	5 410 479
3. Entretoise.	AY 721 73	AY 721 74
4. Renfort de longeron extérieur.		AW 721 93
5. Longeron extérieur.	95 616 809	95 616 811
6. Longeron intérieur.	95 616 813	95 616 815
7. Tôle de protection.	AY 721 106 A	AY 721 104 B
8. Anneau de remorquage.	AZ 721 58	AZ 721 58 A
9. Renfort de longeron intérieur.	5 410 479	5 410 480
10. Longeron intérieur.	95 616 814	95 616 816
11. Renfort de longeron extérieur.		AW 721 93
12. Longeron extérieur.	95 616 810	95 616 812
13. Anneau de remorquage.	A 721 57	A 721 57 A
14. Renfort de fixation de pare-chocs.	AZ 615 76	AZ 615 76 A

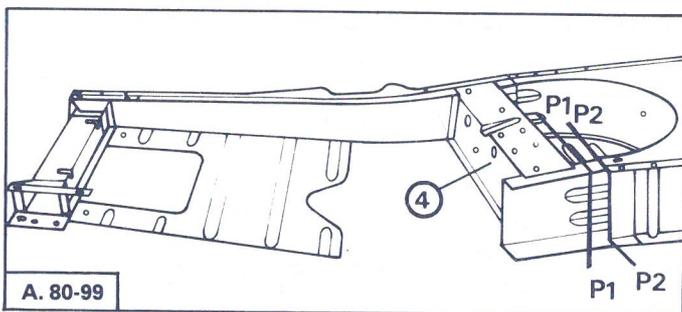
NOTA - La pièce **14** n'existe pas sur AYU

## I REMPLACEMENT D'UN LONGERON AVANT



- Déposer la tôle latérale ①.
- Dégrafer du longeron :
  - la tôle sous moteur ②,
  - la traverse avant ③.
- Couper le longeron à la scie :
  - soit suivant P, à 20 mm en avant de la traverse ④,
  - soit suivant P1, à 25 mm en arrière de la traverse ④.

(le choix du lieu de coupe dépendra des zones déformées).



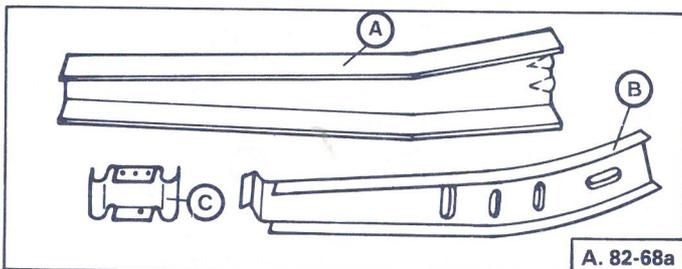
En cas de coupe suivant P1 :

- Dégrafer également la traverse ④ du longeron.
- Déposer le longeron.
- Couper la tôle extérieure du longeron suivant P.2 (50 mm en arrière de P.1) et déposer cette partie de pièce.

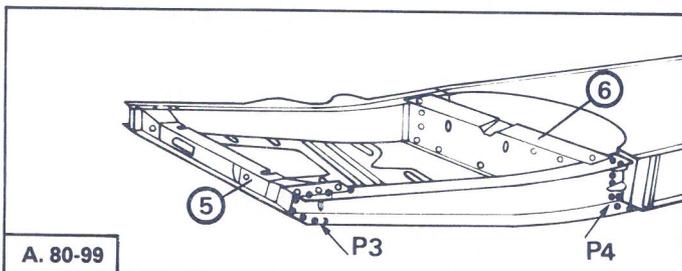
### II ATTENTION :

Certains types de plate-formes (version P.0) comportent, d'origine, le renfort «B», Fig. III. Dans ce cas, le couper à mi-distance entre P.1 et P.2 afin de permettre le montage successif des différents éléments qui composent le longeron.

- Couper le longeron neuf «A» à la longueur nécessaire, en prévoyant un recouvrement des tôles de 25 à 40 mm.



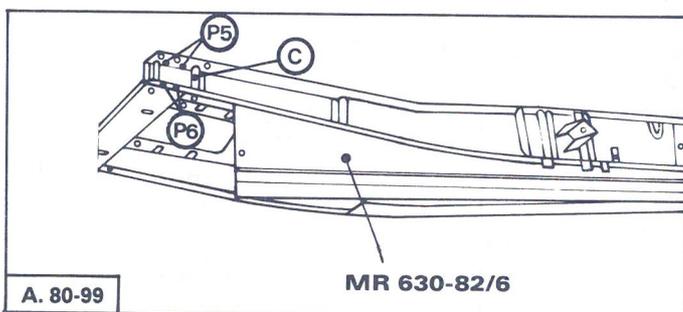
III



IV

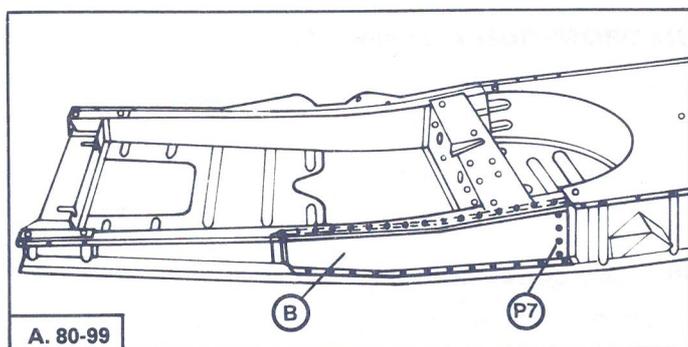
- Mettre le longeron en place, Fig. IV.
- Contrôler la géométrie de la plateforme, à l'aide du gabarit MR 630-82/6.
- Souder le longeron par points, à la pince, Fig. IV :
  - sur la traverse avant (P.3),
  - sur la traverse arrière ⑥,
  - dans la zone de recouvrement sur l'ancienne pièce (P.4).

- Sur le longeron, percer les deux trous «a», Fig. I.
- Poser l'entretoise «C» et la souder à la pince, suivant P.5 et P.6, Fig. V.



V

Cor



VI

- Couper le renfort «B» à longueur nécessaire (**Fig. III**).

(Laisser un recouvrement des tôles de 20 mm environ dans le cas d'une plate-forme équipée d'origine de ce renfort et, dans l'autre cas, laisser le renfort le plus long possible).

- Souder le renfort : (**Fig. VI**)

- par points à la pince sur les deux ailes du longeron.
- par points «MAG» suivant P.7 à la liaison des deux parties du renfort «B» (version P.O).

- Couper la tôle extérieure «D» du longeron à la longueur nécessaire pour un assemblage bout à bout.

- Positionner le renfort «E» sur la face intérieure du longeron «D» et le souder à la pince.

- Couper le renfort «E» à 40 mm en arrière de l'extrémité du longeron, **Fig. VIII**.

- Percer sept trous ( $\varnothing = 7$  mm) pour permettre le soudage en «bouchon» suivant P.8, du renfort «E», **Fig. II**.

- Poser la tôle «D» du longeron, **Fig. IX**.

Effectuer quelques points de soudure à la pince pour assurer son maintien en place.

- Sertir les deux bords (b) du longeron.

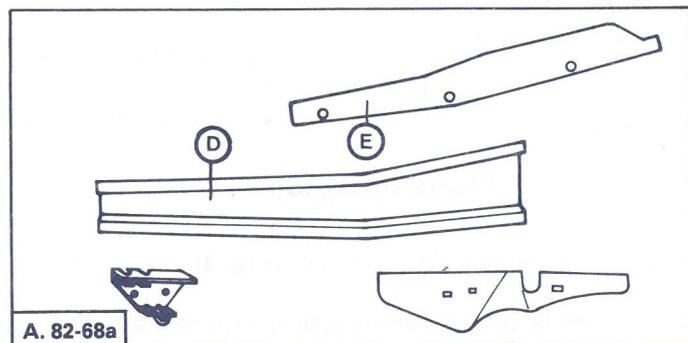
- Achever le soudage, à la pince, des deux bords (b).

- Effectuer le soudage en «bouchon» suivant P.8 et le cordon de soudure C.1.

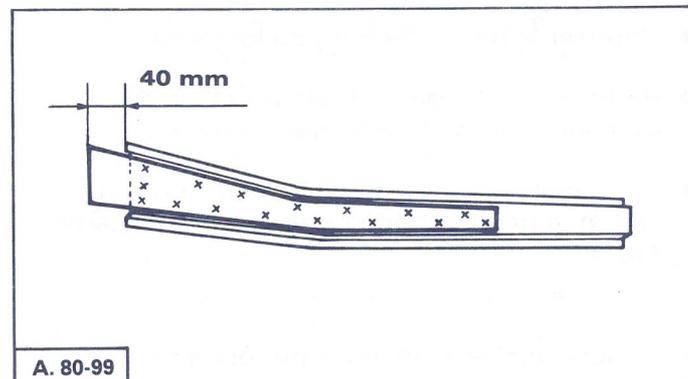
- Poser la tôle latérale «F».

- Poser l'anneau de remorquage «G».

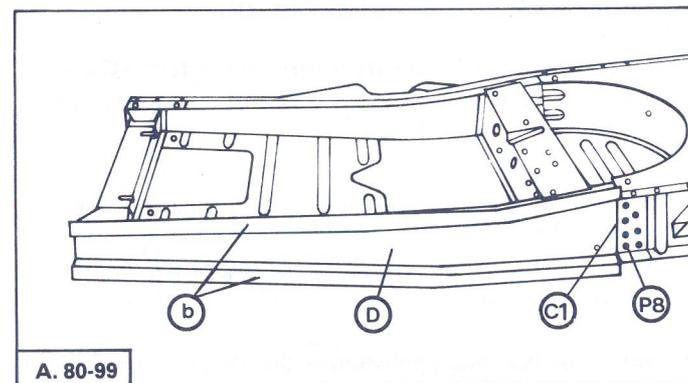
- percer les trous (7) de fixation du pare-chocs avant.



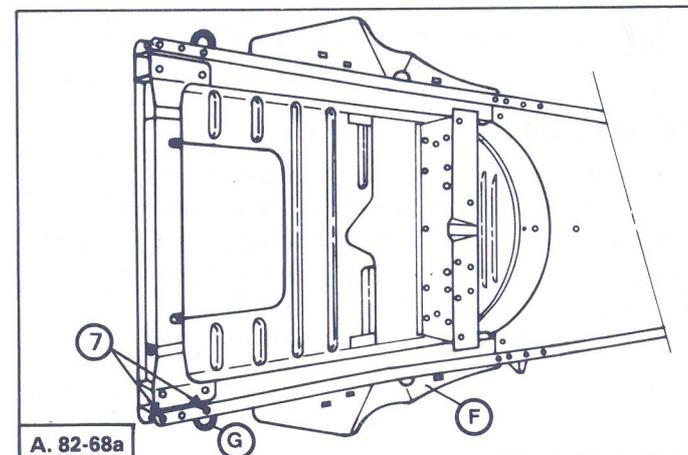
VII



VIII



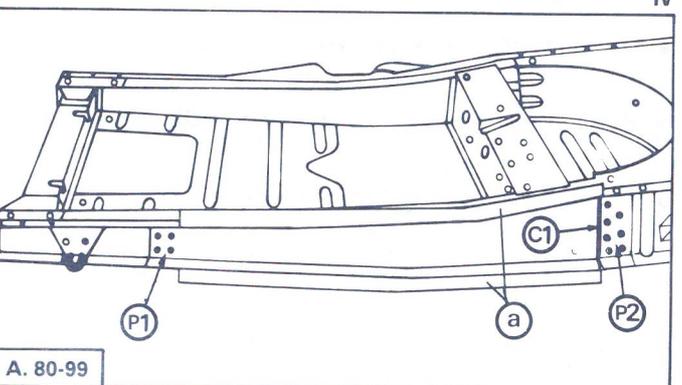
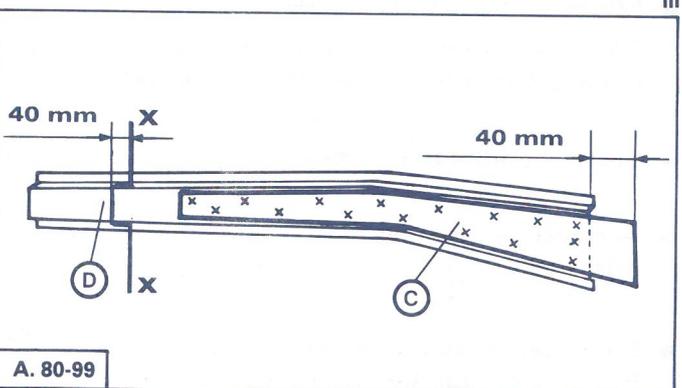
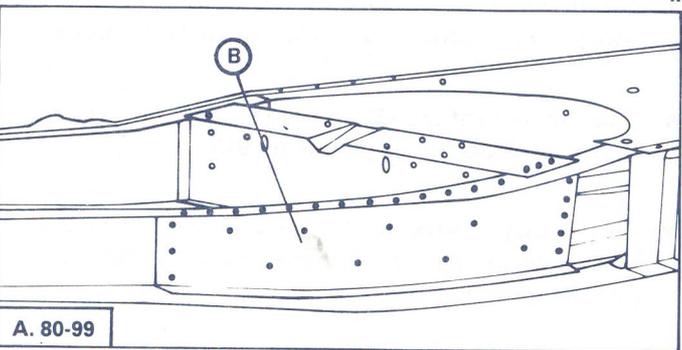
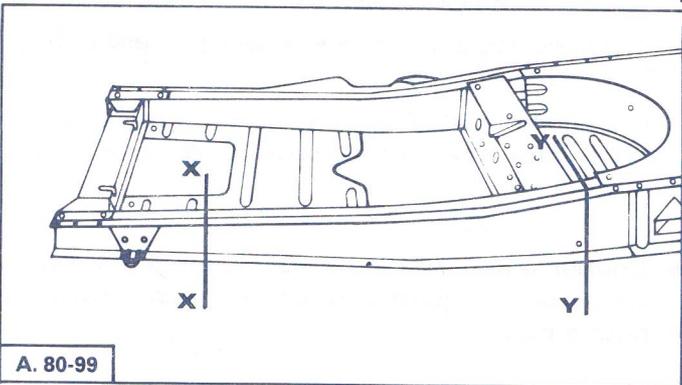
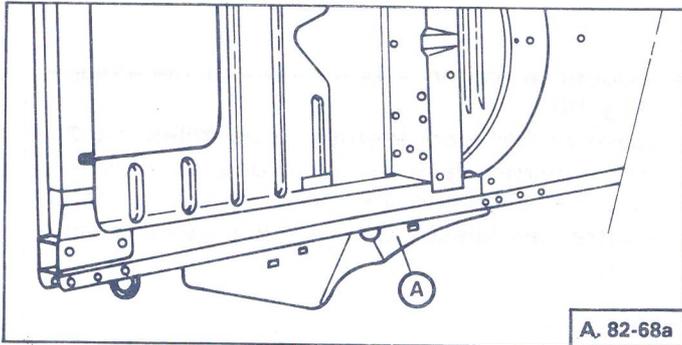
IX



X

A. 8

## II REMISE EN ÉTAT D'UN LONGERON (Opération simplifiée).



### Pièces nécessaires :

- un longeron intérieur,
- un longeron extérieur,
- un renfort,
- une tôle latérale.

### Mode opératoire

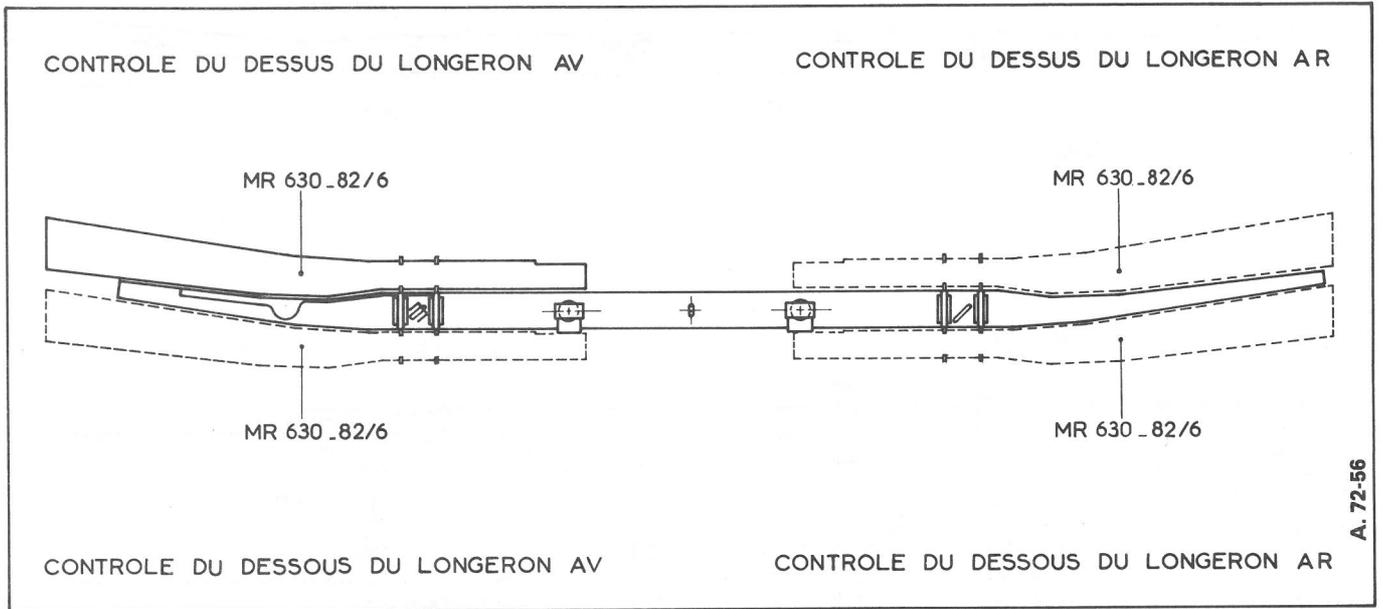
- Déposer la tôle latérale «A» (Fig. I).
- Couper la tôle extérieure du longeron suivant X-X et Y-Y (Fig. II).
- Déposer la tôle extérieure du longeron.
- Redresser le longeron intérieur et contrôler la géométrie de la plate-forme.
- Découper, dans le longeron neuf, un renfort «B» et le positionner à l'intérieur du longeron Fig. III.  
Procéder à son soudage à la pince.
- Couper la tôle extérieure du longeron à longueur nécessaire, en prévoyant un recouvrement de 40 mm à l'avant Fig. IV.
- Souder sur sa face intérieure le renfort «C» et couper sa partie arrière 40 mm au-delà de son extrémité.
- Mettre le longeron extérieur en place Fig. V.
- Procéder à son soudage par points MAG, suivant P.1 et P.2.
- Rabattre les deux ailes «a» du longeron et les souder, à la pince.
- Effectuer un cordon de soudure suivant C.1.

### REMARQUE :

Les opérations sur longerons arrière ne diffèrent que par l'absence de certaines pièces (traverses, tôles latérales et sous moteur) ne seront donc pas traitées en détail mais devront être réalisées suivant le même principe.

### III. CONTROLE D'UNE PLATE-FORME

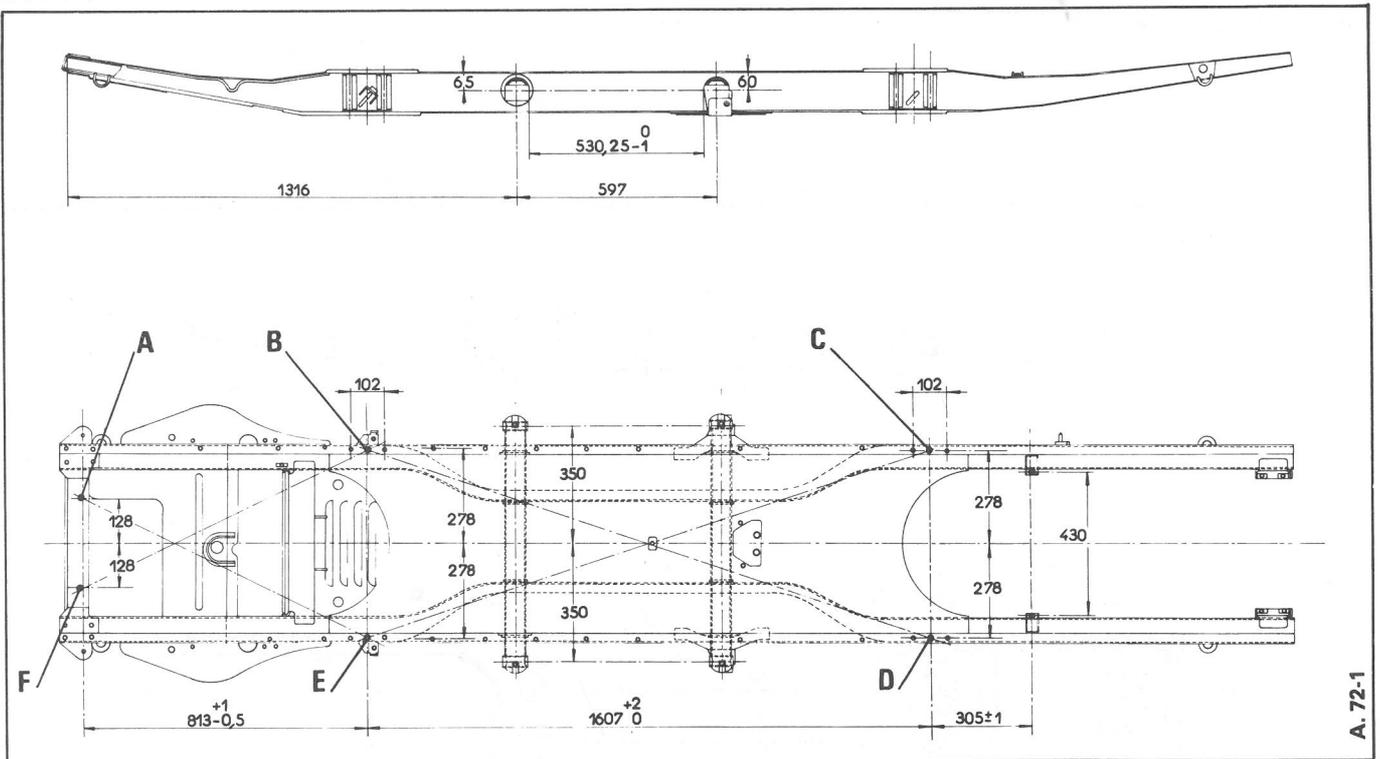
Contrôle à l'aide du gabarit M.R. 630.82/6 : (Tous Types sauf arrière 4 x 4).



Sur véhicule : Placer le gabarit sous le longeron (avant ou arrière).

S'il y a un jeu supérieur à 10 mm entre le gabarit et l'extrémité du longeron il faut redresser ou remplacer les pièces défectueuses.

Contrôle dimensionnel :



(AZ : → 10/72 - AY - AK - AYB)

Contrôle visuel :

S'il existe un ou plusieurs plis situés entre les points de fixation des essieux, il faut remplacer la plateforme.

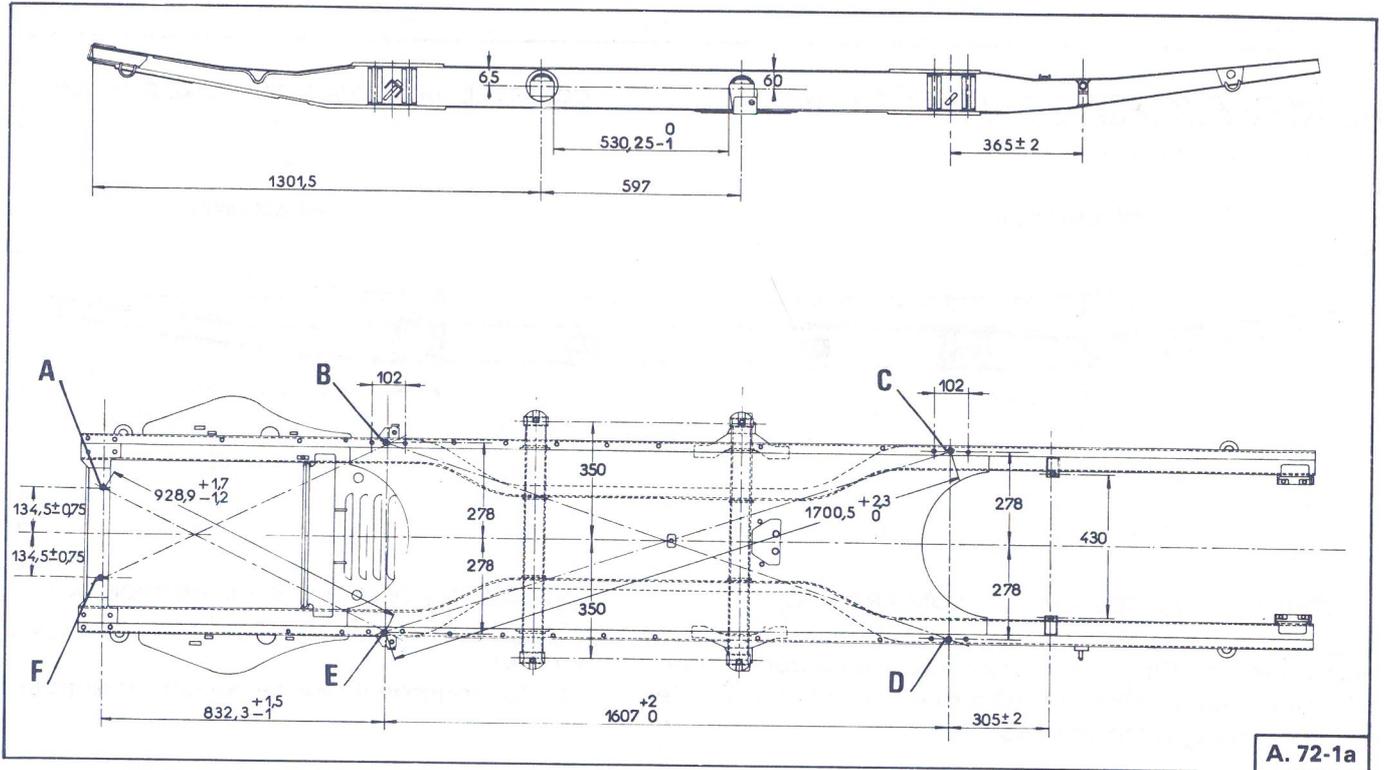
Contrôle de la planéité :

Utiliser deux règles d'environ un mètre placées transversalement aux points de fixation des essieux. Contrôler à vue que les règles sont dans le même plan.

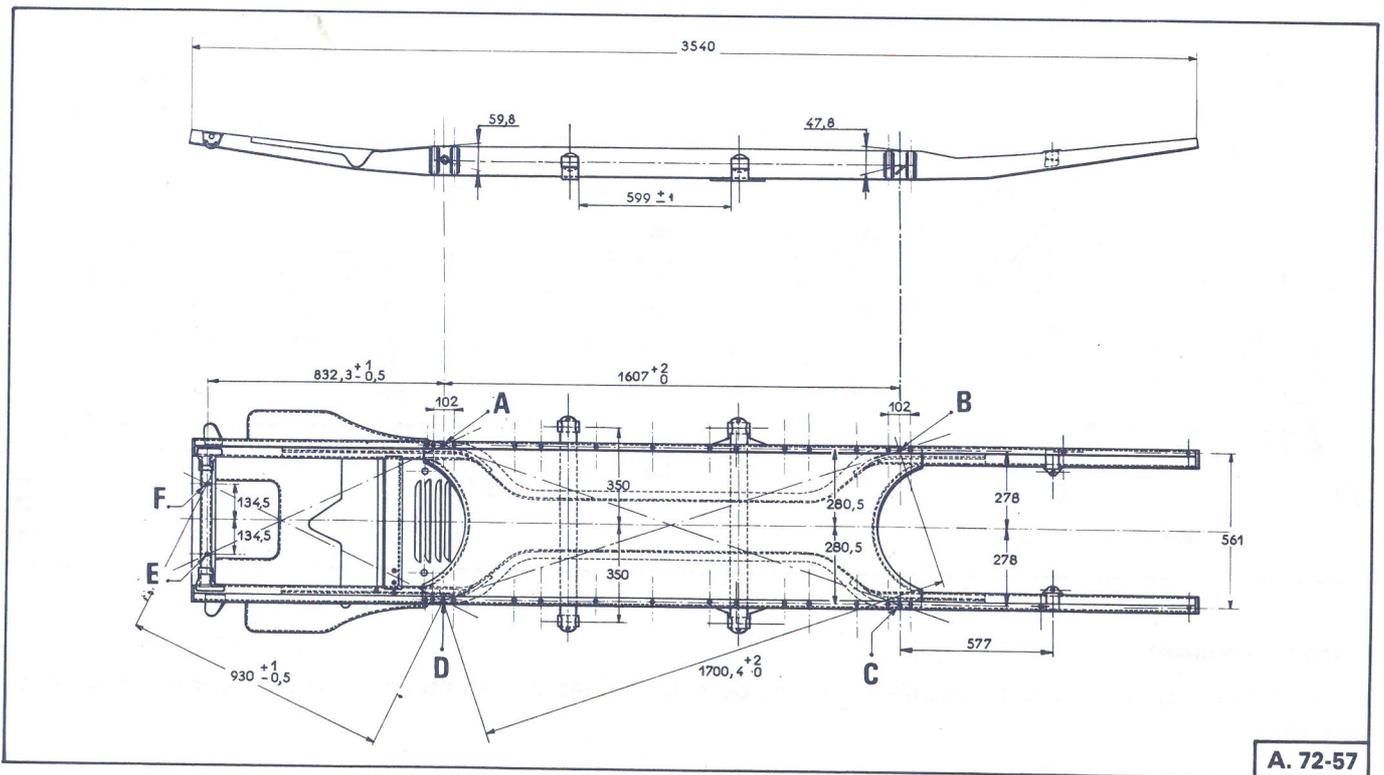
Contrôle de l'équerrage :

Les diagonales AE et BF doivent être égales et se couper en leur milieu.  
Les diagonales BD et EC doivent être égales et se couper en leur milieu.

**Contrôle dimensionnel (suite) :**  
 (Voir principe de contrôle page 5).

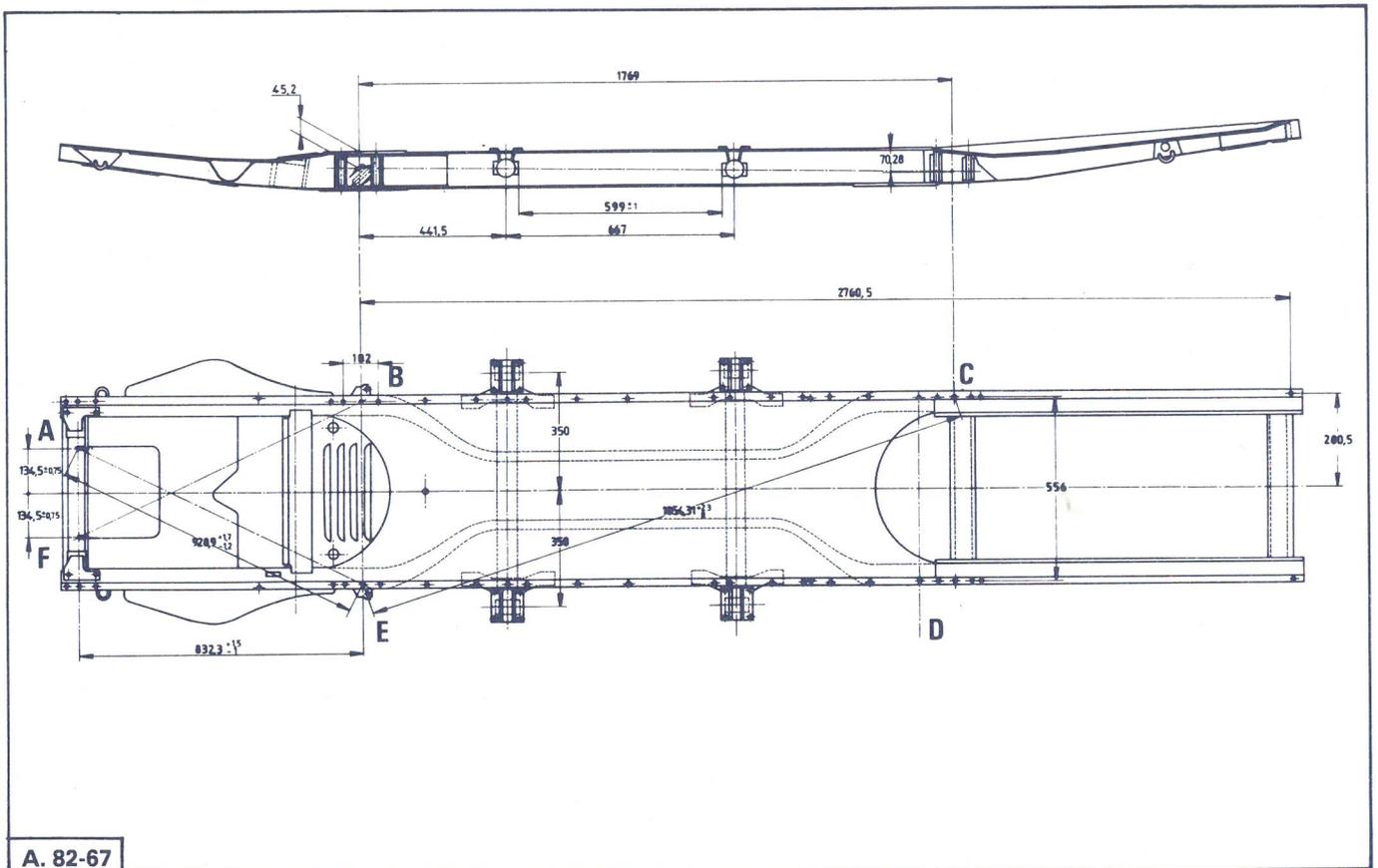


(AZ : 10/72 → )



(AM : Freins avant à disques).

**Contrôle dimensionnel (suite) :**  
(Voir principe de contrôle page 5).



A. 82-67

(ACADIANE)

<b>CITROËN</b> SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	<b>NOTE TECHNIQUE</b>	<b>A</b>
APPLICATION : <b>TOUS PAYS</b>	CONCERNE : <b>2 CV (AZ Série KA)          ACADIANE (AY Série CD)          MEHARI (AY Série CA)</b> <hr/> <b>ANNEE-MODELE 1986</b>	<b>N° 85-222 A</b>
DIFFUSION : <b>TOUS PAYS</b>		Le 9 Juillet 1985
<i>CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : CLASSEUR DE NOTES N° MAN 006050</i>		

La gamme "A" «Année-Modèle 1986» commercialisée en France s'établit comme suit :

APPELLATION COMMERCIALE	PUISSANCE FISCALE	SYMBOLE MINES	MOTEUR	BOITE DE VITESSES
2 CV SPECIAL 2 CV CLUB 2 CV CHARLESTON	3 CV	AZ Série KA	602 cm <sup>3</sup>  A 06/635	4 rapports
ACADIANE		AY Série CD		
MEHARI		AY Série CA		

**Modifications**

**2 CV SPECIAL**

Montage des commutateurs sur planche de bord et faisceau avant de la 2 CV CLUB sur la 2 CV SPECIAL.

Commutateurs rectangulaires, *au lieu de ronds.*

Support de combiné modifié - Poinçonnages adaptés aux commutateurs nouveaux.

Fiches de connexion sur récepteur de jauge à carburant plates 6,35, *au lieu de ronds.*

**TEINTES CARROSSERIE**

Teintes maintenues	Références	2 CV CLUB-SPECIAL	2 CV CHARLESTON	ACADIANE	MEHARI
Blanc Meije	EWT	X		X	
Gris Cormoran	EVP	X			
Rouge Vallelunga	EKB	X			
Jaune Rialto	EAA	X			
Gris Cormoran et Gris Nocturne	EVP EVR		X		
Rouge Delage et Noir	EKA EXY		X		
Bleu Uzès	ELB			X	
Beige Hoggar	EAC				X
Vert Montana	ERK				X

**Teintes nouvelles :**

Bleu Céleste	EMB	X			
Beige Atlas	ECF			X	

**Teintes supprimées :**

Bleu des Tropiques	EPW	X			
Beige Impala	EDY			X	
Jaune Atacana	EAD				X
Orange TP	EHG				X

**HABILLAGE INTERIEUR**

Garnissage de sièges "TEP JEANS" Bleu Sodalite en remplacement de TEP noir aéré.

Tissus "Chinois" gris en remplacement de toile à rayures.

Panneaux de portes de teinte grise en remplacement de beige, sauf :

**2 CV CHARLESTON :**

Garnissage Jersey gris et panneaux de portes noirs, inchangés.

<b>CITROËN</b> SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	<b>NOTE TECHNIQUE</b>	<b>A</b>
APPLICATION : <b>TOUS PAYS</b>	CONCERNE : <b>2 CV</b> (AZ série KA) <b>ACADIANE</b> (AY série CD) <b>MEHARI</b> (AY série CA) <b>ANNÉE MODÈLE 1985</b>	<b>N° 84-221 A</b>
DIFFUSION : <b>TOUS PAYS</b>		Le 26 Juin 1984
CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : <b>CLASSEUR DE NOTES N° MAN 006050</b>		

+

Particularités des véhicules "A" année-modèle 1985 :

I. **2 CV - ACADIANE - MEHARI**

**Périodicité d'entretien :**

- Evolution de la périodicité de vidange moteur : **10.000 km**, au lieu de 7.500 km.
- Périodicité des opérations d'entretien revue en conséquence (se reporter au guide d'entretien).

II **2 CV 6 CHARLESTON**

- Evolution des **zones** de peinture, Noire (ou Gris Nocturne) au lieu de Rouge (ou Gris Cormoran) sur :
  - Baie de pare-brise
  - Entourage de porte
  - Panneau arrière support de plaque de police
  - Intérieur de caisse et de coffre.
- Montage d'un jonc enjoliveur de gouttière, en remplacement des filets adhésifs supérieurs de portes latérales.
- Suppression du filet enjoliveur supérieur de caisse.





2 CV 6 CLUB 7/82 →

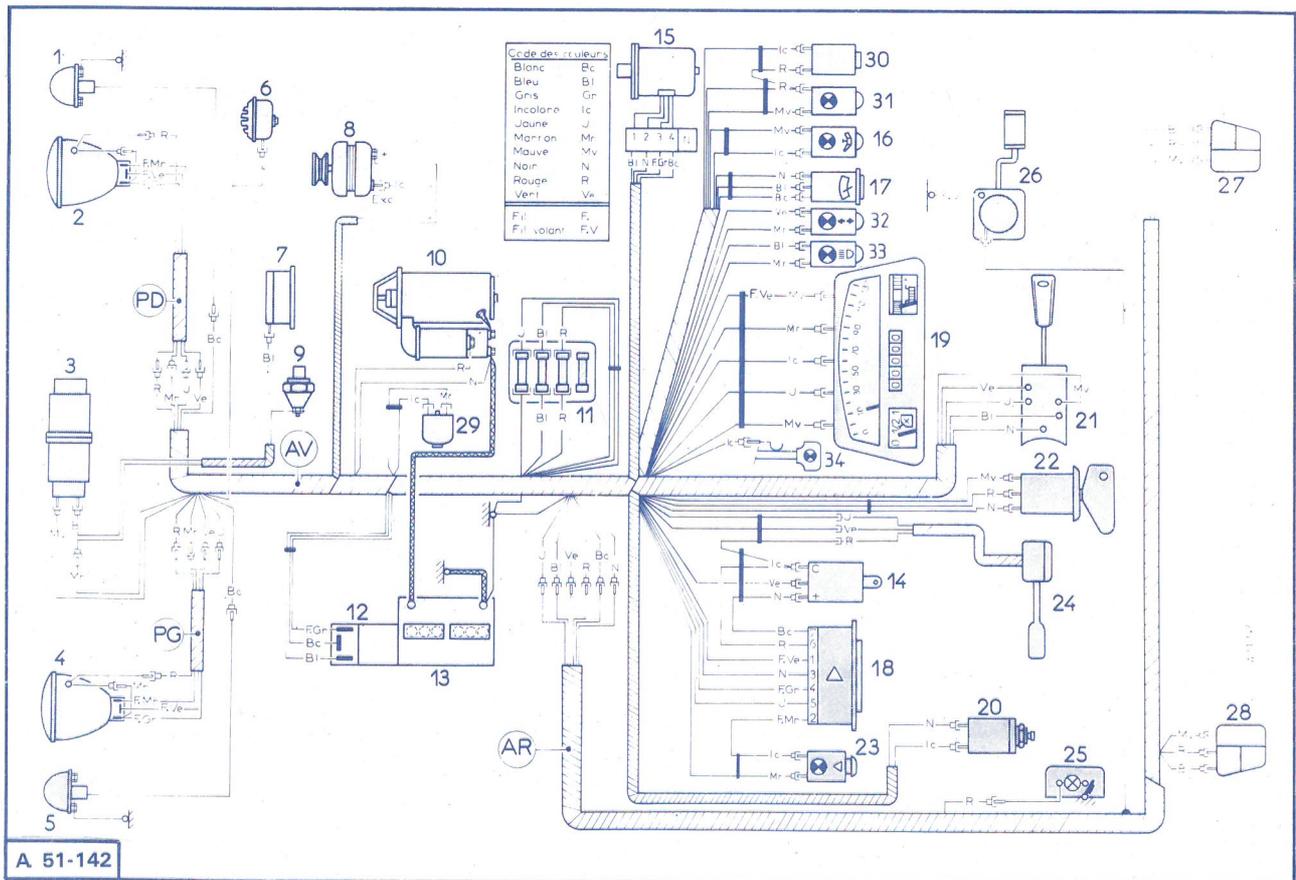
**Nomenclature des pièces :**

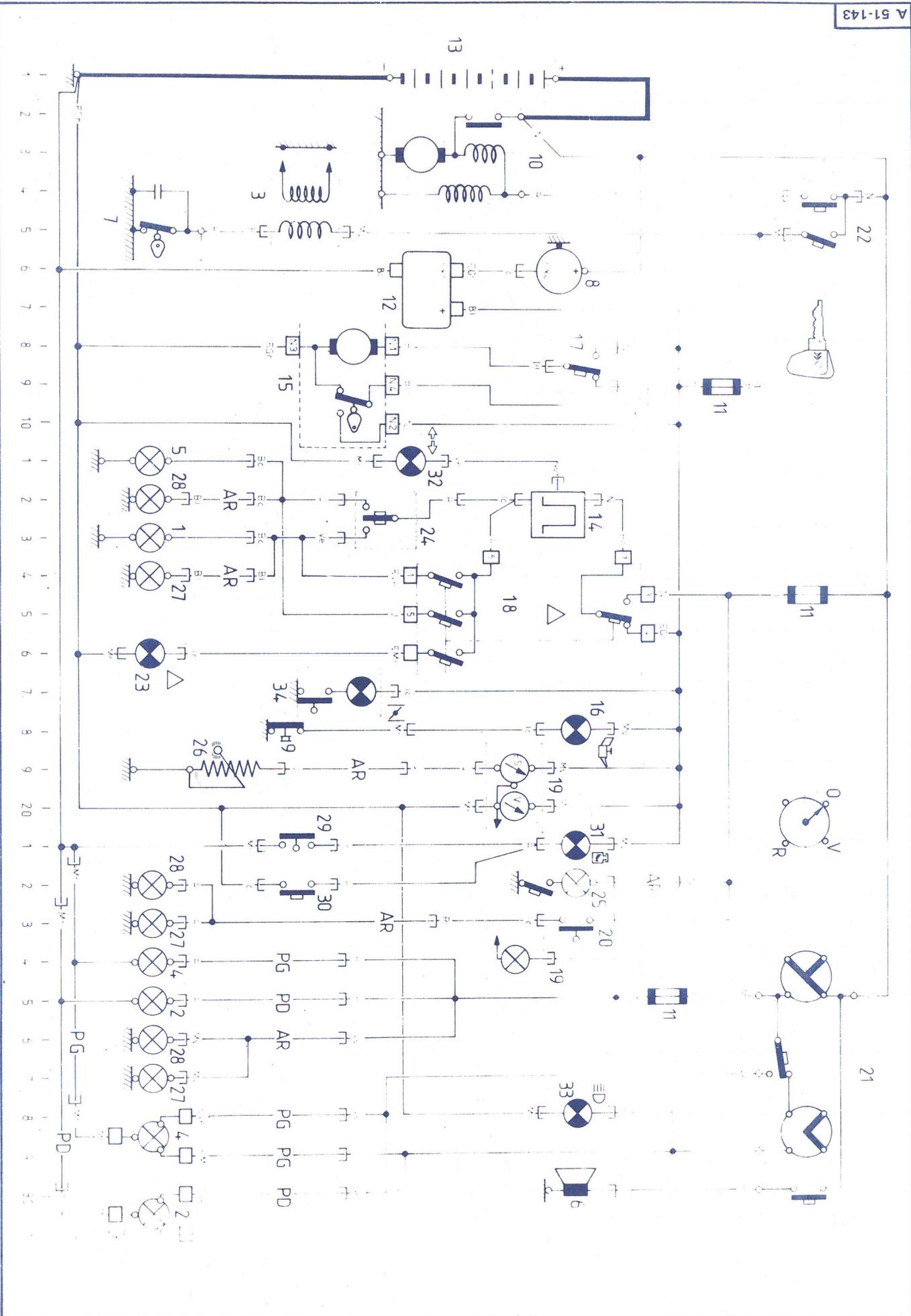
Rep.	Désignation	Position	Rep.	Désignation	Position
1	Feu de direction avant droit	13	19	Tableau de bord :	
2	Projecteur droit :		-	Eclaireur	24
-	- Feu de route	31	-	Voltmètre	20
-	- Feu de croisement	30	-	Indicateur de jauge à carburant	19
-	- Lanterne	25	20	Contacteur de stop	23
3	Bobine d'allumage	4-5	21	Commutateur d'éclairage	25 à 29
4	Projecteur gauche :		22	Contacteur antivol	4 à 5
-	- Feu de route	29	23	Voyant de signal de détresse	16
-	- Feu de croisement	28	24	Commutateur des feux de direction	12-13
-	- Lanterne	24	25	Plafonnier	22
5	Feu de direction avant gauche	11	26	Rhéostat de jauge de carburant	19
6	Avertisseur sonore	30	27	Bloc des feux arrière droit :	
7	Allumeur	4-5	-	- Clignotant	14
8	Alternateur	6	-	- Stop	23
9	Mano-contact d'huile moteur	18	-	- Lanterne	27
10	Démarrreur	2 à 4	28	Bloc des feux arrière gauche :	
11	Boîte à fusibles	9-14-25	-	- Clignotant	12
12	Régulateur de tension	7	-	- Stop	22
13	Batterie	1	-	- Lanterne	26
14	Centrale clignotante	12-13	29	Contacteur de niveau sur bocal de liquide de frein	21
15	Moteur d'essuie-glace	8-9	30	Testeur de voyant de « Nivocode »	22
16	Voyant de pression d'huile	18	31	Voyant de « Nivocode »	21
17	Interrupteur d'essuie-glace	9	32	Voyant de feu de direction	11
18	Commutateur des feux de détresse	14 à 16	33	Voyant de feu de route	28
			34	Voyant de starter	17

**Nomenclature des faisceaux :**

<b>AV</b>	Faisceau avant	<b>PG</b>	Faisceau du phare gauche
<b>AR</b>	Faisceau arrière	<b>PD</b>	Faisceau du phare droit
		<b>FV</b>	Fil volant

**Schéma d'installation :**





Schema de principe :

## IV. TEINTES DES CARROSSERIES

Nouvelle codification des teintes :

Teintes maintenues	Nouvelle Référence	Ancienne Référence	2 CV 6 SPECIAL CLUB	2 CV 6 CHARLESTON	ACADIANE	MEHARI
Blanc Meije	EWTdS EWTeS	GWB	•		•	
Bleu des Tropiques	EPWdS	GNW	•			
Gris Cormoran	EVPdS	GVP	•			
Rouge Vallélunga	EKBdS	GKB	•			
Beige Impala	EDYeS	GDY			•	
Gris Cormoran/ Gris Nocturne	EVPdS EVRdS	GVP GVR		•		
Rouge Delage/ Noir	EKAAdS EXYdS	GKA GYA		•		
Beige Hoggar	EAC	GAC				•
Jaune Atacana	EAD	GAD				•
Orange TP	EHG	GEG				•
Vert Montana	ERK	GPD				•

*Nye  
Jaune*

Teintes nouvelles						
Bleu Uzès	ELB				•	
Jaune Rialto	EAA		•			

*delgada  
Jaune*

Teintes supprimées						
Beige colorado		GDB	•			
Bleu Camargue		GNX			•	

APPLICATION :

**TOUS PAYS**

CONCERNE :

**MOTEUR 602 cm<sup>3</sup>**

**N° 84-220 A**

DIFFUSION :

**TOUS PAYS**

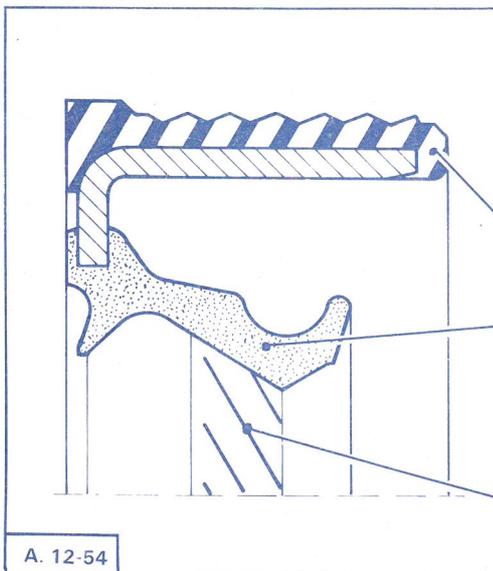
**Étanchéité arrière du vilebrequin**

Le 16 Février 1984

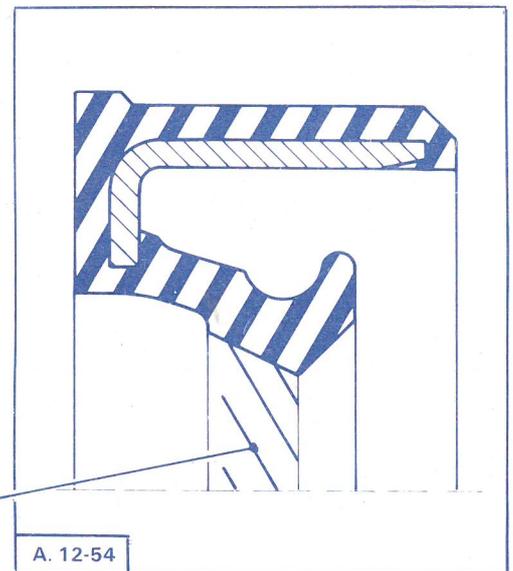
CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **CLASSEUR DE NOTES N° MAN 006050**

Depuis Janvier 1984, ( N° moteur : 903 056 030 ), l'étanchéité du palier arrière du vilebrequin est modifiée :

- Nouvelle **bague d'étanchéité** [ bi-matière, double lèvre et turbine intégrée sur la lèvre intérieure ].
- Suppression de la micro-turbine sur la portée du vilebrequin.



[ Section ]  
NOUVELLE BAGUE D'ÉTANCHEITE



[ Section ]  
ANCIENNE BAGUE D'ÉTANCHEITE  
( Rappel )

**PIECES DE RECHANGE :**

DESIGNATION DES PIECES NOUVELLES	N° P.R.
Bague d'étanchéité .....	95 496 879

**REPARATION :**

La nouvelle bague d'étanchéité se monte indifféremment sur vilebrequin **avec ou sans** micro-turbine. A épuisement des stocks, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que la nouvelle bague d'étanchéité.

Le montage de l'ancienne bague d'étanchéité [ N° PR 26 126 729 ] sur vilebrequin **sans** micro-turbine est **prohibé**.

La gamme de montage de la bague d'étanchéité est inchangé.  
Utiliser l'outil **3007-T bis**.

**CITROËN**SERVICES A LA CLIENTELE  
Département Technique Après-Vente**NOTE TECHNIQUE****A**

APPLICATION :

**TOUS PAYS**

CONCERNE :

**2 CV** (AZ série KA)  
**ACADIANE** (AY série CD)  
**MEHARI** (AY série CA)**N° 83 - 219 A**

DIFFUSION :

**TOUS PAYS****ANNEE MODELE 1984**  
Caractéristiques

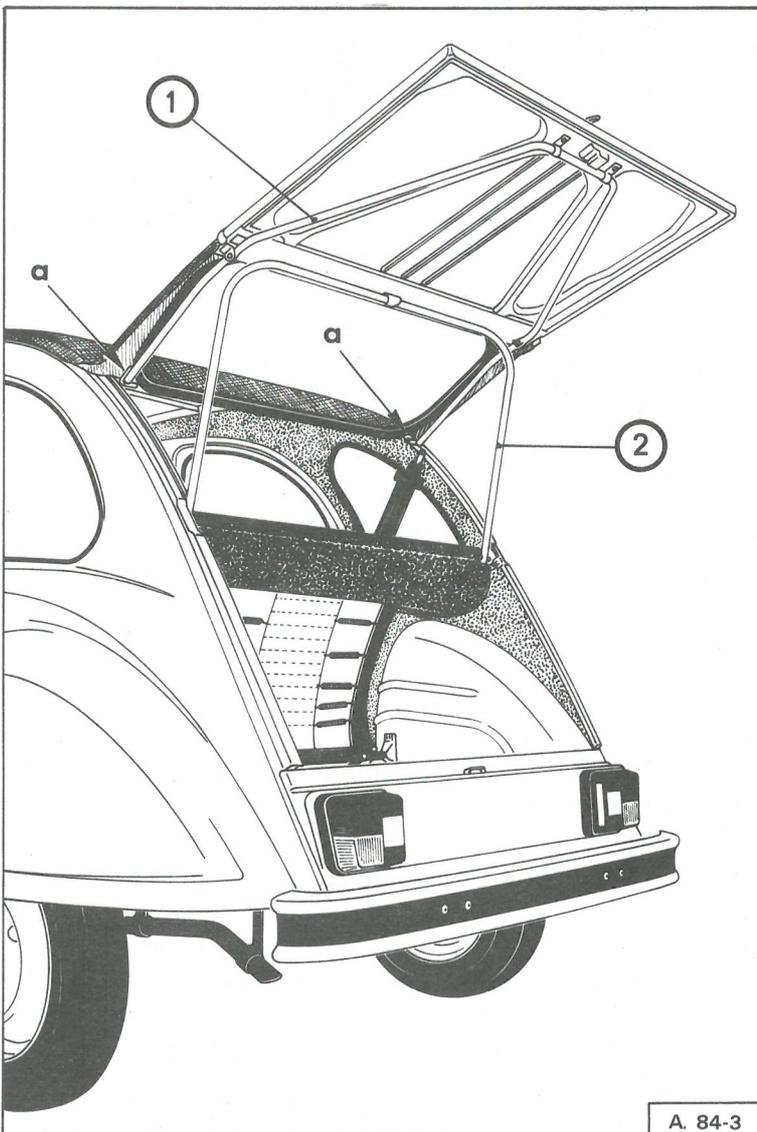
Le 27 Juillet 1983

*CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : CLASSEUR DE NOTES N° MAN 006050*

Les véhicules "A" Année-Modèle 1984, comportent les modifications suivantes :

**CITROËN****09 AUG. 1983****I. Véhicule 2 CV**

- La 2 CV6 spéciale E équipée d'un embrayage centrifuge est supprimée.
- Montage en série sur toutes les versions France d'un pare-brise feuilleté clair d'épaisseur 5,5 mm. Le scellement est inchangé.
- Essuie-glace : longueur des porte-raclettes diminuée ( 6 mm environ ).
- Possibilités sur tout modèle de l'option "Agrandissement de l'ouverture de malle".

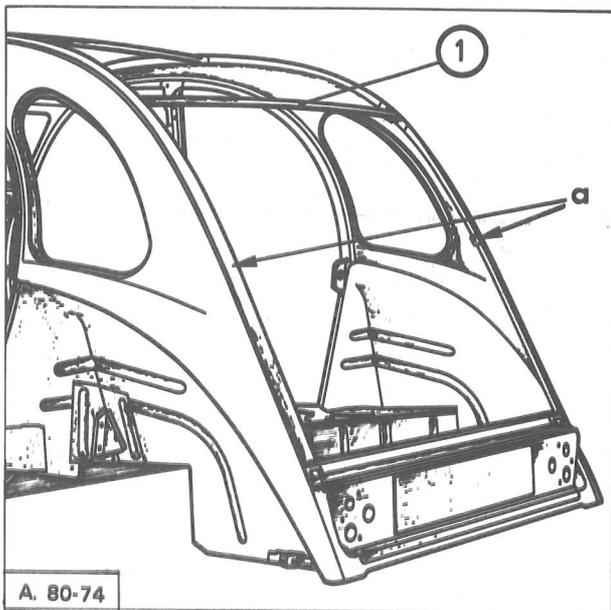


Une armature tubulaire ( 1 ) articulée sur la traverse de caisse en « a » solidarise la lunette arrière à la porte de malle.

L'ensemble étant maintenu en position d'ouverture au moyen d'une béquille ( 2 ).

## MODIFICATIONS

Cette nouvelle option entraîne les modifications suivantes :

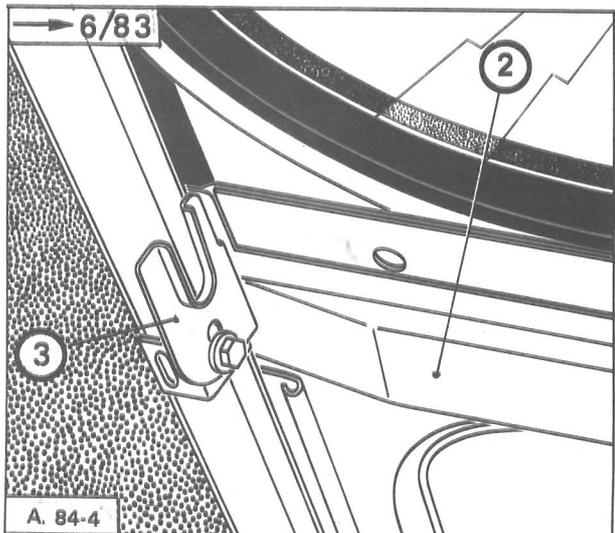


### CARROSSERIE :

- Déplacement vers le haut ( 8 mm environ ) de la traverse arrière ( 1 ) pour garantir l'ouverture.
- Légers emboutissages sur panneaux de côté en « a ».

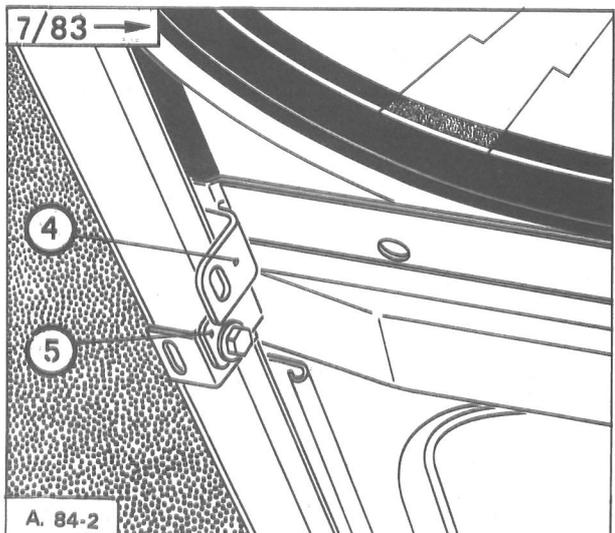
*Ces modifications sont étendues sur toutes les versions "Année-Modèle 1984".*

**Réparation :** A épuisement des stocks, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que des carrosseries modifiées. Le n° P.R. reste inchangé.



### CAPOTE :

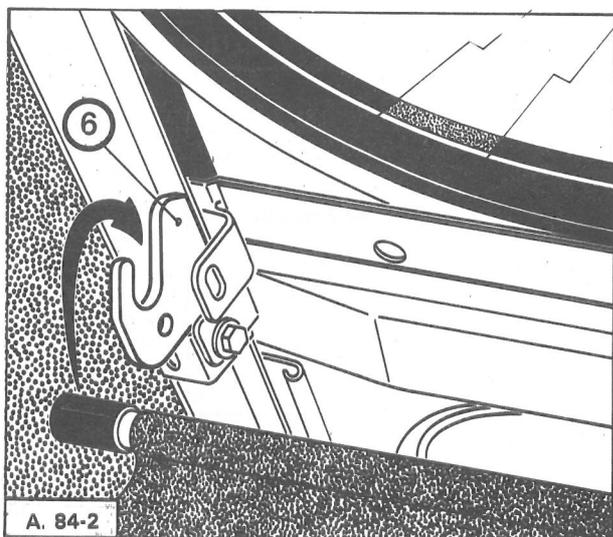
- 1) Evolution de la traverse arrière ( 2 ) par :
- Suppression des supports soudés ( 3 ) pour barre de hamac.



- Adjonction aux extrémités de la traverse de deux nouvelles pattes soudées ( 4 ) et ( 5 ).

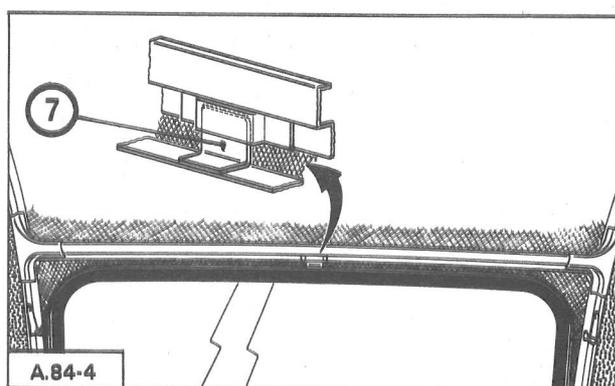
Utiliser l'une ou l'autre suivant les véhicules.

- Patte ( 4 ) fixée sur l'armature pour les véhicules équipés de l'option
- Patte ( 5 ) fixée sur caisse pour les véhicules non équipés de l'option.



- 2) Nouvelle fixation de la barre de hamac.  
Les versions équipées d'un hamac reçoivent deux nouveaux supports ( 6 ).

La barre de hamac est légèrement rallongée ( 15 mm environ ).



- 3) Encadrement de lunette arrière.  
Suite au déplacement vers le haut de la traverse de carrosserie, rallongement ( 10 mm environ ) de la patte ( 7 ) soudée sur l'encadrement de lunette arrière.

*Cette patte est coupée pour les versions équipées de l'option "Agrandissement de l'ouverture de malle".*

**Réparation :** Les nouvelles capotes remplacent les anciennes.  
Diminuer, si nécessaire la longueur de la patte ( 7 ) pour l'adapter aux anciennes carrosseries et monter les nouveaux supports de barre de hamac ( 6 ) N° P.R.95 592 564.

#### PORTE DE COFFRE :

Poinçonnages supplémentaires étendus à toutes versions pour fixation de l'armature et du crochet de béquille.

#### II. Véhicule ACADIANE

Montage, en série, sur version France d'un pare-brise feuilleté clair d'épaisseur 5,5 mm.

#### III. Véhicule MEHARI 4 × 2

Montage, en série, sur toutes versions France d'un pare-brise feuilleté clair d'épaisseur 5,5 mm.

IV. **TEINTES DES CARROSSERIES**

TEINTES	REF.	2 CV 6 SPECIALE CLUB	2 CV 6 CHARLESTON	ACADIANE	MEHARI
Blanc Meije	GWB	●		●	
Beige Colorado	GDB	●			
Bleu Lagune	GNA	●			
Gris Cormoran	GVP	●			
Rouge Vallenga	GKB	●			
Beige Impala	GDY			●	
Bleu Camargue	GNX			●	
Gris Cormoran/ Gris Nocturne	GVP GVR		●		
Rouge Delage/ Noir	GKA GYA		●		
Beige Hoggar	GAC				●
Jaune Atacama	GAD				●
Orange TP	GEG				●
Vert Montana	GPD				●

V. **HABILLAGE INTERIEUR**

Sur 2 CV6, nouveau garnissage de sièges en toile à rayures de coloris Gris/Beige/Marron applicable pour toutes teintes de carrosserie avec panneaux de portière teinte Beige en harmonie.

<b>CITROËN</b> SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	<b>NOTE TECHNIQUE</b>	<b>A</b>
APPLICATION : <b>FRANCE</b>	CONCERNE : <b>ACADIANE</b> <b>fonctionnant aux G.P.L.</b>	<b>N° 82- 218 A</b>
DIFFUSION : <b>FRANCE</b>	————— <b>Evolutions</b>	Le 2 Novembre 1982
CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : <b>CLASSEUR N° MAN 006050</b>		

/

**1. Février 1982 :**

Nouveau **flexible de remplissage** du réservoir, N° P.R.: 95 579 550, peut équiper les anciens véhicules.

**2. Mai 1982 :**

Possibilité de refaire l'étanchéité du clapet 2ème étage du **vaporiseur-détendeur** ( Voir Note Information Réparation N° 82-105 TT ).

**3. Juin 1982 :**

Nouvelle **commande de starter** sur carburateur.  
 Il est possible de monter cette commande sur les véhicules antérieurs, à l'aide de la composition P.R. N° N° 95 590 788.

**Réglage de la commande de starter** : Voir page 2.

**4. Septembre 1982 :**

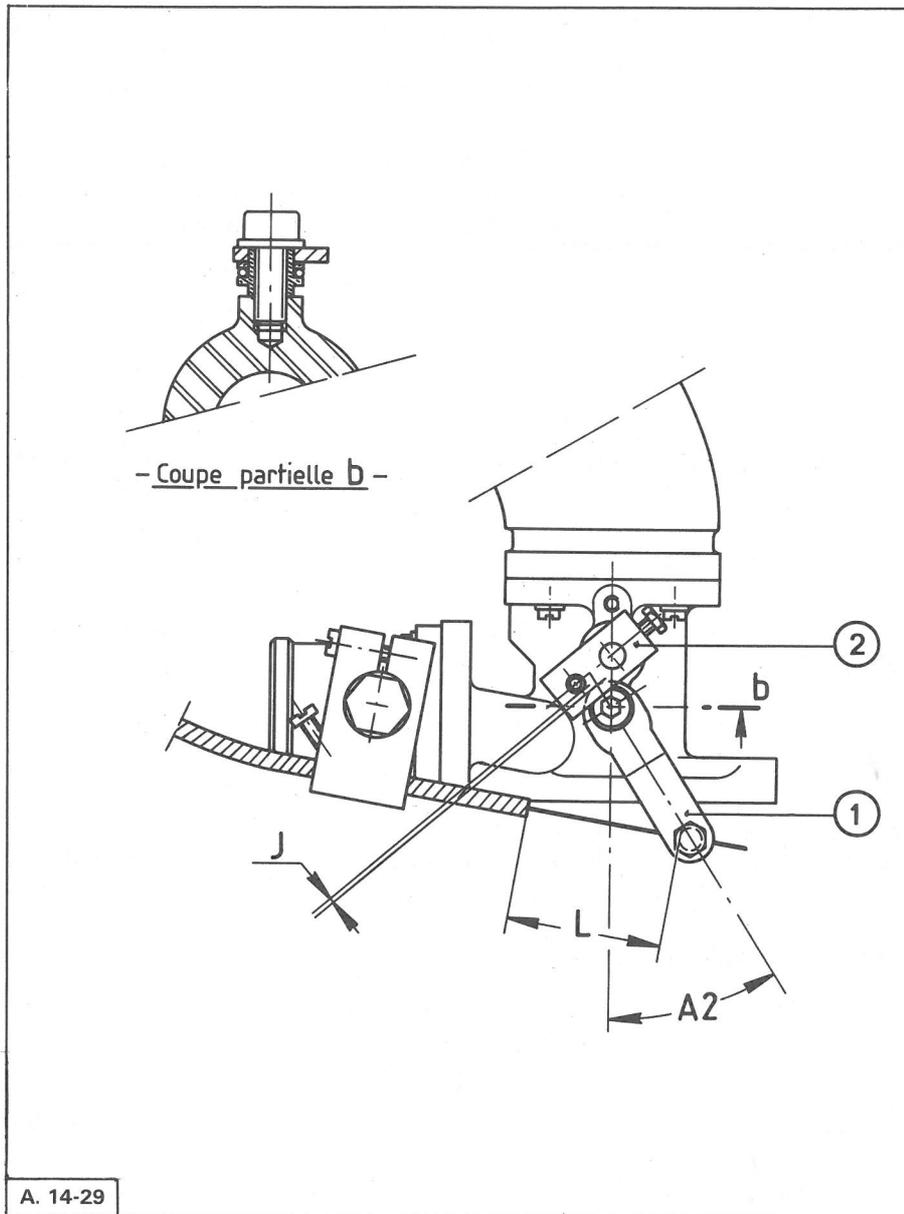
Nouveau **papillon de carburateur**, en tôle zinguée, au lieu d'aluminium. Il se monte sur les anciens carburateurs.

**Echange d'un papillon :**

- Démontez le papillon en aluminium.
- Desserrer la vis de butée ( réglage du régime moteur ) pour permettre le centrage du nouveau papillon.
- Monter le nouveau papillon, **repère 10 vers le bas**, et freiner les deux vis au LOCTITE FRENETANCH.

	NOUVEAU MONTAGE	ANCIEN MONTAGE
Carburateur	95 556 163	95 556 163
Papillon	95 589 286	95 574 278

## RÉGLAGE DE LA COMMANDE DE STARTER ( Juin 1982 → )



- Immobiliser la came de commande ① selon l'angle  $A2 = 25^\circ$ .
- A cette position, régler le jeu d'attaque du levier entrebâilleur ② à  $J = 0,5$  mm (papillon d'accélérateur fermé).
- Monter et régler le câble de commande, en conservant la position de la came à l'angle  $A2$  et en positionnant l'extrémité de la gaine à une cote  $L$  assurant, **moteur chaud**, un régime de **4000 tr/mn**.  
( Si la gaine est trop courte, utiliser le serre-câble ).

<b>CITROËN</b> SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	<b>NOTE TECHNIQUE</b>	<b>A</b>
APPLICATION : <b>TOUS PAYS</b>	CONCERNE : 2 CV (AZ série KA) DYANE (AY série CB) ACADIANE (AY série CD) MEHARI (AY série CA)	<b>N° 82-217 A</b>
DIFFUSION : <b>TOUS PAYS</b>	<b>ANNÉE MODÈLE 1983</b> Caractéristiques	Le 13 Juillet 1982
CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : <b>CLASSEUR DE NOTES N° MAN 006050</b>		

+

Les véhicules « A » Année-Modèle 1983, comportent les modifications suivantes :

**I. Véhicule 2 CV**

*Véhicules TT sauf D à D :*

- Nouvelle forme des dossiers des sièges avant.
- Jouses d'assises latérales des garnitures avant et arrière en simili au lieu de tissu pour les véhicules équipés d'un garnissage tissu.

*Véhicules TT sauf ESPAGNE :*

Montage progressif de capotages sur cylindres en «Auto Kell » thermoformé pour diminuer le niveau sonore du moteur. Cette modification entraîne les évolutions suivantes :

- Collecteur d'air de refroidissement du moteur adapté aux nouveaux capotages.
- Partie inférieure des boîtiers de chauffage raccourcie permettant l'emboîtement des nouveaux conduits des capotages.
- Forme de la canalisation de graissage modifiée.
- Embouts des fils de bougies d'allumage adaptés aux nouveaux conduits.

REMARQUE : Les véhicules Type Allemagne de l'Ouest conservent l'étanchéité spécifique à la bougie.

- Support de barre de phare côté droit adapté au nouveau capotage du moteur.

**II. Véhicule DYANE et ACADIANE**

*Véhicules TT :*

- Collage d'un feutre sous capot moteur ( ACADIANE ).
- Collage d'un feutre en forme sur le collecteur d'aération entraînant le déplacement du réservoir de lave-glace et du N° d'Organisation P.R. sur le tablier côté Droit ( ACADIANE );
- Etanchéité du tablier renforcée par la pose de plastijet sur les sorties de câblerie; câble de compteur, câbles de commande des phares et tirette de starter ( ACADIANE ).
- Montage de nouveaux conduits souples de chauffage du Type VISA 650 cm<sup>3</sup>.
- Nouveau support de roue de secours.
- Remplacement des pare-chocs inox par des modèles peints Gris BOREAL ( DYANE ).

*Véhicules TT sauf D à D :*

- Nouvelle forme des dossiers des sièges avant.
- Jouses d'assises latérales des garnitures avant et arrière en simili au lieu de tissu pour les véhicules équipés d'un garnissage tissu.

### III. Véhicule MEHARI 4 × 2

Suppression des ailerons sur panneaux latéraux. Montage de la capote de la MEHARI 4 × 4.  
Montage des sangles de fermeture du capot moteur et pattes d'attache des panneaux latéraux teintés Noir en remplacement de la teinte Ocre.

### IV. TEINTES DES CARROSSERIES

TEINTES	ANCIENNE REF.	NOUVELLE REF.	2 CV	DYANE	ACADIANE	MEHARI
Beige Colorado	AC 069	GDB	X	X	X	
Blanc Meije	AC 088	GWB	X			
Bleu Lagune	AC 639	GNA	X	X	X	
Rouge Vallelunga	AC 448	GKB	X	X		
Vert Jade	AC 539	GRA	X	X		
Blanc Alaska	AC 077	GWA		X	X	
Beige Hoggar	824	GAC				X
Jaune Atacama	524	GAD				X
Orange T.P	508	GEG				X
Vert Montana	405	GPD				X
Rouge Delage	AC 446	GKA	X			
			Charleston			
Jaune Hélios	AC 336	GDA	X			
			Charleston			
Noir	AC 200	GYA	X			
			Charleston			

### V. HABILLAGES INTERIEUR

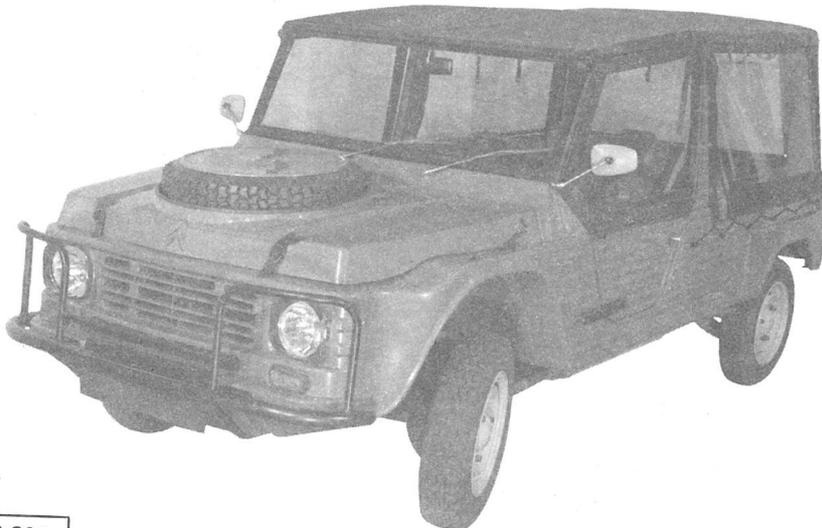
Les teintes des garnissages intérieurs des modèles 1982 sont maintenues. Seul le jersey à rayures Orange-Brun est supprimé.

GARNISSAGE	VEHICULES
Jersey Beige - Marron - Noir	2 CV - DYANE
Jersey Bleu - Vert - Noir	2 CV - DYANE
Jersey Beige - Rouge - Brun	2 CV - DYANE
Jersey Vert - Noir	2 CV - DYANE
Targa Noir	2 CV - DYANE - ACADIANE
Simili TEP - Noir	MEHARI
Jersey Gris	2 CV Charleston

**SERVICES A LA CLIENTÈLE  
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE**

Note confidentielle  
( Droits de reproduction réservés )

Les MEHARI 4 × 4 commercialisées depuis **Novembre 1981** ( Numéro d'organisation P.R.: **1768** ), bénéficient des modifications suivantes :



82-806

- Nouvelle commande de blocage du différentiel de pont arrière.
- Monte optionnelle de nouvelles roues avec pneumatiques de 155 × 14. XCM + S 4.
- Nouvelle fixation de la traverse d'essieu avant.
- Nouveau limiteur de frein asservi à la charge du véhicule.

**NOTE  
TECHNIQUE**

**N° 82-216 A**

Le 28 Mai 1982

Cette note concerne

L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

**PAYS INTÉRESSÉS :**

*DIFFUSION :*

**TOUS PAYS**

*APPLICATION :*

**FRANCE**

**VEHICULES**

**MEHARI 4 × 4  
( AY série CE )**

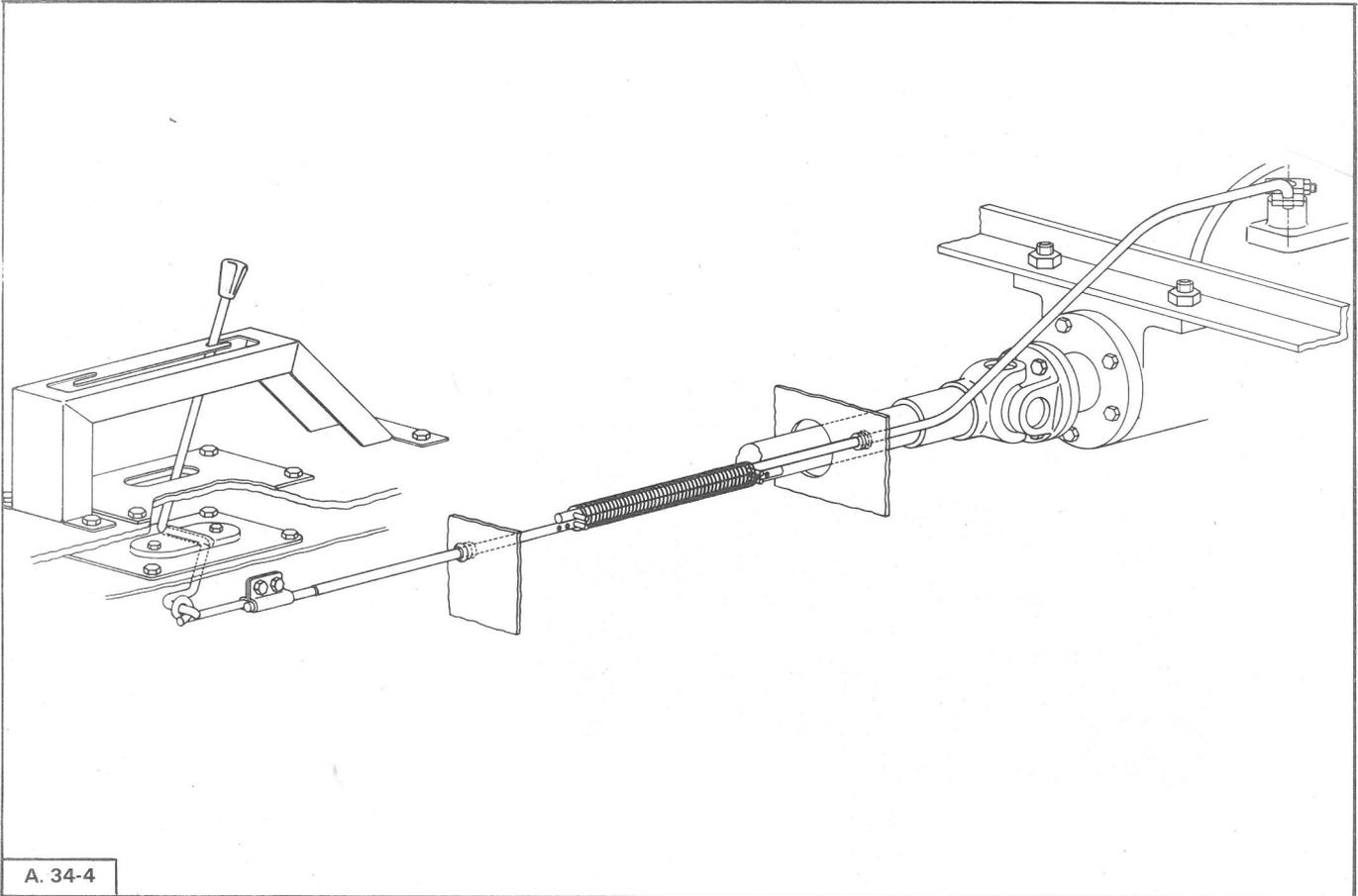
**EVOLUTION**

**Modifications diverses**

## I- TRANSMISSION DU MOUVEMENT

### Commande de blocage du différentiel du pont arrière :

Suppression du billage de la fourchette dans le pont et montage d'une commande à préarmement avec console crantée. L'action d'un ressort effectuant automatiquement le blocage ou le déblocage du différentiel lorsque les conditions mécaniques sont réunies.

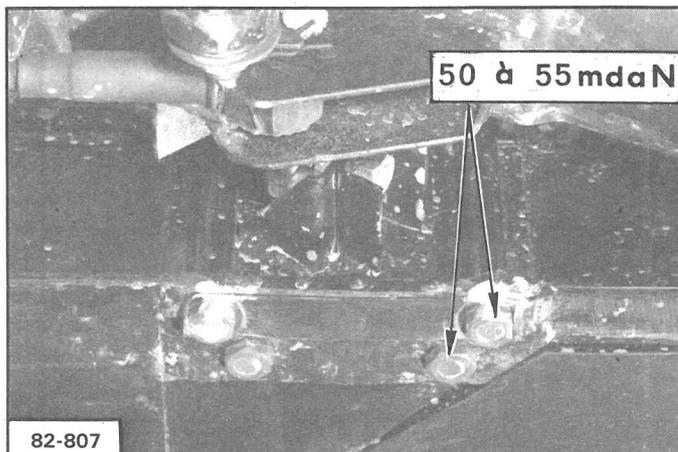


## II- LIAISON AU SOL

### Essieu avant :

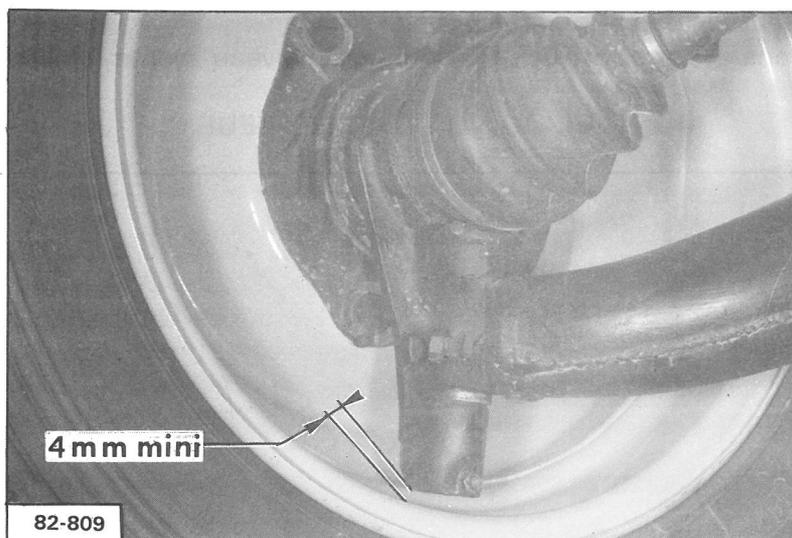
Nouvelle fixation de la traverse d'essieu avant. Fixation sur plate-forme en huit points au lieu de quatre. Palières de traverse comportant quatre taraudages ( épaisseur taraudé augmentée ) et un pied de centrage arrêté par un clip.

Nouvelles vis plus longues. ( LOCTITE FREIN FILET ).



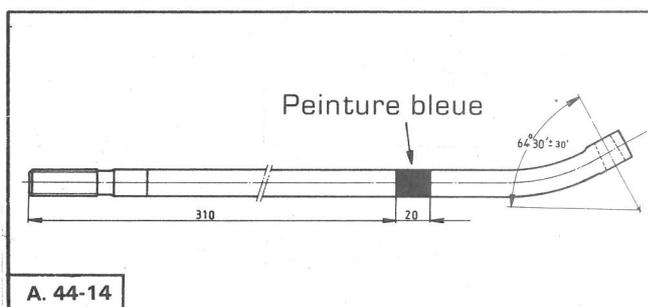
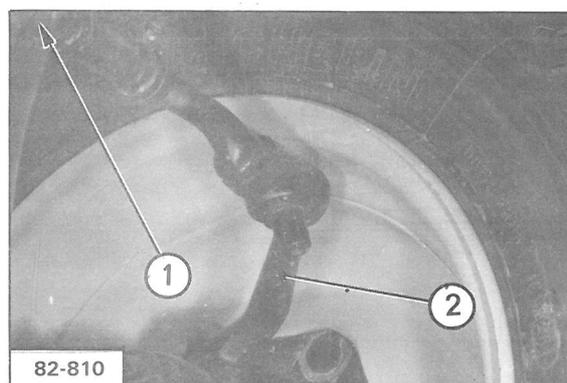
### Pivot avant et pivot arrière soudés :

Partie inférieure retouchée, autorisant le montage optionnel des roues de 155 × 14.

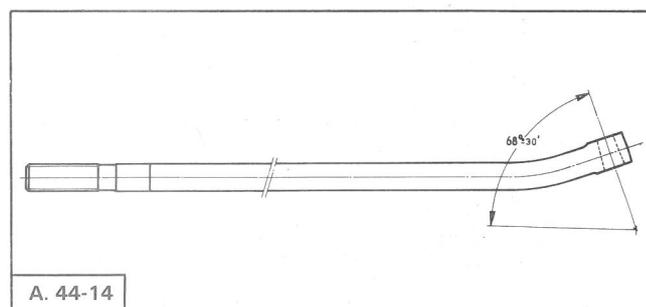


### III- DIRECTION

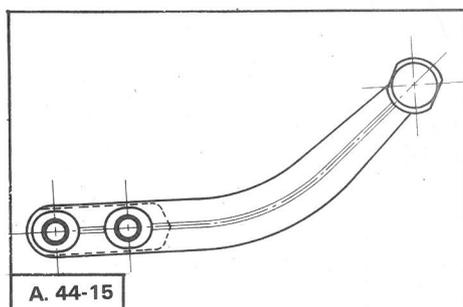
Montage en série de nouvelles barres d'accouplement ( 1 ) et levier de pivot ( 2 ), autorisant le montage optionnel des roues de 155 × 14.



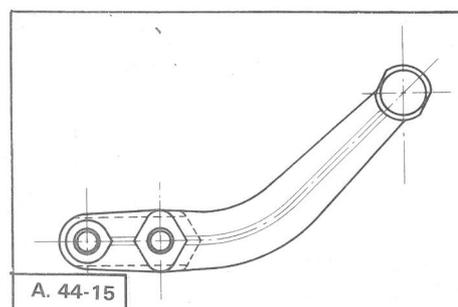
NOUVELLE BARRE



ANCIENNE BARRE



NOUVEAU LEVIER



ANCIEN LEVIER

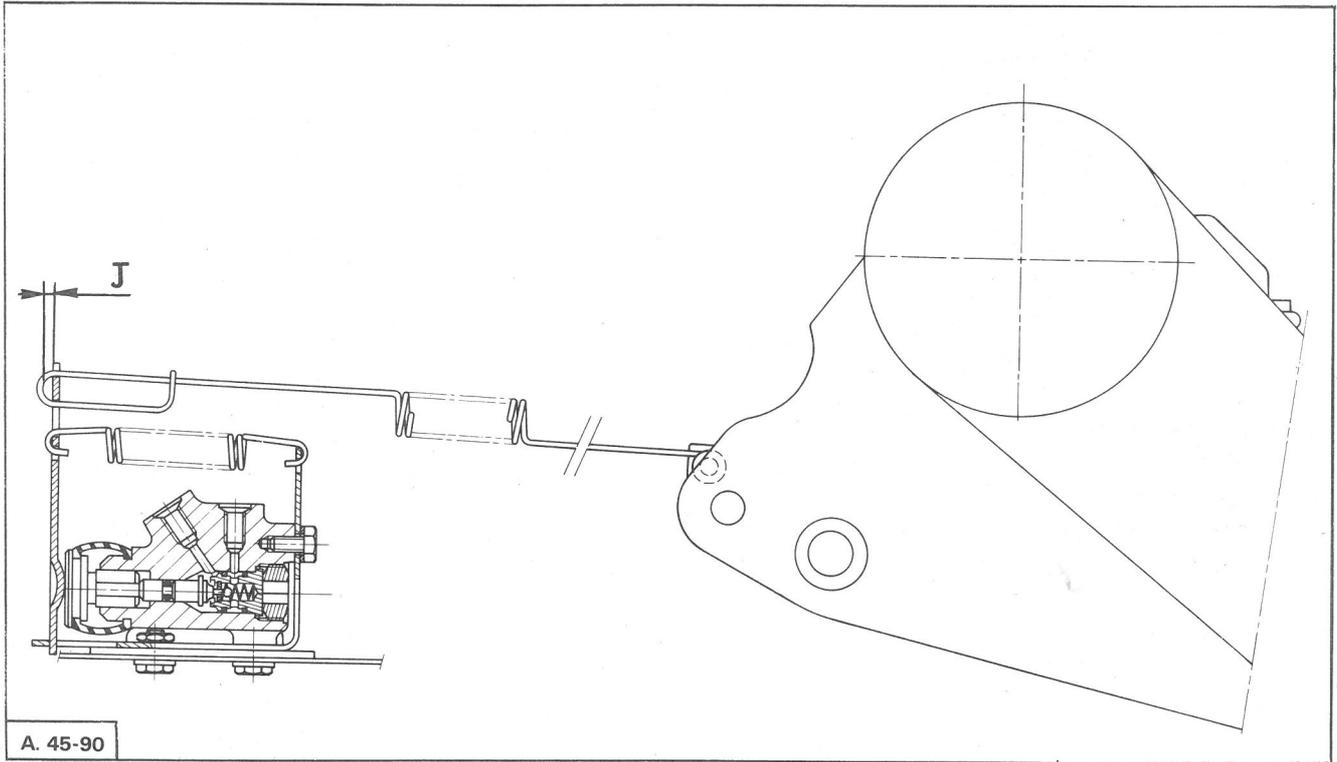
#### IV- FREINAGE

Montage d'un nouveau limiteur de pression, asservi à la charge ( Pression de coupure à vide : 25 bars ).

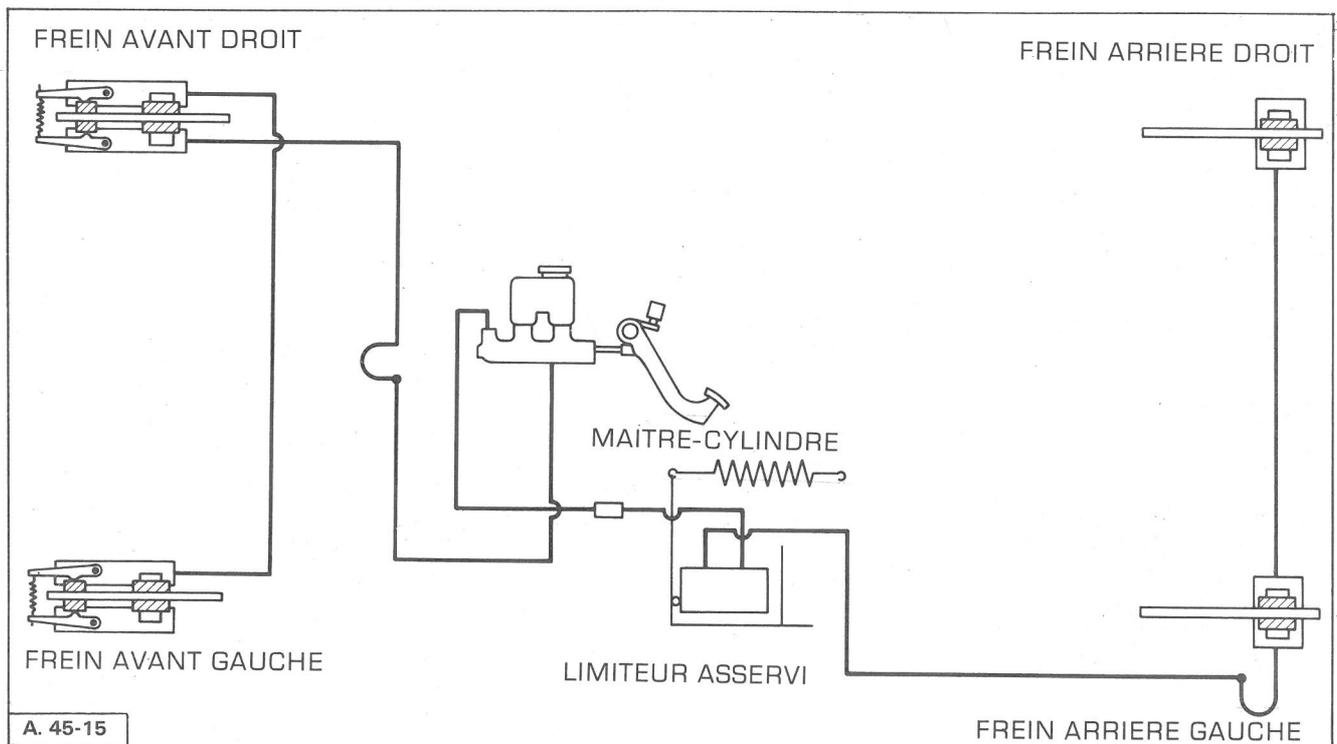
Suppression de l'indicateur de chute de pression.

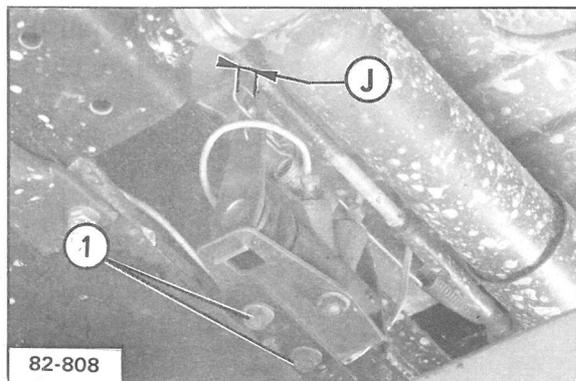
Nouvelles canalisations avant et arrière adaptées au nouveau système de freinage.

#### MONTAGE DU NOUVEAU LIMITEUR



#### MONTAGE DES NOUVELLES CANALISATIONS



**Réglage du limiteur :****CONDITIONS DE REGLAGE :**

- Véhicule vide en ordre de marche.
- Hauteurs correctement réglées.  
( avant :  $248^{+10}_{-0}$  mm; arrière :  $333^{+10}_{-0}$  mm)
- Un assistant à bord.

**Réglage :**

Faire appuyer sur la pédale de frein pour obtenir la fermeture du limiteur.

La maintenir enfoncée.

Desserrer les vis ( 1 ) de fixation du limiteur et le déplacer pour obtenir un jeu ( J ) compris entre **3 et 4 mm** entre la boucle du ressort et le levier. Serrer les vis.

**V- ROUES ET PNEUS**

Monte optionnelle de nouvelles roues avec jantes élargies de 4 1/2 J X 14 BM.3.21 équipées de pneumatiques MICHELIN 155. 14 XCM + S 4 avec chambre à air.

**Pressions de gonflage :**

1,6 bar à l'avant; 1,8 bar à l'arrière; 2 bars secours

**Roue de secours :**

Vis de fixation de la roue de secours rallongée.

**VI- ELECTRICITE**

Nouvelle câblerie avant, suite à :

- La suppression de l'indicateur de chute de pression.
- Nouveau moteur d'essuie-glace à inducteurs ferrite et commutateur de commande.
- Tirette de starter avec voyant incorporé.
- Commutateur de commande de signal de détresse à 7 broches au lieu de 4 ( indicateurs de direction "coupés" par le contact ).

**VII- CARROSSERIE**

**Plate-forme :** Nouvelle plate-forme suite à :

- La fixation de la traverse d'essieu avant en huit points au lieu de quatre, avec plaquettes rapportées et soudées sous les têtes de vis.
- Plancher supérieur et liaison central modifiés par le déplacement vers l'arrière de la commande de blocage du différentiel du pont arrière.
- Patte support rapportée pour le montage du nouveau limiteur des freins arrière;
- Suppression des trous de fixation haute du circuit hydraulique sur l'âme des longerons.

**Cadre de fixation des sièges avant :**

Nouveau cadre avec fixation pour la console crantée de la commande de blocage du différentiel du pont arrière.

**Armatures avant et arrière de caisse :**

Nouvelles armatures. Appuis de cric adaptés aux nouveaux panneaux latéraux - hauteur diminuée.

**Caisse :**

Modification du fond de caisse, suite à la découpe déplacée vers l'arrière pour le passage de la nouvelle commande de blocage du différentiel du pont.

**Panneaux latéraux :**

Réduction de la hauteur de la partie inférieure des panneaux latéraux.

Elargissement au droit des passages de roue arrière pour assurer le montage des nouvelles roues.

**Passages de roues avant :**

Découpe de la partie inférieure arrière adaptée aux nouveaux panneaux latéraux.

Teinte nouvelle et unifiée. Gris 602.

**Planche de bord :**

Augmentation du trou de logement du commutateur de signal de détresse dans la planche de bord.

**VIII- GARNITURES****Capote - Armature de capote :**

Sangles de fermeture et pattes d'attache de capote sur panneaux latéraux de teinte noire, en remplacement de la teinte ocre.

Réduction au nombre de trois, au lieu de quatre, des sangles arrière des capotages latéraux.

Partie supérieure fixée par deux boutons tourniquets à l'armature, au lieu d'un.

**IX- REPARATION**

Pour la réparation des véhicules sortis antérieurement à ces modifications, le Département des Pièces de Rechange fournira les pièces nouvelles suivantes en remplacement des anciennes :

- **Cadre de fixation des sièges avant** prévu pour la console crantée.
- **Planche de bord** avec découpe agrandie prévue pour le montage du nouveau contacteur de détresse à 7 broches.  
Garnir le trou d'un obturateur ( N° P.R. 95 570 026 ) et déplacer le commutateur 4 broches vers l'emplacement non utilisé.
- **Caisse** sans découpe ni trou de fixation pour la commande de blocage du différentiel du pont arrière.  
Un adhésif placé dans le fond de la caisse comportant les découpes à effectuer permet d'adapter celle-ci aux différentes commandes.
- **Pivots avant et bras arrière** avec partie inférieure retouchée.

**Monte des nouvelles roues avec pneumatiques 155 × 14 sur les véhicules sortis antérieurement :**

Il est possible d'effectuer le montage, à condition de remplacer les leviers et barres de direction. Un ensemble de barres et de leviers est proposé par le Département des Pièces de Rechange sous la référence : N° P.R. 95 577 990.

Retoucher la partie inférieure des pivots pour assurer la garantie de 4 mm à la jante (voir page 3).

Elargir les passages de roue arrière pour garantir la nouvelle monte.

## SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle  
( Droits de reproduction réservés )

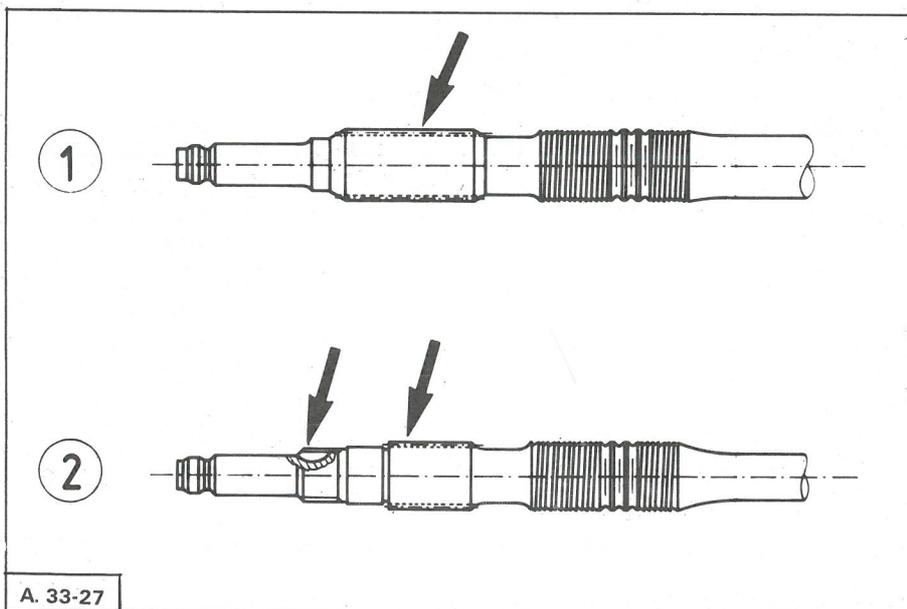


Depuis **Février 1982** ( Numéro d'organisation P.R. : 1925 ), les véhicules 2 CV, Dyane et Acadiane sont équipés d'un **mécanisme d'embrayage à diaphragme**.

( Le véhicule Méhari ( AY série CA ) bénéficiera de ce montage ultérieurement ).

Cette nouvelle disposition entraîne les modifications suivantes :

- Nouveau volant moteur, allégé, avec pions de centrage,
- Nouveau disque à moyeu fixe [  $\phi = 160$  mm - 18 cannelures ],
- Nouvelle butée [ VERTO - Réf. : 366402 ],
- Nouvelle agrafe de butée,
- Carter d'embrayage [ nouvelle garantie entre la fourchette et le volant du moteur ]
- Arbre primaire [ longueur des cannelures d'entraînement du disque augmentée - Absence de logement de clavette ].



A. 33-27

- ① : Nouvel arbre primaire  
② : Ancien arbre primaire

## NOTE TECHNIQUE

N° 82-215 A

Le 22 Mars 1982

Cette note concerne

L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

### PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

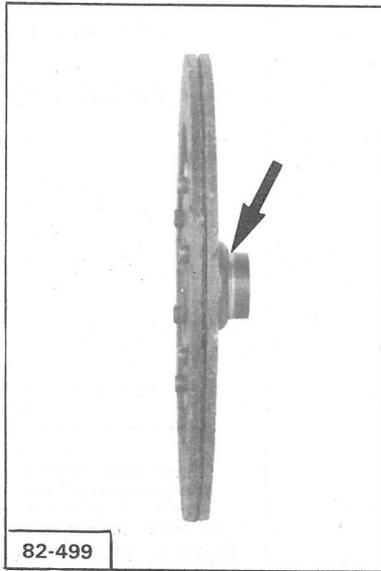
TOUS PAYS

**VÉHICULES  
2 CV  
( AZ série KA )  
( Sauf embrayage  
centrifuge )  
  
DYANE  
( AY série CB )  
ACADIANE  
( AY série CD )  
MEHARI  
( AY série CA )**

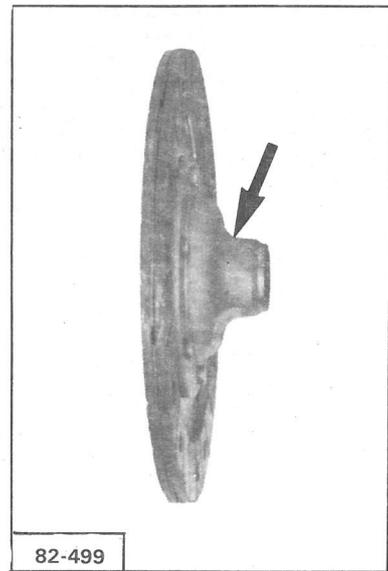
### EMBRAYAGE

Mécanisme à diaphragme

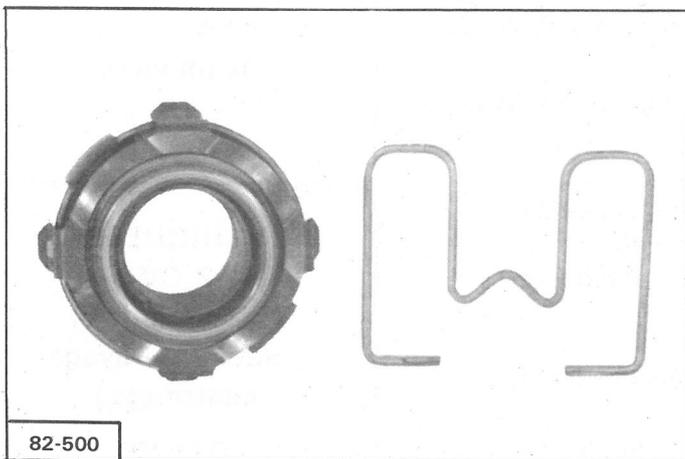
T.S.V.P.



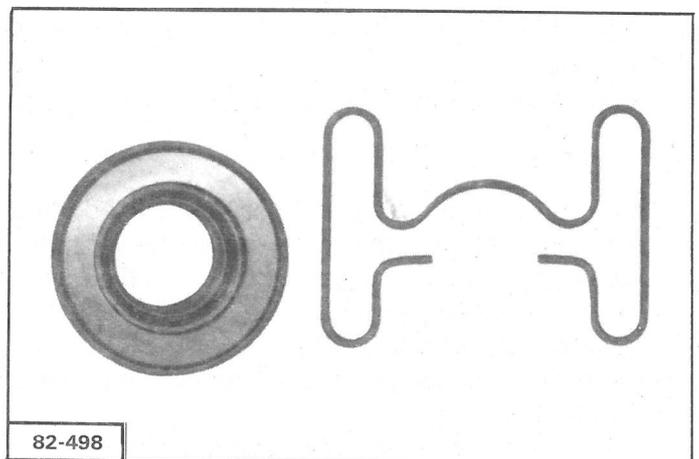
NOUVEAU DISQUE



ANCIEN DISQUE



NOUVELLE BUTÉE



ANCIENNE BUTÉE

## PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION DES PIECES NOUVELLES	N° P.R.
Volant moteur : .....	95 559 486
Mécanisme à diaphragme ( Verto 160 DBR 210 ) : .....	75 492 572
Disque : .....	95 495 173
Butée : .....	95 494 929
Agrafe : .....	95 576 819
Arbre primaire : 2 CV ( 19 dents ) : .....	95 563 550
Dyane, Acadiane ( 20 dents ) : .....	95 564 571
Méhari ( 19 dents ) : .....	95 563 774
Carter de boîte de vitesses : .....	95 563 547

## REPARATION

A épuisement des stocks, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que le nouveau carter.

Les boîtes de vitesses, nécessaires à la réparation des anciens véhicules, sont équipées du nouveau carter.

Il est possible de monter le nouvel arbre primaire sur les anciennes boîtes de vitesses, sans embrayage centrifuge, en conservant l'embrayage à linguets.

Les autres pièces constitutives de la nouvelle disposition ( volant moteur, mécanisme à diaphragme, disque, butée et agrafe ) ne sont pas interchangeables avec celles de l'ancienne. Les pièces pour montage "embrayage à linguets" restent disponibles au Département des Pièces de Rechange.

REMARQUE : Les véhicules équipés d'un embrayage centrifuge conservent l'ancienne disposition mais bénéficient du nouveau carter de boîte de vitesses.

<b>CITROËN</b> SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	<b>NOTE TECHNIQUE ATELIER</b>	<b>N° 82-215 A - AT.</b>
Le 14 Avril 1982	<b>MECANISME D'EMBRAYAGE A DIAPHRAGME</b>	<b>2 CV sauf embrayage centrifuge DYANE-ACADIANE-MEHARI</b>

+

Depuis **Février 1982** ( Numéro d'organisation P.R. : **1925** ), les véhicules 2 CV, Dyane et Acadiane sont équipés d'un **mécanisme à diaphragme**.

( Le montage sur Méhari ( AY série CA ) aura lieu ultérieurement ).

**Modifications :**

- Nouveau volant moteur, allégé, avec pions de centrage,
- Nouveau disque à moyeu fixe (  $\phi = 160$  mm - 18 cannelures ),
- Nouvelle butée ( VERTO - Réf. 366 402 ) + nouvelle agrafe,
- Carter d'embrayage ( garantie entre fourchette et volant moteur ),
- Arbre primaire ( longueur des cannelures d'entraînement du disque augmentée - absence de logement de clavette ).

**PIECES DE RECHANGE**

DESIGNATION DES PIECES NOUVELLES	N° P.R.
Volant moteur : .....	95 559 486
Mécanisme à diaphragme ( Verto 160 DBR 210 ) : .....	75 492 572
Disque : .....	95 495 173
Butée : .....	95 494 929
Agrafe : .....	95 576 819
Arbre primaire : 2 CV ( 19 dents ) : .....	95 563 550
Dyane, Acadiane ( 20 dents ) : .....	95 564 571
Méhari ( 19 dents ) : .....	95 563 774
Carter de boîte de vitesses : .....	95 563 547

**REPARATION**

A épuisement des stocks, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que le nouveau carter de boîte de vitesses.

Les boîtes de vitesses, nécessaires à la réparation des anciens véhicules, sont équipées du nouveau carter.

Il est possible de monter le nouvel arbre primaire sur les anciennes boîtes de vitesses, sans embrayage centrifuge, en conservant l'embrayage à linguets.

Les autres pièces constitutives de la nouvelle disposition ( volant moteur, mécanisme à diaphragme, disque, butée et agrafe ) ne sont pas interchangeables avec celles de l'ancienne.

Les pièces pour montage "embrayage à linguets" restent disponibles au Département des Pièces de Rechange.

**REMARQUE :** Les véhicules équipés d'un embrayage centrifuge conservent l'ancienne disposition mais bénéficient du nouveau carter de boîte de vitesses.

<b>CITROËN</b> SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	<b>NOTE TECHNIQUE ATELIER</b>	<b>N°</b> 81-214 A - AT
Le 1er Juillet 1981	<b>ANNÉE-MODÈLE 1982</b> Modifications	<b>DYANE - ACADIANE</b>

7- 4

**I. MOTEUR - BOÎTE DE VITESSES :**

Suppression de l'option embrayage centrifuge ( DYANE ).  
 Point d'accrochage du ressort de rappel d'accélérateur unifié avec 2 CV.

**II. COMMANDE ET ACCESSOIRES :**

Nouvelle tirette de starter avec voyant incorporé.  
 Nouveau moteur d'essuie-glace, entraînant le montage d'une nouvelle planche de bord.

**III. HABILLAGE INTERIEUR :**

TEINTES MAINTENUES	TEINTES NOUVELLES	TEINTE SUPPRIMÉE
Jersey beige/rouge/brun Jersey orangé/brun Jersey vert/noir Targa noir	Jersey beige/marron/noir Jersey bleu/vert/noir	Jersey bleu/noir

**IV. CARROSSERIE ( ACADIANE ) :**

Création d'un coffre latéral, côté gauche, avec serrure de condamnation ( nouvelle traverse de soubassement de caisse, pour préserver l'emplacement du point de levage arrière gauche du véhicule )

**V. TEINTES DE CARROSSERIE :**

TEINTES MAINTENUES	TEINTES NOUVELLES	TEINTES SUPPRIMÉES
Cuivre Indien AC 334 ( Dyane ) Rouge de Castille AC 442 ( Dyane ) Vert Jade AC 539 ( Dyane ) Blanc Alaska AC 077 ( Acadiane )	Bleu Lagune AC 639 Beige Colorado AC 069 ( Dyane et Acadiane )	Bleu Azurite AC 650 Beige Nevada AC 074 ( Dyane et Acadiane )

**VI. ELECTRICITÉ :**

Nouveau faisceau avant, suite à :  
 - déplacement de l'avertisseur sonore,  
 - montage d'un nouveau moteur d'essuie-glace ( à inducteurs ferrite ).

**SERVICES A LA CLIENTÈLE**  
**DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE**



Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

## I. MOTEUR - BOÎTE DE VITESSES

Suppression de l'option embrayage centrifuge (DYANE).  
Déplacement du point d'accrochage du ressort de rappel d'accélérateur sur le collecteur d'air (montage identique à la 2 CV).

## II. COMMANDE ET ACCESSOIRES

Nouvelle tirette de starter avec voyant incorporé.  
Nouvelle planche de bord, permettant le montage d'un nouveau moteur d'essuie-glace.

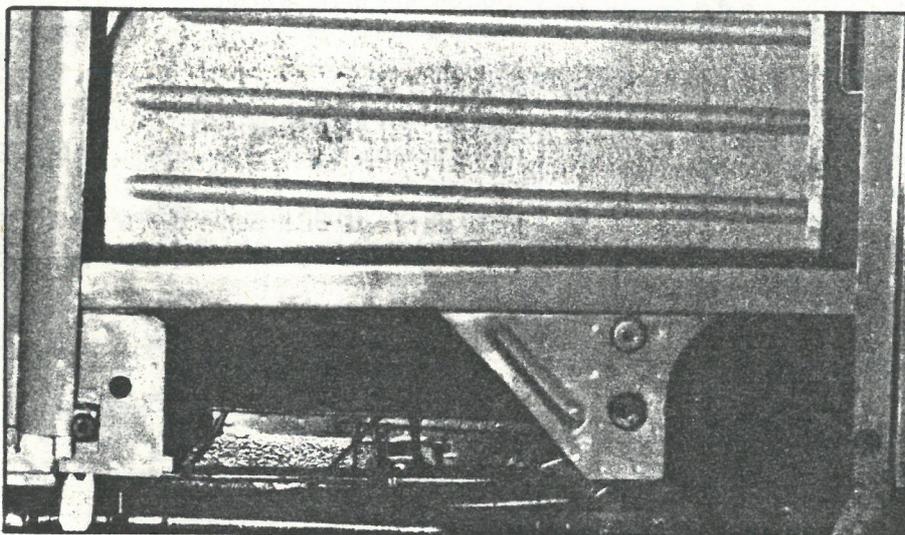
## III. HABILLAGES INTERIEUR

<b>Teintes maintenues :</b> Jersey beige/rouge/brun Jersey orangé/brun Jersey vert/noir Targa noir	<b>Teintes nouvelles :</b> Jersey beige/marron/noir Jersey bleu/vert/noir  <b>Teinte supprimée :</b> Jersey bleu/noir
--	--

## IV. CARROSSERIE

### ACADIANE

Création d'un coffre latéral, côté gauche, avec serrure de condamnation.



Cette modification nécessite le rallongement de la traverse de soulèvement de la caisse pour préserver le point de levage arrière gauche du véhicule.

## NOTE TECHNIQUE

N° 81-214 A

Le 1<sup>er</sup> Juillet 1981

Cette note concerne

L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

## PAYS INTÉRESSÉS :

*DIFFUSION :*

**TOUS PAYS**

*APPLICATION :*

**TOUS PAYS**

## VÉHICULES

**DYANE**

(AY série CB)

**ACADIANE**

(AY série CD)

**ANNÉE-MODÈLE 1982**

**Modifications**

Teintes de carrosserie :

TEINTES MAINTENUES	TEINTES NOUVELLES	TEINTES SUPPRIMÉES
Cuivre Indien AC 334 (Dyane) Rouge de Castille AC 442 (Dyane) Vert Jade AC 539 (Dyane) Blanc Alaska AC 077 (Acadiane)	Bleu Lagune AC 639 Beige Colorado AC 069 (Dyane - Acadiane)	Bleu Azurite AC 650 Beige Nevada AC 074 (Dyane - Acadiane)

V. ELECTRICITÉ

Nouveau faisceau avant, suite à :

- déplacement de l'avertisseur sonore,
- montage d'un nouveau moteur d'essuie-glace [ à inducteurs ferrite ].

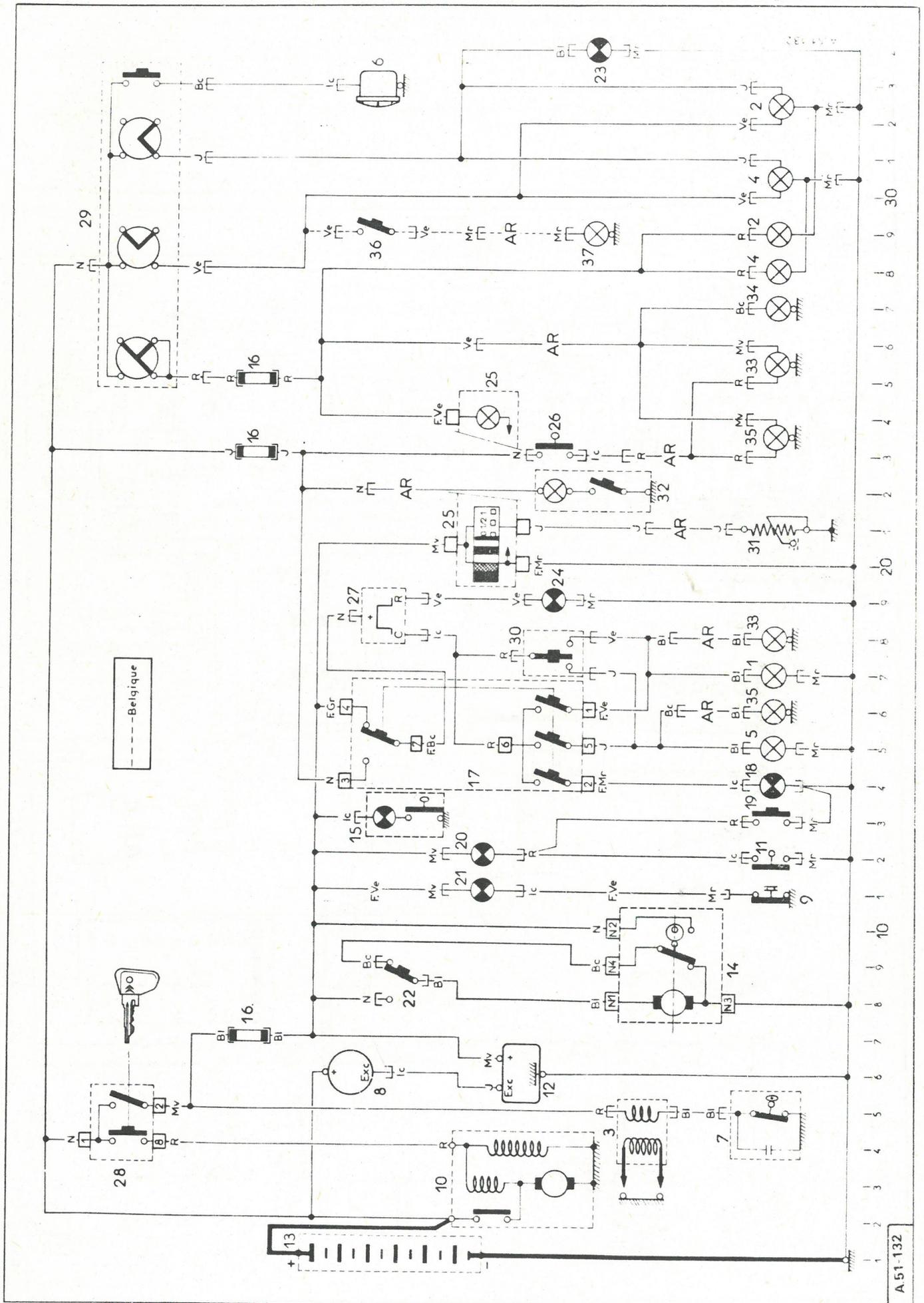
NOMENCLATURE DES PIÉCES

Rep.	Désignation	Position	Rep.	Désignation	Position
1	Feu de direction avant droit : .....	17	21	Voyant de pression d'huile moteur : .....	11
2	Phare droit :		22	Commutateur d'essuie-glace : .....	8 - 9
	- Feu de route : .....	33	23	Voyant de feux de route (suivant modèle) : ...	34
	- Feu de croisement : .....	32	24	Voyant de feux de direction (suivant modèle) :	19
	- Lanterne : .....	29	25	Tableau de bord :	
3	Bobine d'allumage : .....	4 - 5		- Eclaireur : .....	24
4	Phare gauche :			- Voltmètre thermique : .....	20
	- Feu de route : .....	31		- Indicateur de jauge de carburant : .....	21
	- Feu de croisement : .....	30	26	Contacteur de stop : .....	23
	- Lanterne : .....	28	27	Centrale clignotante : .....	18 - 19
5	Feu de direction avant gauche : .....	15	28	Contacteur antivol : .....	4 - 5
6	Avertisseur sonore : .....	33	29	Commutat. d'éclair. et d'avertisseur : 25 à 33	
7	Allumeur : .....	4 - 5	30	Commutateur des feux de direction : 17 - 18	
8	Alternateur : .....	6	31	Rhéostat de jauge de carburant : .....	21
9	Mano-contact d'huile moteur : .....	11	32	Plafonnier : .....	22
10	Démarrreur : .....	2 à 4	33	Bloc de feux arrière droit :	
11	Contact de niveau de liquide de frein : 12			- Stop et lanterne : .....	25 - 26
12	Régulateur de tension : .....	6 - 7		- Feu de direction : .....	18
13	Batterie : .....	1	34	Eclaireur de plaque de police : .....	27
14	Moteur d'essuie-glace : .....	8 à 10	35	Bloc de feux arrière gauche :	
15	Tirette de starter à voyant incorporé : 13			- Stop et lanterne : .....	23 - 24
16	Boîte à fusibles : .....	7 - 23 - 25		- Feu de direction : .....	16
17	Commutat. de signal de détresse : 14 à 16		36	Inter. de feu AR de brouillard (Belgique) : ...	29
18	Voyant de signal de détresse : .....	14	37	Feu arrière de brouillard (Belgique) : .....	29
19	Testeur de voyant de liquide de frein : 13				
20	Voyant de niveau de liquide de frein : 12				

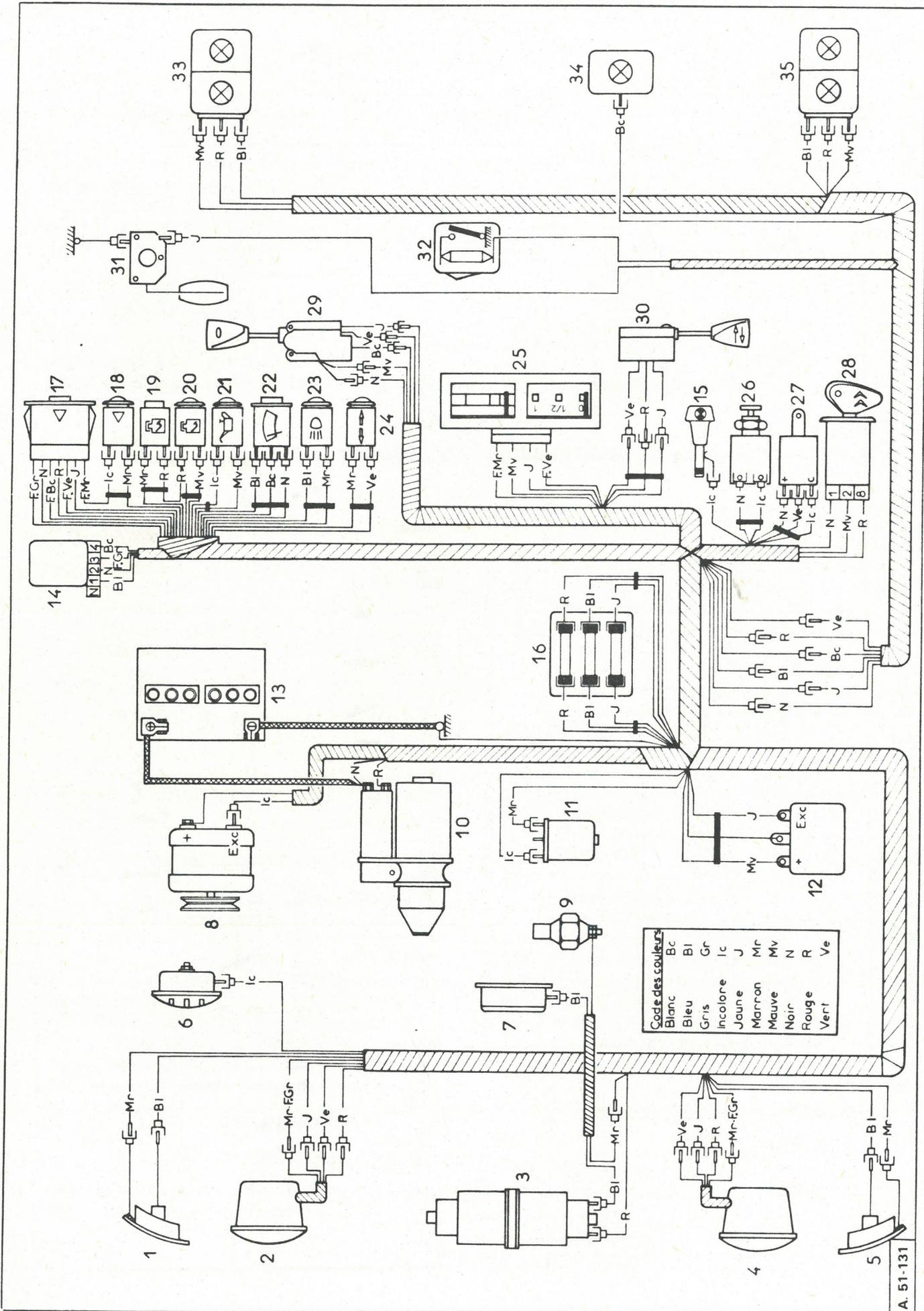
NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

Sans repère	Faisceau avant	FV	Fil volant
AR	Faisceau arrière		

# SCHEMA DE PRINCIPE



# SCHEMA D'INSTALLATION



**SERVICES A LA CLIENTÈLE**  
**DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE**

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

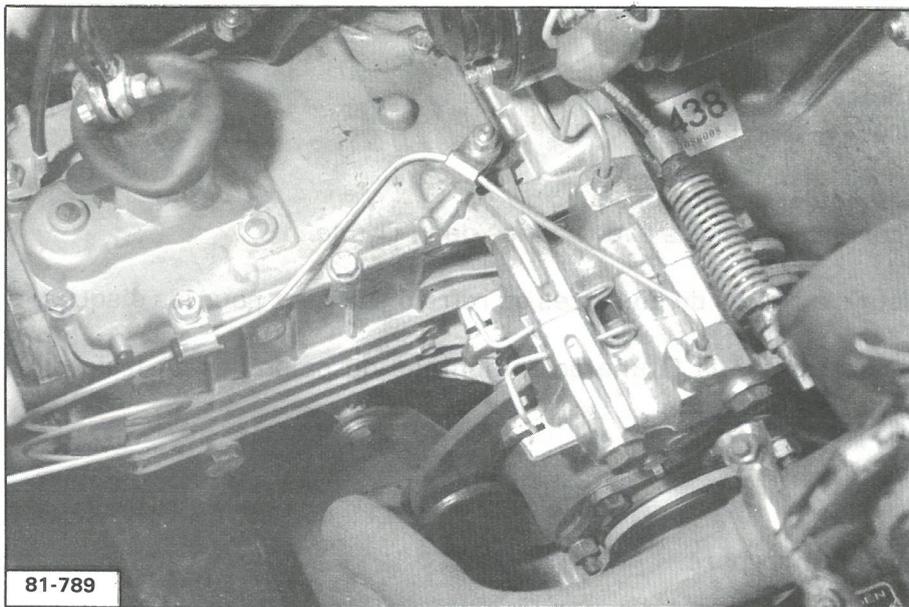
+17/2 n 2

### NOUVELLE GAMME

VEHICULES	EMBRAYAGE	PAYS
2 CV Spécial E	Centrifuge	France
2 CV Spécial 2 CV Club 2 CV Charleston	Mécanique	Tous Pays

### MODIFICATIONS TECHNIQUES

Montage des freins à disques à l'avant :



LE CIRCUIT HYDRAULIQUE DES FREINS DE CE VEHICULE FONCTIONNE AVEC DU LIQUIDE SPECIAL «L.H.M.» DE COULEUR VERTE, CE LIQUIDE D'ORIGINE MINERALE EST DE MEME NATURE QUE L'HUILE MINERALE DU MOTEUR.

L'UTILISATION DE TOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINDERAIT LA DETEIORATION COMPLETE DE L'INSTALLATION.

## NOTE TECHNIQUE

N° 81-213 A

Le 1er Juillet 1981

Cette note concerne

L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

### PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

**TOUS PAYS**

APPLICATION :

**TOUS PAYS**

**VÉHICULES**

**2 CV**

**( AZ série KA )**

**ANNÉE-MODÈLE 1982**

**Modifications**

T.S.V.P.

**Détail des modifications :**

Le montage des freins à disques est identique au montage des freins de la Dyane.

**RAPPEL : Bloc de freinage - Frein principal - Frein de secours****Disque :**

- Diamètre : 244 mm,
- Epaisseur d'origine : 7 mm,
- Epaisseur minimum : 4 mm,
- Voile maximum : 0,2 mm,
- Différence d'épaisseur maxi : 0,02 mm.

**Étrier :**

- Diamètre des pistons : 42 mm,
- Plaquettes : FERODO - 673
- Surface d'une plaquette : 22 cm<sup>2</sup>,
- Pastilles de frein de secours : FERODO,
- Surface d'une pastille : 7 cm<sup>2</sup>.

**Commande :**

Frein principal : pédalier à rapport de démultiplication modifié.

Frein de secours : Palonnier fixé sur traverse de plate-forme agissant sur deux câbles et leviers.

**Hydraulique :**

Maître-cylindre : diamètre = 17,5 mm, double circuit, pistons avec filtre, réservoir pour liquide vert avec filtre et bouchon nivocode.

Cylindre de roue arrière : diamètre = 16 mm.

**Canalisations :**

Alimentation série des blocs de freinage avant :

Maître-cylindre → bloc droit → bloc gauche.

**Modifications consécutives au montage des freins à disques :**

Boîte de vitesses : Utilisation des carters et paliers avec sorties de la Dyane.

Moteur : Nouveau collecteur d'air muni de goulottes de refroidissement pour les disques.

Plate-forme : Emploi de la plate-forme de la Dyane pour montage du palonnier du frein de secours.

**COMMANDE ET ACCESSOIRES**

Nouvelle tirette de starter avec voyant incorporé.

## HABILLAGE INTERIEUR

### Teintes maintenues :

Jersey beige/rouge/brun  
 Jersey orange/brun  
 Jersey vert/noir  
 Targa noir

### Teintes nouvelles :

Jersey beige/marron/noir  
 Jersey bleu/vert/noir  
 Jersey gris multiplié en losange (*Charleston*).

### Teintes supprimées :

Jersey bleu/noir  
 Jersey Pied de coq noir et blanc (*Charleston*).

## CARROSSERIE :

- Nouveau grillage pare-insectes derrière le volet d'auvent
- Nouveau monogramme : 2 CV Spécial E.
- Cuvelage des phares chromé (*Charleston*).

### Teintes de carrosserie :

#### Teintes maintenues :

Rouge Delage (*Charleston*) : ..... AC 446  
 Noir (*Charleston*) : ..... AC 200  
 Cuivre Indien : ..... AC 334  
 Rouge de Castille : ..... AC 442  
 Vert Jade : ..... AC 539

#### Teintes nouvelles :

Bleu Lagune : ..... AC 650  
 Beige Colorado : ..... AC 074

#### Teintes supprimées :

Bleu azurite : ..... AC 650  
 Beige Nevada : ..... AC 074

## ELECTRICITÉ

Nouveau faisceau avant, suite à :

- Adjonction d'un fil d'alimentation pour voyant de starter,
- Nouveau moteur d'essuie-glace à inducteurs ferrite.

## NOMENCLATURE DES PIECES

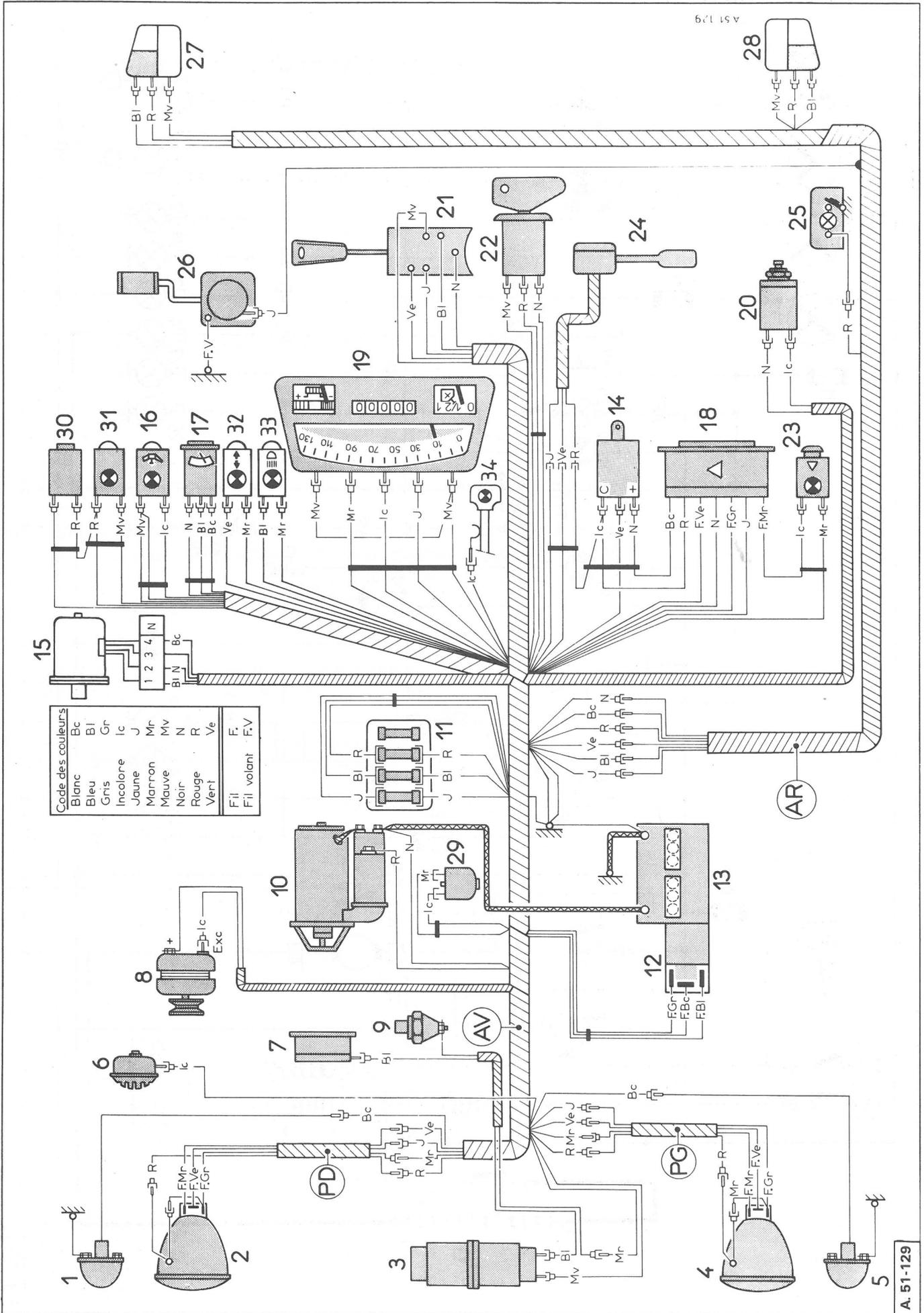
Rep.	Désignation	Position	Rep.	Désignation	Position
1	Clignotant avant droit : .....	11	19	Tableau de bord :	
2	Phare droit :			- Eclaireur : : .....	24
	- Feu de route : .....	31		- Voltmètre : .....	20
	- Feu de croisement : .....	30		- Récepteur de jauge : .....	19
	- Lanterne : .....	25	20	Contacteur de stop : .....	23
3	Bobine d'allumage : .....	4 - 5	21	Commutateur d'éclairage : .....	25 à 29
4	Phare gauche :		22	Contacteur antivol : .....	4 à 5
	- Feu de route : .....	29	23	Voyant de signal de détresse : .....	16
	- Feu de croisement : .....	28	24	Commutateur des clignotants : ....	12 - 13
	- Lanterne : .....	24	25	Plafonnier : .....	22
5	Clignotant avant gauche : .....	13	26	Rhéostat de jauge : .....	19
6	Avertisseur sonore : .....	30	27	Bloc des feux arrière droit :	
7	Allumeur : .....	4 - 5		- Clignotant : .....	12
8	Alternateur : .....	6		- Stop : .....	23
9	Mano-contact d'huile moteur : .....	18		- Lanterne : .....	27
10	Démarrreur : .....	2 à 4	28	Bloc des feux arrière gauche	
11	Boîtes à fusibles : .....	9 - 23 - 25		- Clignotant : .....	14
12	Régulateur de tension : .....	7		- Stop : .....	22
13	Batterie : .....	1		- Lanterne : .....	26
14	Centrale clignotante : .....	12 - 13	29	Contacteur de niveau sur bocal de frein :	21
15	Moteur d'essuie-glace : .....	8 - 9	30	Bouton-poussoir de contrôle de voyant de	
16	Voyant de pression d'huile : .....	18		Nivocode : .....	21
17	Interrupteur d'essuie-glace : .....	9	31	Voyant de Nivocode : .....	21
18	Interrupteur de signal de détresse:14 à 16		32	Voyant des feux clignotants : .....	11
			33	Voyant des feux de route : .....	28
			34	Voyant de starter : .....	17

## NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

Sans repère	Faisceau avant	PG	Faisceau de phare gauche
AR	Faisceau arrière	PD	Faisceau de phare droit
		FV	Fil volant



SCHÉMA D'INSTALLATION



**SERVICES A LA CLIENTÈLE**  
**DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE**

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

*0*  
*1/9*  
*se*  
*26*

Depuis **Juillet 1980**, ce nouveau véhicule est commercialisé.

Ce véhicule dont le moteur fonctionne **exclusivement** aux **Gaz de Pétrole Liquéfiés** a des caractéristiques générales qui ne diffèrent de celles du véhicule Essence que par les points suivants :

**I- Poids :**

- Poids sur l'essieu avant (à vide en ordre de marche) : ... 400 kg
- Poids sur l'essieu arrière (à vide en ordre de marche) : ... 325 kg
- Poids total (à vide en ordre de marche) : ..... 725 kg

**II- Dimensions :**

Longueur intérieure de la caisse (entre coffrage de réservoir et portes arrière) : ..... 1,16 m

**III- Peinture :**

Exceptions faites des Flottes personnalisées comme P.T.T., E.D.F., Ponts et Chaussées, etc, les véhicules fonctionnant aux **G.P.L.** sont de couleur blanche référence AC 077.

**NOTA : Les illustrations de cette NOTE figurent sur les pages 5, 6 et 7.**

T.S.V.P.

**NOTE  
TECHNIQUE**

**N° 80-212 A**

Le 5 Septembre 1980

**Cette note concerne :**

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

**PAYS INTÉRESSÉS :**

*DIFFUSION :*

**FRANCE**

*APPLICATION :*

**FRANCE**

**VÉHICULE  
FOURGONNETTE  
ACADIANE  
G.P.L.  
(AY série CD)**

**NOUVEAU VÉHICULE**

**Caractéristiques**

#### IV- Caractéristiques particulières du moteur :

Puissance ( DIN ) : 18 kW à 5000 tr/mn.

Couple maximal ( DIN ) : 3,6 m.daN à 2500 tr/mn.

#### Équipement G.P.L.

Il comprend :

- Un réservoir ( Fig.1 ) ( le réservoir d'essence est supprimé ).
- Une multivanne ( Fig.3 ).
- Un orifice de remplissage ( Fig.2 ) avec clapet anti-retour ( 3 ) relié à la multivanne par un flexible blindé.
- Une électro-vanne ( 11 ) reliée à la multivanne par un tube en cuivre recuit de 4 X 6, gainé ( Fig.4 ).
- Un vaporiseur-détendeur ( 14 : Fig.4 ).
- Un carburateur spécial ( 19 : Fig.5 ).
- Des tubulures d'admission ( 21 ) et d'échappement ( 18 ) spécifiques ( Fig.5 ).
- Un circuit de réchauffage du vaporiseur-détendeur.

#### Réservoir ( Fig.1 ) :

Le réservoir de carburant est soumis aux prescriptions réglementaires concernant les appareils à pression. Il doit donc subir tous les cinq ans les visites et épreuves périodiques prévues.

Il est fixé à la caisse par des sangles ( 1 ) par l'intermédiaire de supports ( 2 ) avec renforts sous le plancher.

Il est protégé des chocs éventuels par un coffrage métallique.

Il est muni d'une multivanne.

#### Multivanne ( Fig.3 ) :

Elle est fixée sur une collerette du réservoir et orientée vers l'avant du véhicule, entre les sièges conducteur et passager. L'étanchéité entre multivanne et collerette du réservoir est réalisée par un joint caoutchouc.

La multivanne comprend un raccord ( 4 ) d'entrée ( arrivée du flexible de remplissage ) dont l'étanchéité est réalisée par un joint torique et un raccord ( 5 ) de sortie ( tube cuivre allant vers le moteur ) dont l'étanchéité est réalisée par une olive. Un robinet ( 9 ) d'arrivée et un robinet ( 7 ) de sortie permettent d'isoler le réservoir si nécessaire. L'ensemble de la multivanne, raccords et robinets est logé dans un boîtier étanche ( 6 ) avec couvercle amovible en plastique anti-choc. Les tubes d'arrivée et de sortie passent dans les gaines ( 8 ) qui assurent une ventilation du boîtier.

La multivanne comporte :

- un clapet anti-retour à l'entrée,
- un limiteur de débit à la sortie qui ne fonctionne qu'en cas de rupture du tube de liaison entre multivanne et électro-vanne ou vaporiseur.

Le rôle de la multivanne est :

- d'indiquer le niveau du gaz liquide contenu dans le réservoir,
- de limiter le remplissage du réservoir à 85% de la capacité totale soit 53 litres de gaz liquide.

#### Électro-vanne ( Fig.4 ) :

L'électro-vanne comporte à sa partie inférieure un élément filtrant et un aimant.

- Un tiroir commandé par un électro-aimant ne permet l'arrivée de gaz liquide au vaporiseur que lorsque le contact est mis.

#### Vaporiseur-détendeur ( Fig.4 ) :

Le vaporiseur-détendeur comporte principalement deux étages :

- un premier étage où le gaz passe de la phase liquide à la phase gazeuse et où la pression est réglée à environ 350 m.bars. Les calories nécessaires à la transformation de liquide en gaz sont fournies par une circulation d'eau chaude ( tubes 12 et 13 )
- un deuxième étage de détente du gaz régule la pression à une valeur inférieure de 3 à 5 m.bar à la pression atmosphérique : le gaz ne peut donc arriver au carburateur que lorsque le moteur tourne et crée dans la tubulure une dépression égale ou inférieure à cette pression réglée.

Un électro-aimant commandé par un bouton poussoir ( 23 : Fig.6 ) au tableau de bord permet de paralyser le fonctionnement du 2ème étage de régulation et d'injecter ainsi un certain volume de gaz nécessaire aux démarrages à froid. L'électro-aimant ne peut fonctionner que lorsque le contact est mis et que pendant le temps où l'on appuie sur le bouton de commande.

**Carburateur ( Fig.5 ) :**

Le carburateur comprend un volet d'air qui commande la rotation du boisseau d'arrivée de gaz par un jeu de leviers et une biellette ( 17 ) de longueur réglable.

L'admission de gaz dans la veine d'air est assurée par un tube diffuseur, percé de trois rangées de trous, monté à force dans le corps du carburateur sous le volet d'air. La tête de ce tube porte une flèche qui doit être orientée vers le « R » venu de fonderie dans le corps du carburateur.

Un diaphragme ( rondelle percée d'un trou de  $\phi = 5,8$  mm ) situé entre le boisseau et le carburateur, limite le débit de gaz pour les hauts régimes.

**Tubulures ( Fig.5 ) :**

Les tubulures d'admission ( 21 ) et d'échappement ( 18 ) sont spécifiques au moteur fonctionnant aux **G.P.L.** Le réchauffage du carburateur est supprimé.

La liaison carburateur-tubulure d'admission est faite par une entretoise ( 20 ).

La tubulure d'échappement gauche comporte une chambre d'eau en « a ».

**Circuit de réchauffage :**

Le liquide ( mélange eau-antigel ) réchauffé par la tubulure d'échappement est pulsé dans le vaporiseur-détendeur par une pompe ( genre pompe à essence avec tubes d'entrée et de sortie de plus fort diamètre ).

La température du circuit est régulée par un tube en cuivre fixé à l'avant du collecteur d'air.

Un vase d'expansion ( 10 : Fig.4 ) fixé sur le déflecteur d'air froid complète le circuit.

Le liquide ( eau-antigel ) protège le circuit jusqu'à  $-15^{\circ}$  C.

**Particularités de conduite**

Seules les mises en route à froid et à chaud sont affectées par l'utilisation des **G.P.L.**

**Mise en route à froid : ( Fig.6 ) :**

- Mettre le contact.
- Appuyer sur le bouton ( 23 ) de commande d'enrichisseur pendant trois secondes environ. Ce temps est un temps moyen, la durée d'injection de gaz étant fonction de la température.
- Tirer sur la commande de starter ( 24 ).
- Actionner le démarreur.
- Repousser la commande de starter, dès que le moteur tourne normalement au ralenti.

A noter que le moteur « tient » le ralenti beaucoup plus rapidement que les moteurs fonctionnant à l'essence.

**Mise en route à chaud :** Actionner le démarreur **sans appuyer sur la pédale d'accélérateur**. Ne jamais accélérer à fond ( voir § Vaporiseur ) ni actionner la commande d'enrichisseur..

**ENTRETIEN****Réglage du ralenti ( Fig.5 ) :**

Le moteur étant chaud, agir sur la vis de butée de papillon d'air pour obtenir un régime de  $900 \pm 50$  tr/mn.

Desserrer les contre-écrous ( 16 ) de la biellette ( 17 ) de commande du boisseau pour obtenir un CO compris entre 0,2 et 0,8%.

Serrer modérément les contre-écrous.

**Réglage de la commande de starter ( Fig.5 ) :**

Le moteur étant chaud, en tirant à fond sur la tirette de starter, le moteur doit tourner à 4000 tr/mn.

Obtenir ce régime en déplaçant le serre-câble ( 22 ).

**Vérification de l'étanchéité des raccords :**

Utiliser de l'eau très savonneuse ( par exemple Teepol et eau ).

**Électro-vanne :**

Remplacer l'élément filtrant tous les 30000 km en procédant comme suit :

- Fermer le robinet de sortie de la multivanne.
- Mettre le moteur en route et le laisser tourner jusqu'à l'arrêt : il n'y a plus de gaz dans les canalisations.
- Déposer le filtre. Nettoyer l'aimant et remonter l'élément neuf.
- Ouvrir le robinet.
- Vérifier l'étanchéité de la cuve de l'électro-vanne ( eau savonneuse ).

**Tube caoutchouc entre vaporiseur et boisseau ( 15 : fig.5 ) :**

Ce tube doit être remplacé périodiquement. La date de remplacement est imprimée sur le tube. Ne pas oublier de remonter la gaine de protection et de vérifier que ce tube a suffisamment de garantie avec les autres organes du véhicule car la matière qui le constitue est sensible aux frottements.

**Réparation :** Pour toute opération comportant une intervention sur les tubes contenant du gaz liquide :

- Fermer les robinets de la multivanne.
- Laisser tourner le moteur jusqu'à l'arrêt.
- Débrancher la batterie.
- Eviter la proximité des sources de chaleur, de flamme ou d'étincelle.
- Pour les travaux de peinture, le véhicule peut être passé en cabine à condition de ne pas dépasser 50° C.

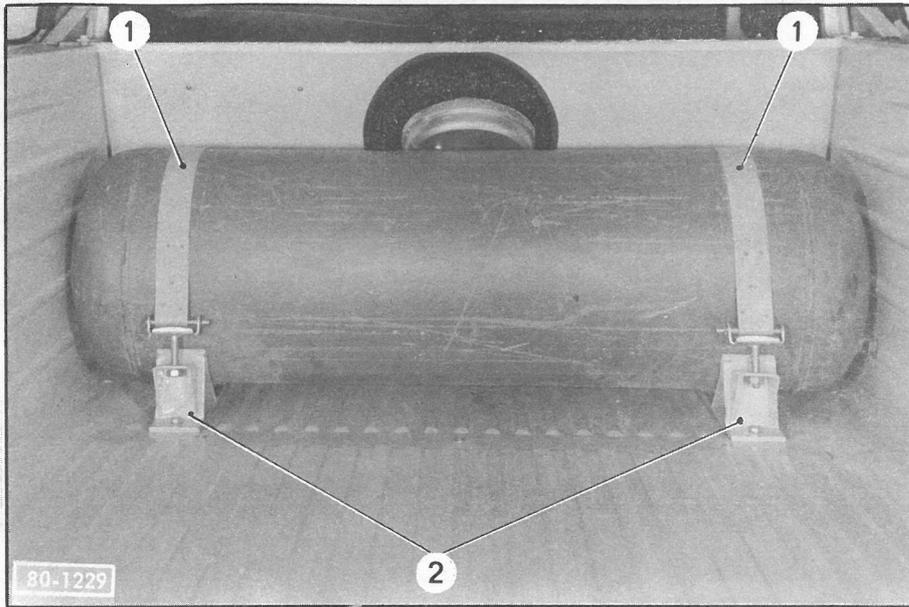


Fig. 1

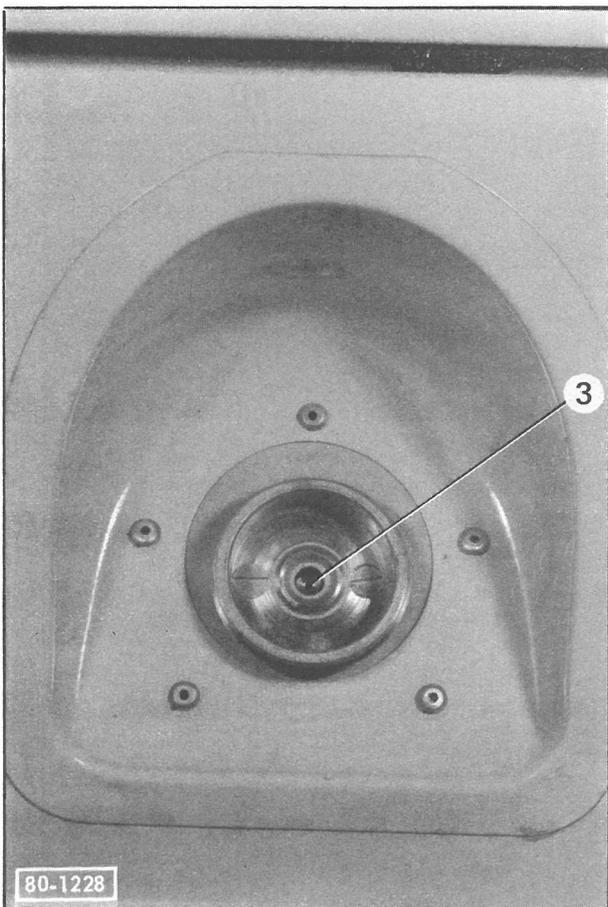


Fig. 2

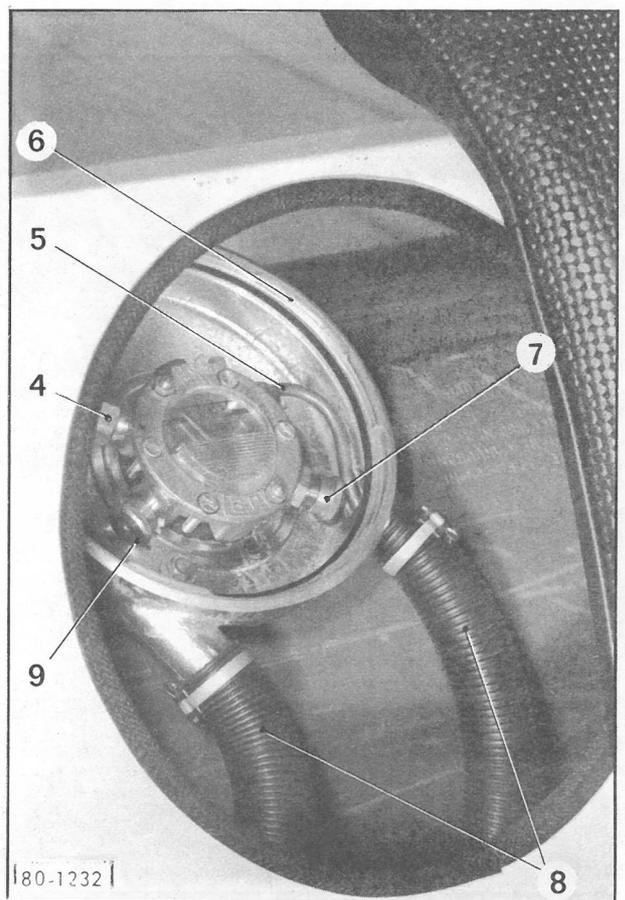


Fig. 3

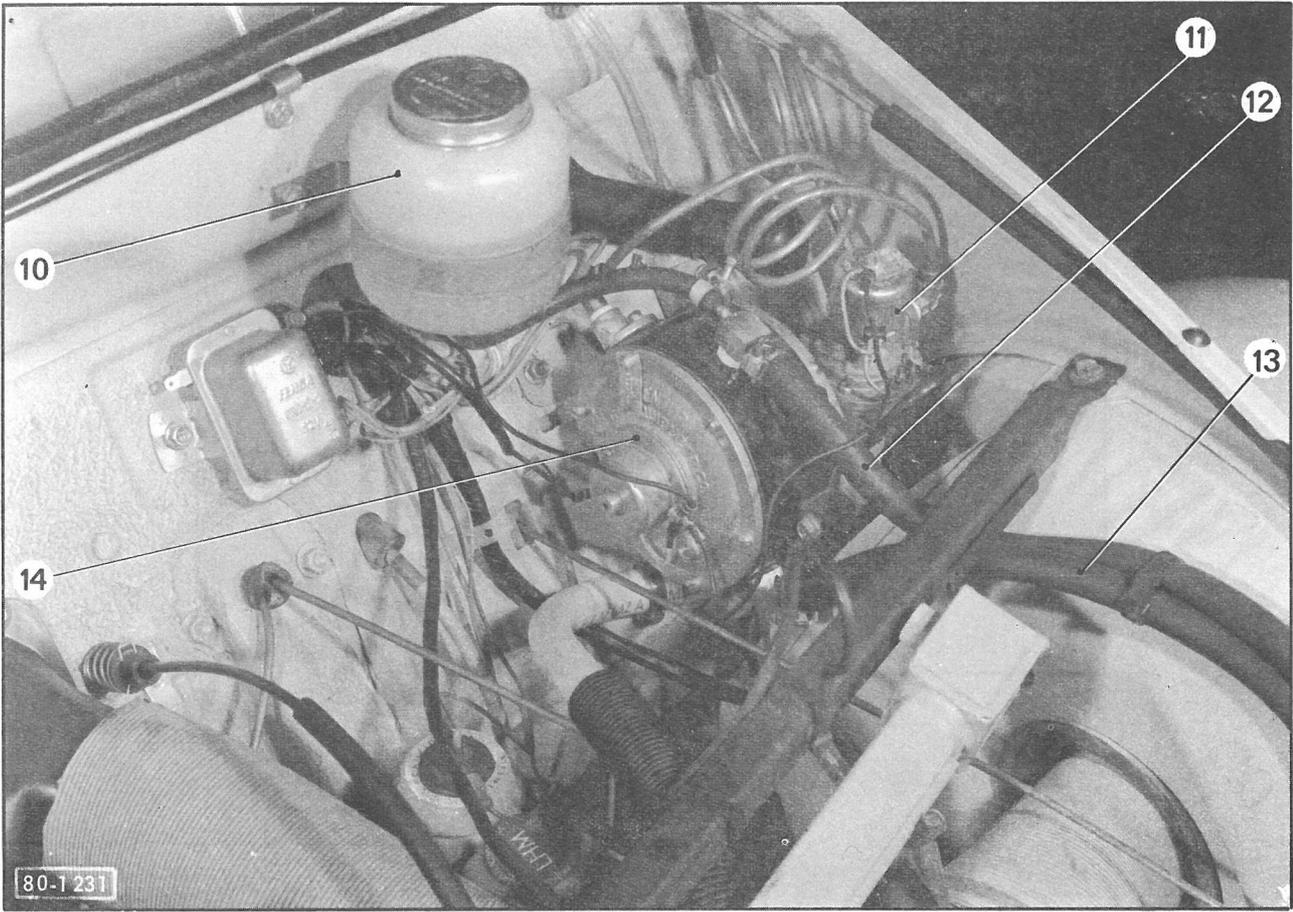


Fig. 4

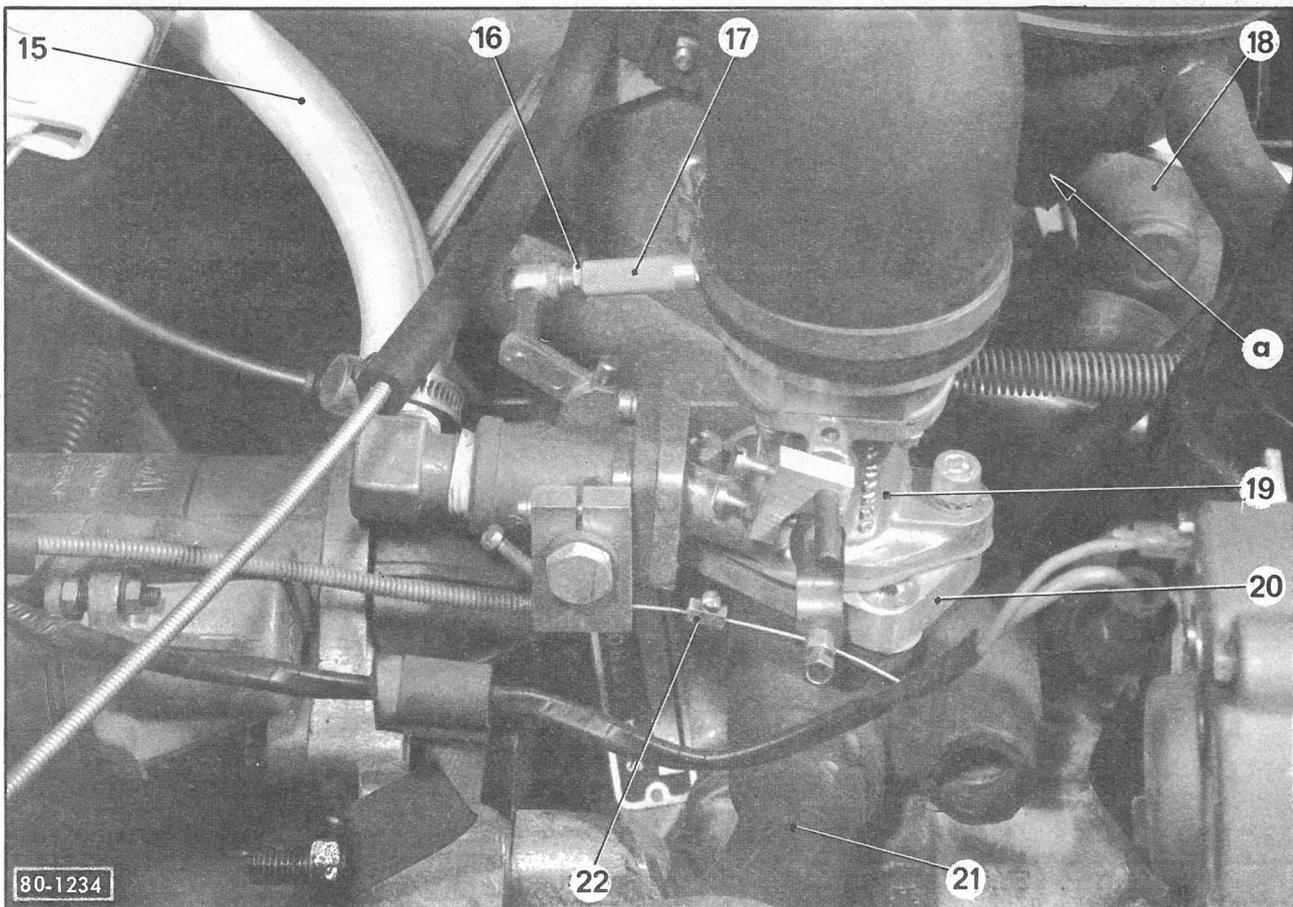


Fig. 5

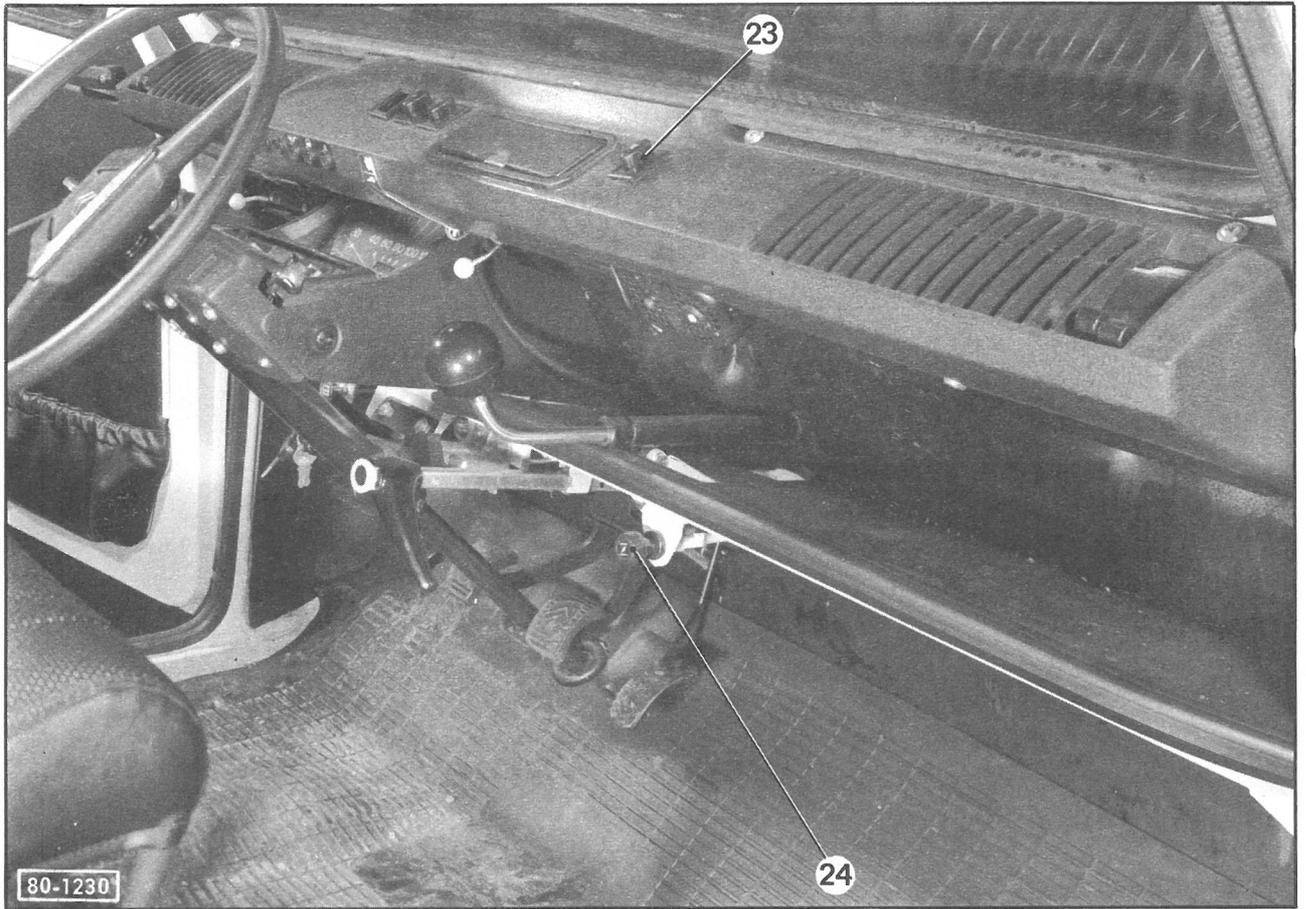


Fig. 6

**SERVICES A LA CLIENTÈLE**  
**DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE**

+ 5/8 80

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

**2 CV DYANE**

**1. Identité - Homologation :**

Nouvelle plaque Constructeur, conforme aux Directives CEE, (voir détail dans Note d'Information Tous Types à paraître).

Le marquage à froid qui se trouvait primitivement sur la plate-forme est situé désormais sur le longeron avant droit.

**2. Moteur - Alimentation :**

Nouveau carburateur adapté aux nouvelles valeurs de taux de polluants admissibles et définies par Directive CEE.

Moteur avec embrayage « normal » : SOLEX 26.35 CSIC, repère 225

Moteur avec embrayage centrifuge : SOLEX 26.35 SCIC, repère 226.

**Carburateur - Réglages :**

DÉSIGNATION	1 <sup>er</sup> CORPS	2 <sup>ème</sup> CORPS
Buse : <del>NOUVEAU VEHICULE</del> ..... .....	18	26
Gicleur principal : <del>NOUVEAU VEHICULE</del> ..... .....	102,5	87,5
Ajutage d'automatisme : .....	115	130
Tube d'émulsion : .....	1 F2	2 AA
Gicleur de ralenti : <del>NOUVEAU VEHICULE</del> ..... .....	39	
Air de ralenti : .....	215	
Trou de non renversement : .....	150	
Trou contrôlé par vis de richesse : .....	130	
Came de pompe de reprise : .....	59 522 012	
Injecteur ( haut ) : .....	35	
Débit ( par coup ) : .....	0,7 ± 0,15 cm <sup>3</sup>	
Pointeau ( à bille ) : .....	1,7 mm	
Flotteur ( double ) : .....	12,3 ± 3 g	
Niveau ( mesuré sur couvercle, entre axe de flotteur et joint ) : .....	21 ± 1 mm	

T.S.V.P.

**NOTE  
TECHNIQUE**

**N° 80-211 A**

Le 21 Juillet 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

**PAYS INTÉRESSÉS :**

DIFFUSION :

**TOUS PAYS**

APPLICATION :

**TOUS PAYS**

**VÉHICULES**

**A**

**Tous Types**

**ANNÉE MODÈLE 1981**

**Modifications**

**Anti-pollution :**

Régime de ralenti : . . . . .  $800 \begin{matrix} + 50 \\ - 0 \end{matrix}$  tr/mn

Teneur en CO : . . . . . **0,8 à 1,6%**

Teneur en CO<sub>2</sub> : . . . . . **> 9%**

**3. Divers****Rétroviseur intérieur - Pare-soleil :**

Montage d'un rétroviseur intérieur « Jour-Nuit » ce qui entraîne le montage de pare-soleil avec largeur réduite de 15 mm.

**Peinture :**

Maintien des teintes : . . . . BEIGE NEVADA ( AC 074 )

VERT JADE ( AC 539 )

BLEU AZURITE ( AC 650 )

Création des teintes : . . . . CUIVRE INDIEN ( AC 334 )

ROUGE de CASTILLE ( AC 442 )

Suppression des teintes : . . . . MANDARINE ( AC 437 )

JAUNE MIMOSA ( AC 333 )

**ACADIANE**

Ce modèle ne fait l'objet d'aucune modification autre que le montage du carburateur SOLEX 26.35 CSIC, repère 225, la nouvelle plaque Constructeur et le marquage à froid sur le longeron avant droit.

L'option « siège passager escamotable » est maintenue.

**Peinture :**

Les teintes « Année Modèle 1980 » sont reconduites :

- BEIGE NEVADA ( AC 074 )

- BLANC ALASKA ( AC 077 )

- BLEU AZURITE ( AC 650 ).

**MEHARI**

Les MEHARI 4 X 2 et 4 X 4 ne font l'objet d'aucune modification autre que le montage du carburateur SOLEX 26.35 CSIC, repère 225, la nouvelle plaque Constructeur et le marquage à froid sur le longeron avant droit.

L'option « Attelage de remorque » est supprimée et sera distribuée en « Accessoire P.R. ».

Les autres options :

- capote complète, avec portillons, pour MEHARI 4 X 2,

- capote complète, avec poche kangourou, pour MEHARI 4 X 4 ( portillons montés en série ),

- roue de secours sur capot, pour MEHARI 4 X 4.

**Teintes carrosserie :**

BEIGE HOGGAR

JAUNE ATACAMA

ORANGE T.P.

VERT MONTANA.

**SERVICES A LA CLIENTÈLE  
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE**

Note confidentielle  
( Droits de reproduction réservés )

Depuis **Mai 1980** pour unification de montage et amélioration du circuit de graissage moteur, le pignon et la roue de pompe à huile du moteur 652 cm<sup>3</sup> sont montés sur les moteurs 602 cm<sup>3</sup>. Ceci implique le montage d'un nouveau palier arrière d'arbre à cames ( formant corps de pompe à huile ).

**PIÈCES DE RECHANGE - RÉPARATION**

Le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que les nouvelles pièces, ainsi qu'un ensemble P.A.M. de réparation de pompe à huile destiné principalement aux véhicules sortis avant Mai 1980.

DÉSIGNATION DES PIÈCES NOUVELLES	N° P.R.
Corps de pompe à huile : .....	95 548 236
Pignon de pompe à huile : .....	75 488 893
Roue de pompe à huile : .....	75 488 894
Ensemble P.A.M. de réparation ( la référence sera communiqué ultérieurement par D.P.R )	
comprenant : 1 corps de pompe	
1 pignon	} pièces nouvelles
1 roue	
1 couvercle	
1 joint ( de corps de pompe )	} pièces inchangées
1 joint torique ( de couvercle )	
5 vis ( fixation couvercle )	

**NOTE  
TECHNIQUE**

**N° 80-210 A**

Le 4 Juillet 1980

**Cette note concerne :**

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

**PAYS INTÉRESSÉS :**

*DIFFUSION :*

**TOUS PAYS**

*APPLICATION :*

**TOUS PAYS**

**VÉHICULES**

**A**

**TOUS TYPES**

**MOTEUR  
602 cm<sup>3</sup>**

**Arbre à cames  
Pompe à huile**

**SERVICES A LA CLIENTÈLE**  
**DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE**

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

Ces véhicules diffèrent des modèles précédents par les points suivants :

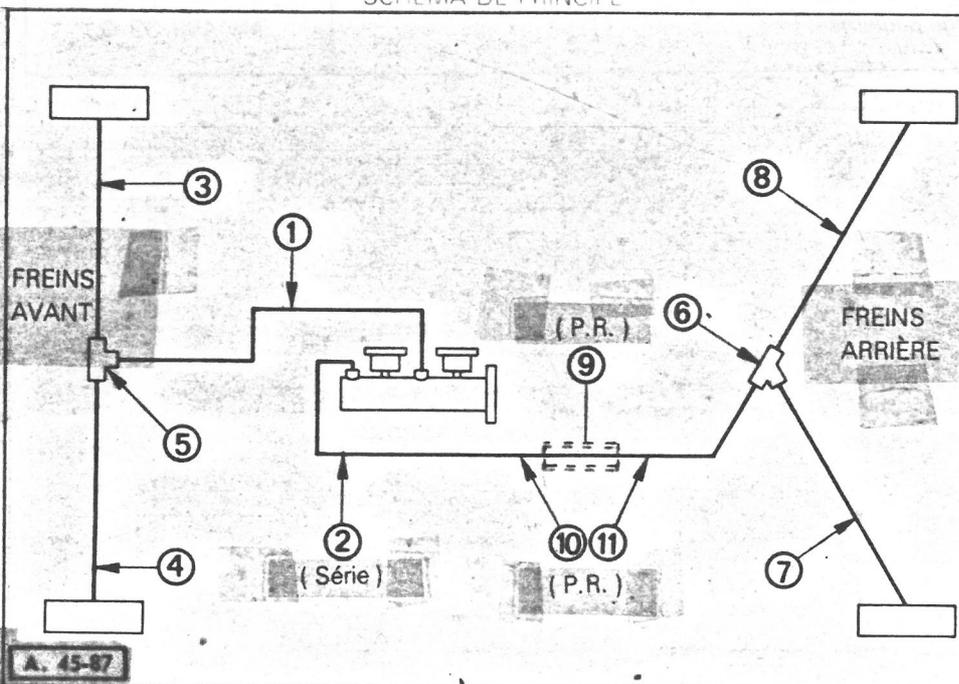
### MOTEUR

- Vis-raccords de tube de graissage de culasse arrêtées par un fil de fer.
- Puits de bougie évacuant les fuites éventuelles des gaz de combustion hors du circuit de chauffage.
- Disposition évitant le recyclage de l'air de refroidissement avec montage d'un joint entre collecteur d'air et tôle anti-recyclage de calandre (joint collé sur la tôle anti-recyclage).
- Faisceau d'allumage spécifique, avec obturateurs de puits de bougie en polyamide.
- Échangeurs munis d'une étiquette « Constructeur chauffage » portant leur année de fabrication.

### FREINS

Adoption du double circuit de freinage, avec filtres dans le réservoir de liquide de frein et dans le maître-cylindre (un en bout de chaque piston) et avec testeur de niveau de liquide du réservoir (voir Note Technique N° 80-208 A bis).

SCHÉMA DE PRINCIPE



T.S.V.P.

## NOTE TECHNIQUE

N° 80-209 A bis

MARS 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

### PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

DANEMARK

### VÉHICULES

2 CV 6

(AZ série KA)

### MOTEUR FREINAGE

Modifications

## PIÈCES DE RECHANGE

DÉSIGNATION	N° P.R.
Ensemble maître-cylindre ( avec réservoir, filtre, bouchon nivocode et joint ) : .....	95 555 655
Ensemble réservoir ( avec filtre, bouchon nivocode et joint ) : .....	95 554 585
Raccord caoutchouc entre réservoir et maître-cylindre : .....	5 509 368

## CANALISATIONS - RACCORDS

REPÈRE	DÉSIGNATION	N° P.R.
1	Tube entre maître-cylindre et raccord trois voies avant : .....	5 447 525
2	Tube entre maître-cylindre et raccord trois voies arrière ( série ) : .....	AY 453-330 A
3	Tube entre raccord trois voies avant et cylindre de roue avant droit : .....	AY 453-333 A
4	Tube entre raccord trois voies avant et cylindre de roue avant gauche : ...	AY 453-332 A
5	Raccord trois voies avant : .....	5 438 353
6	Raccord trois voies arrière : .....	AM 453-134
7	Tube entre raccord trois voies arrière et cylindre de roue arrière gauche : .....	5 421 919
8	Tube entre raccord trois voies arrière et cylindre de roue arrière droit : .....	5 421 922
9	Raccord deux voies arrière ( en pièces de rechange seulement ) : .....	AM 453-338 A
10	Tube entre maître-cylindre et raccord deux voies arrière ( en pièces de rechange seulement ) : .....	5 472 299
11	Tube entre raccords deux voies et trois voies arrière ( en pièces de rechange seulement ) : .....	AM 453-33 D

# CITROËN

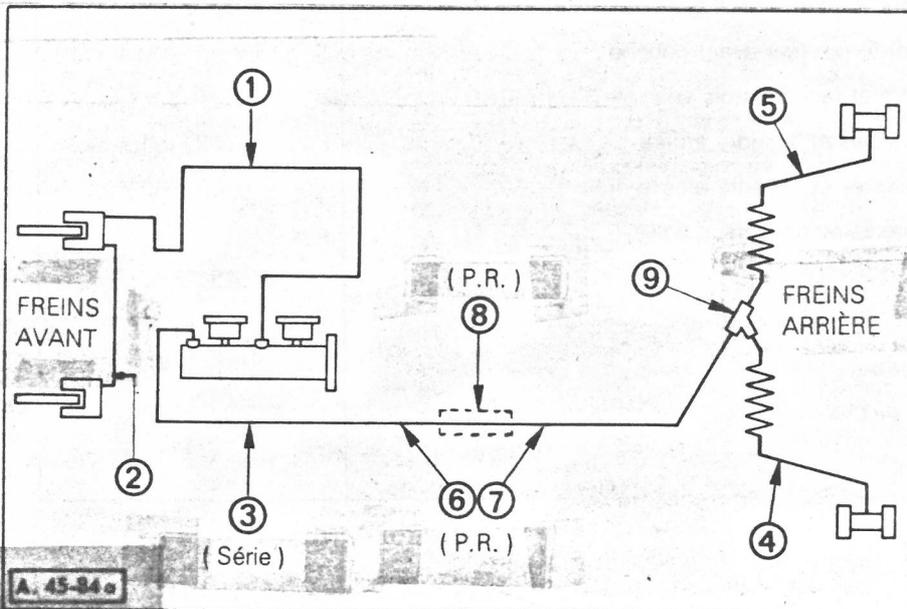
SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE  
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

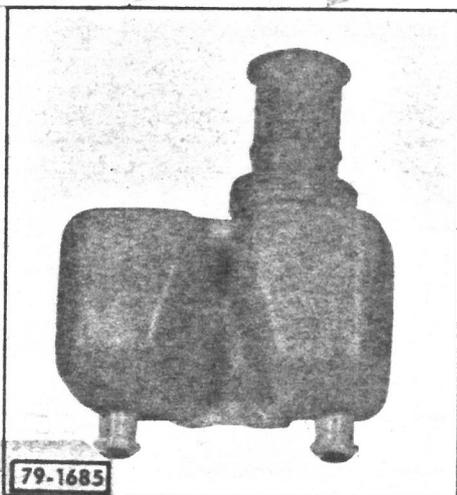
Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

**Montage du double circuit de freinage**, avec filtres dans le réservoir de liquide de frein et dans le maître-cylindre (un en bout de chacun des deux pistons) en remplacement du simple circuit

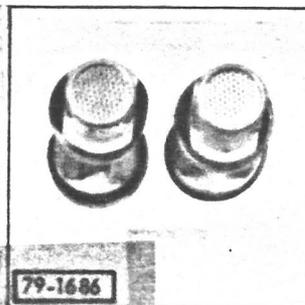
SCHEMA DE PRINCIPE



RÉSERVOIR



PISTONS



T.S.V.P.

CITROËN  
20 MAJ 1980

NOTE  
TECHNIQUE

N° 80-208 A bis

MARS 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

**PAYS INTÉRESSÉS :**

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

DANEMARK

VÉHICULES

DYANE 6

(AY série CB)

FREINAGE

Modifications

## PIÈCES DE RECHANGE

DÉSIGNATION	N° P.R.
Ensemble maître-cylindre ( avec réservoir, filtre, bouchon nivocode et joint ) : .....	95 555 656
Ensemble réservoir ( avec filtre, bouchon nivocode et joint ) : .....	95 554 586
Raccord caoutchouc entre réservoir et maître-cylindre : .....	5 509 368

## CANALISATIONS - RACCORDS

REPÈRE	DÉSIGNATION	N° P.R.
1	Tube entre maître-cylindre et étrier avant droit : .....	75 529 692
2	Tube entre étrier avant droit et étrier avant gauche : .....	75 529 701
3	Tube entre maître-cylindre et raccord trois voies arrière ( série ) : .....	AY 453-330 A
4	Tube entre raccord trois voies et cylindre arrière gauche : .....	5 421 919
5	Tube entre raccord trois voies et cylindre arrière droit : .....	5 421 922
6	Tube entre maître-cylindre et raccord deux voies ( en pièces de rechange seulement ) : .....	AY 453-342 A
7	Tube entre raccord deux voies et raccord trois voies arrière ( en pièces de rechange seulement ) : .....	AM 453-33 D
8	Raccord deux voies ( en pièces de rechange seulement ) : .....	AM 453-338 A
9	Raccord trois voies : .....	AM 453-134

# CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

## SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

CITROËN

21 MRS. 1980

+

## NOTE TECHNIQUE

N° 80-209 A

Le 29 Février 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

## PAYS INTÉRESSÉS :

*DIFFUSION :*

**TOUS PAYS**

*APPLICATION :*

**TOUS PAYS**

## VÉHICULES

**2 CV et DYANE**

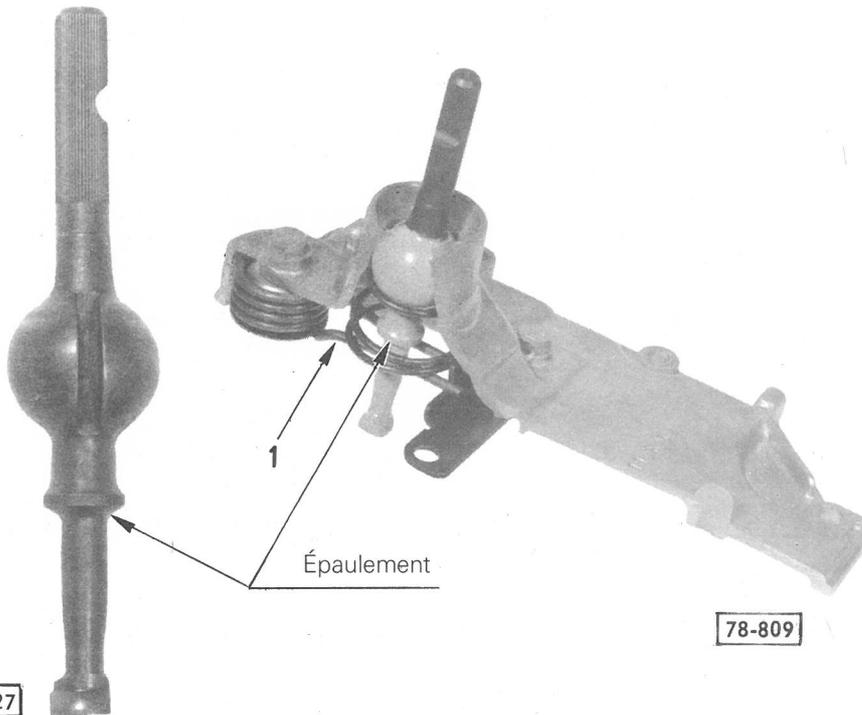
**Tous Types**

## BOÎTE DE VITESSES

**Commande des vitesses**

**Modification**

Dans le but d'améliorer le passage des vitesses (éviter les refus de passage), depuis **Février 1980**, le levier de commande des axes de fourchette possède un épaulement qui, prenant appui sur le ressort (1) (existant) évite l'enfoncement de la queue de rotule, en cas de fausse manœuvre.



78-727

78-809

### RÉPARATION

Les nouveaux leviers de commande sont interchangeables avec les anciens.

### PIÈCES DE RECHANGE

Type de véhicule	Ensemble couvercle et commande des axes de fourchettes assemblés
AZ - AY	75 524 524

# CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

CITROËN

09 APR. 1980

+3 21 - 1980

## SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

Les véhicules ACADIANE peuvent être équipés, en option, d'un siège avant droit escamotable.

Cette option entraîne les modifications suivantes :

- Remplacement des glissières du siège avant droit par une traverse avant et deux appuis d'assise arrière.
- Adjonction d'une traverse (à la liaison des planchers caisse-cabine) pour fixation du dossier du siège avant droit et de la cloison d'arrêt de charge, derrière le siège conducteur
- Adjonction de deux verrous de dossier de siège avant droit (en position « déployé »).
- Adjonction d'une protection latérale, entre les deux sièges avant, servant d'arrêt de charge lorsque le siège avant droit est en position « escamoté ».
- Sur la porte avant droite, remplacement de l'accoudoir par une poignée à sangle.
- Remplacement des manivelles de lève-glace de série par des manivelles spécifiques.
- Suppression de la sangle de maintien de la ceinture de sécurité côté droit.



T.S.V.P.

## NOTE TECHNIQUE

N° 80-208 A

Le 31 Mars 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

### PAYS INTÉRESSÉS :

*DIFFUSION :*

**TOUS PAYS**

*APPLICATION :*

**TOUS PAYS**

### VÉHICULES

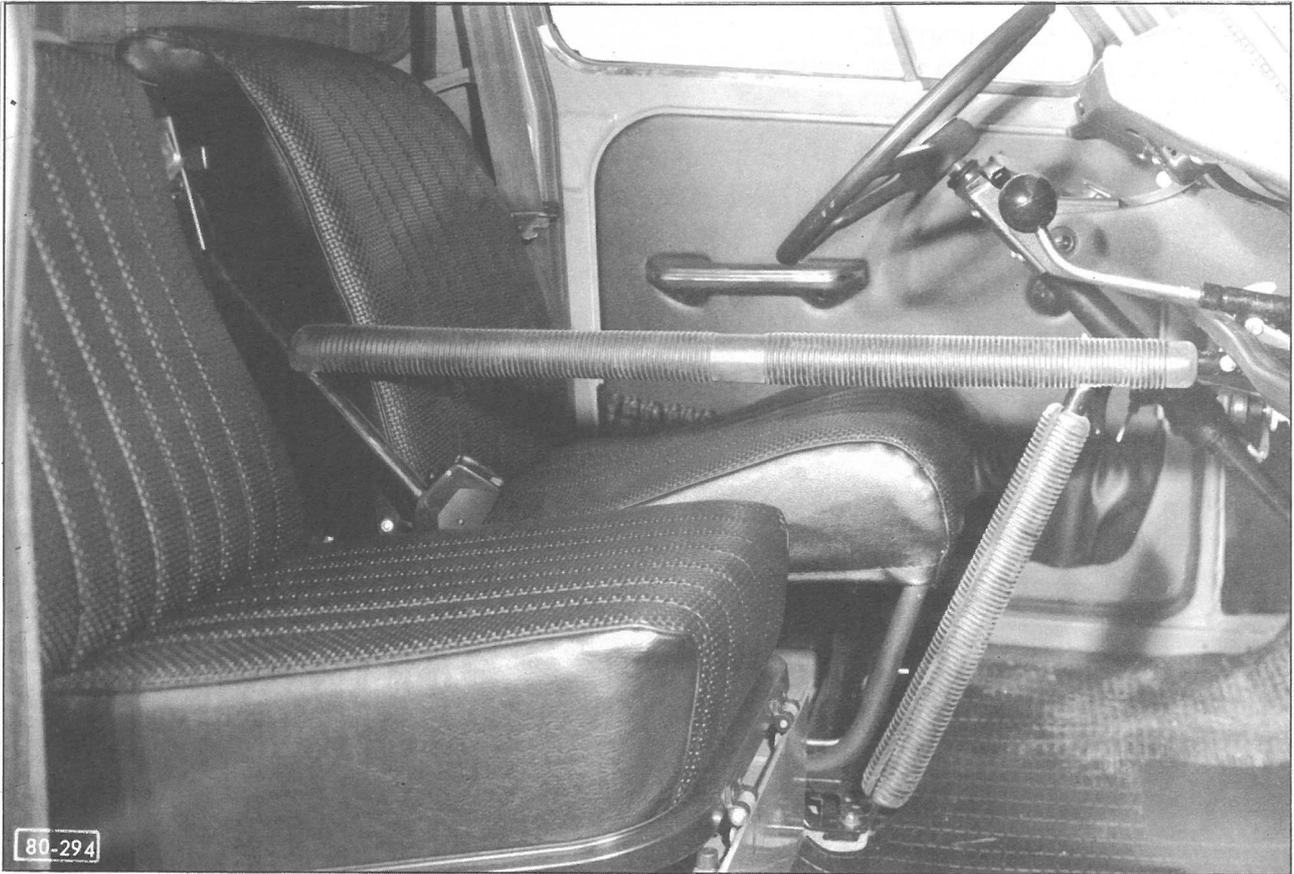
### ACADIANE

### (AY série CD)

### CARROSSERIE

**Option :**  
**Siège avant droit**  
**escamotable**

SIÈGE AVANT DROIT EN POSITION « DEPLOYÉ »



SIÈGE AVANT DROIT EN POSITION « ESCAMOTÉ »



# CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

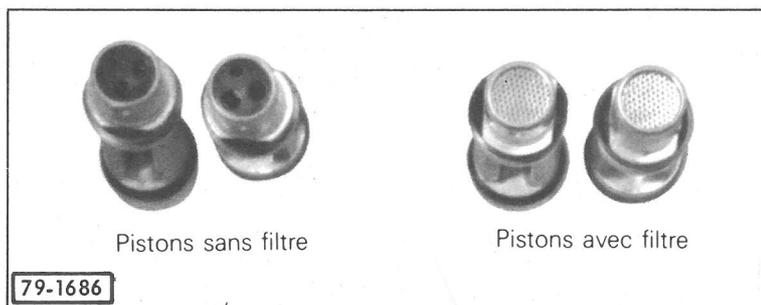
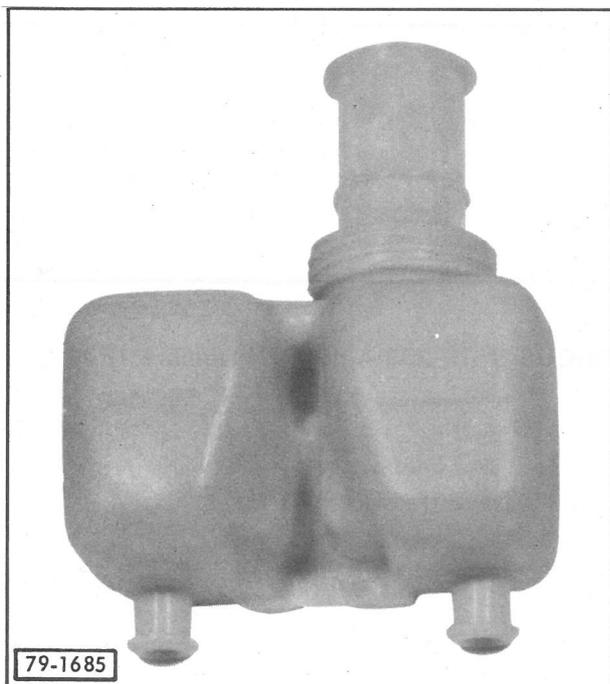
CITROËN

21 MRS. 1980

SERVICES A LA CLIENTÈLE  
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

Depuis **Février 1980**, les véhicules « A » Tous Types sont équipés d'un réservoir avec filtre et d'un maître-cylindre dont chacun des deux pistons possède également un filtre.



## RÉPARATION

Il faut impérativement qu'un maître-cylindre équipé de filtres soit alimenté par un réservoir également muni d'un filtre.

T.S.V.P.

## NOTE TECHNIQUE

N° 80-207 A

Le 29 Février 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

## PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

APPLICATION :

TOUS PAYS

## VÉHICULES

A

Tous Types

## FREINS

Réservoir  
Maître-cylindre

**PIÈCES DE RECHANGE**

Depuis **Février 1980**, le Département des Pièces de Rechange fournit les maîtres-cylindres (*munis de filtres*) équipés du réservoir correspondant (*également muni d'un filtre*).

DÉSIGNATION	N° P.R.
Ensemble M/C $\phi = 20,6$ mm + Réservoir : .....	95 555 655
Ensemble M/C $\phi = 17,5$ mm + Réservoir : .....	95 555 656

---

**ERRATUM A LA NOTE TECHNIQUE N° 79-203 A du 14 Novembre 1979****Page 3 - Supprimer les deux dernières lignes :**

( ce qui représente une distance etc ..... de la traverse d'essieu arrière ).

# CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

7/8

## SERVICES A LA CLIENTELE DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

Les opérations citées doivent être exécutées gratuitement entre 1000 et 1500 km.

Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que les clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

Seules les fournitures suivantes seront facturées au client :

- Huiles neuves en remplacement des huiles de vidange du moteur, de la boîte de vitesses et du pont arrière.
- Cartouche filtrante d'huile moteur.

NOTA : Si vous utilisez cette note ou une photocopie de celle-ci, comme gamme de travail, nous vous conseillons de la protéger en utilisant les pochettes en plastique vendues par le Département des Pièces de Rechange sous la référence MAN 006030.

T.S.V.P.

### NOTE TECHNIQUE

N° 79 - 206 A

Le 18 Décembre 1979

Cette note concerne :

L'ATELIER  
LE MAGASIN  
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

MEHARI 4 x 4

(AY série CE)

TRAVAUX A EFFECTUER

A LA-REVISION

DES 1000 KM



### OPERATIONS

### MODE OPERATOIRE

1°) Régler les culbuteurs ( à FROID ).

Régler une soupape lorsque la soupape correspondante du cylindre opposé est à pleine ouverture :  
Admission : 0,20 mm  
Echappement : 0,20 mm

2°) Vérifier l'écartement des contacts (angle de came) et le calage de l'allumeur.

Ecartement des contacts : 0,40 à 0,45 mm      Calage initial : 8° pige MR. 630-51/15 a  
Angle de came : 109° ± 3°  
Rapport DWELL : 60% ± 3%

3°) Vérifier et retendre, si nécessaire, la courroie d'alternateur.

4°) Vérifier et régler, s'il y a lieu, la garantie d'embrayage.

Garde à la pédale : 20 à 25 mm - Garde à la butée : 1 à 1,5 mm

5°) Vérifier et régler, s'il y a lieu, la course de la poignée de frein à main.

Levier au 4ème cran, les roues doivent être serrées.

6°) Vérifier et rétablir, s'il y a lieu, la pression des pneus.

Pneus	Avant	Arrière	Roue de secours
135 R 15 X M + S 8	1,7 bar	1,7 bar	1,9 bar

### ESSAI

Après exécution des travaux ci-dessus et ceux qui auraient pu être demandés par le client, effectuer un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule, puis remédier, si nécessaire, aux anomalies constatées.

Au retour d'essai :

7°) Régler le ralenti et la teneur en CO - CO<sup>2</sup>

Ralentis	Teneur	
	% CO	% CO <sup>2</sup>
800 <sup>+ 50</sup> / <sub>0</sub> tr/mn	0,8 à 1,6	> 9

8°) Vérifier l'étanchéité du circuit de freinage, de l'ensemble moteur-boîte de vitesses et du pont arrière.

9°) Vérifier le fonctionnement de la commande d'accélérateur. Ouverture complète des papillons (moteur arrêté).

### STATION SERVICE

10°) Graisser les mâchoires à coulisse des transmissions avant, arrière et centrale (déposer les tôles de fermeture).

Graisse TOTAL MULTIS

11°) Vidanger le carter d'huile moteur.

12°) Remplacer la cartouche filtrante d'huile moteur.

Instructions de montage inscrites sur la cartouche.

13°) Vidanger la boîte de vitesses et le pont arrière.

14°) Faire le plein d'huile de la boîte de vitesses et du pont arrière.

TOTAL EP 80 W/85 W - Capacité boîte de vitesses : 1,3 litre - Capacité pont arrière : 0,5 litre

15°) Faire le plein d'huile moteur.

TOTAL GTS 15 W 40 (Régions très froides : TOTAL Altigrade GT 10 W 30 - Capacité : 2,4 litres)

16°) Vérifier et établir, s'il y a lieu, le niveau de lave-glace.

17°) Vérifier et établir, s'il y a lieu, le niveau du liquide de frein.

TOTAL L.H.M. (Liquide minéral vert)

18°) Vérifier le serrage des bornes : batterie, démarreur, alternateur et régulateur.

19°) Vérifier le réglage des phares.

20°) Vérifier le fonctionnement de tous les récepteurs électriques et témoins.

21°) Vérifier et établir le niveau de l'électrolyte de la batterie.

# CITROËNA

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

**SERVICES A LA CLIENTELE**  
**DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE**

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

7/0

## NOTE TECHNIQUE

N° 79 - 205 A

Le 18 Décembre 1979

**Cette note concerne :**

L'ATELIER  
LE MAGASIN  
LA STATION SERVICE

**PAYS INTERESSES :**

TOUS PAYS

Les véhicules neufs, avant d'être livrés à la clientèle, doivent faire l'objet d'une préparation à la route.

Dans les pages suivantes sont regroupées toutes les opérations qui doivent être effectuées obligatoirement.

MEHARI 4 x 4

(AY série CE)

T.S.V.P.

PREPARATION  
DES  
VEHICULES NEUFS

## TRAVAUX A EXECUTER

### I - CONTROLES SOUS CAPOT.

Vérifier :

- le niveau d'huile moteur,
- le niveau du liquide de freins (LHM),
- le niveau du lave-glace,
- le niveau de l'électrolyte et le serrage des cosses de la batterie,
- le réglage et le fonctionnement de la tirette de starter,
- la présence de la roue de secours,
- la présence de l'outillage (cric et manivelle).

### II - CONTROLES DE L'EXTERIEUR.

Vérifier :

- le serrage des roues,
- la dimension et la pression de gonflage des cinq pneumatiques.

Vérifier le fonctionnement :

- des feux arrière,
- des feux de position et de l'éclairage de plaque,
- des feux de croisement,
- des feux de route,
- des stops,
- du signal de détresse.

### III - CONTROLES DANS LE VEHICULE - (*Protéger les sièges par des housses*)

S'assurer que les clés proposées correspondent aux différentes serrures du véhicule.

Vérifier le fonctionnement :

- de l'antivol (trois fonctions),
- des ceintures de sécurité,
- du frein de secours (verrouillage),
- des glissières de siège.

#### a) Mettre le contact :

Le témoin de pression d'huile moteur doit s'allumer.

#### b) Mettre le moteur en marche :

Le témoin de pression d'huile moteur doit s'éteindre.

#### c) Contrôler le fonctionnement :

- de l'indicateur de direction (répétiteur optique et sonore),
- de l'avertisseur sonore,
- de la commande d'essuie-glace et de lave-glace,
- de l'éclairage du tableau de bord,
- de la prise de courant pour baladeuse,
- du voyant du niveau de liquide de freins (ce dernier étant combiné avec l'indicateur de chute de pression),
- du voyant des feux de détresse,
- des voyants d'usure des plaquettes de frein (par mise à la masse des témoins d'usure).

#### d) Arrêter le moteur,

#### IV - CONTROLE DES HAUTEURS DU VEHICULE.

Se référer à la gamme A. 430-0 du MAN 008541, en prenant pour valeurs :

Hauteur avant :  $248 \begin{smallmatrix} + 10 \\ 0 \end{smallmatrix} \text{ mm}$

Hauteur arrière :  $333 \begin{smallmatrix} + 10 \\ 0 \end{smallmatrix} \text{ mm}$

#### V - ESSAI SUR ROUTE.

Vérifier le fonctionnement :

- du compteur de vitesse, du totalisateur, du totalisateur partiel, du compteur d'heures de fonctionnement en 4 x 4,
- de la jauge de carburant, de l'indicateur de charge,
- des commandes de chauffage et de répartition d'air chaud,
- du voyant de marche en 4 x 4,
- du voyant de blocage de différentiel.

Au retour d'essai, contrôler :

- le dessous du véhicule sur élévateur,
- les niveaux d'huile de la boîte de vitesses et du pont arrière.

#### VI - PREPARATION.

- Lavage du véhicule.
- Pose des plaques minéralogiques.

#### VII - LIVRAISON.

- Dépoussiérage du véhicule.
- Présentation au client :
  - Faire constater le niveau d'huile moteur, de liquide de freins et de lave-glace.
  - Faire constater la présence de la roue de secours, de l'outillage, de l'écran de calandre et, le cas échéant, des options.
  - Attirer l'attention sur le réglage des phares.
  - Remettre et expliquer le Guide d'entretien, la Notice d'emploi et la brochure Réseau.
  
- PROCEDER A LA MISE EN MAIN DU VEHICULE.

# CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

**SERVICES A LA CLIENTÈLE  
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE**

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

CITROËN

13 JUNI 1980

b  
c

## NOTE TECHNIQUE

**N° 79-204 A  
ADDITIF**

à la N.T. N° 204 du 18-12-79

Le 5 Juin 1980

**Cette note concerne :**

- L'ATELIER  
 LE MAGASIN  
 LA STATION SERVICE

### **PAYS INTÉRESSÉS :**

*DIFFUSION :*

**TOUS PAYS**

*APPLICATION :*

**TOUS PAYS**

## **RÉGLAGE DU LIMITEUR DE FREINAGE**

**VÉHICULES**

**MÉHARI 4 × 4**

**( AY série CE )**

**FREINS**

**Limiteur de freinage**

T.S.V.P.

## RÉGLAGE DU LIMITEUR DE FREINAGE

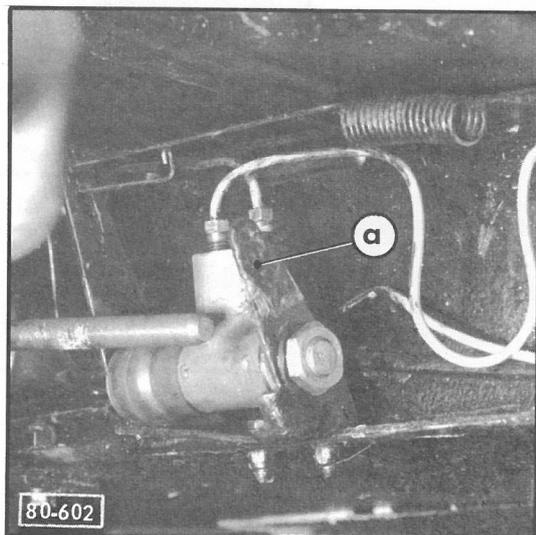
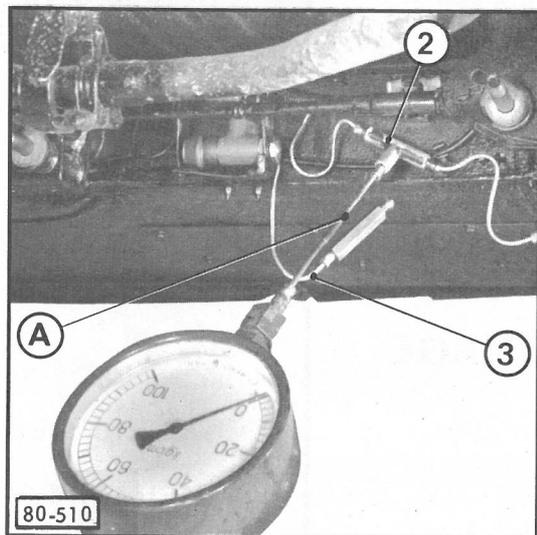
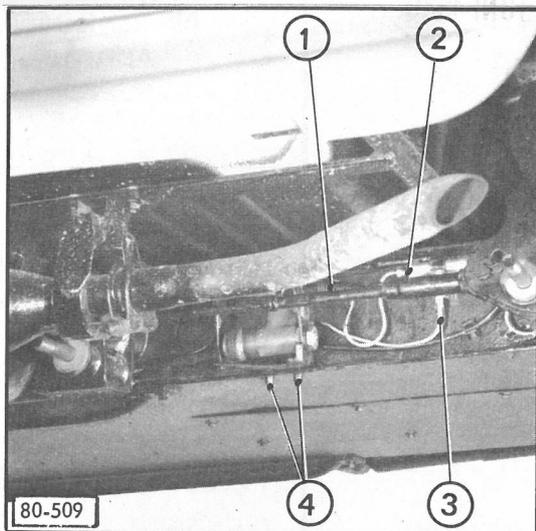
### I- Régler les hauteurs :

( Véhicule à vide, en ordre de marche ) :

Mesurer les hauteurs entre le sol et le dessous de la plate-forme, en un point situé entre les deux têtes des vis de fixation des traverses avant et arrière, à égale distance de chacune d'elle et à côté de l'arrêteur.

**Hauteurs avant :  $248 \begin{smallmatrix} +10 \\ 0 \end{smallmatrix} \text{ mm}$**

**Hauteurs arrière :  $333 \begin{smallmatrix} +10 \\ 0 \end{smallmatrix} \text{ mm}$**



### II- Régler la pression limitée :

( Utiliser un manomètre 0 - 100 bars ) :

a) Faire appuyer sur la pédale de frein, par un aide assis à la place du conducteur, et s'assurer que le ressort de commande du limiteur ( 1 ) ( grand ressort relié au bras arrière gauche ) a un jeu longitudinal compris entre **0 et 1 mm**. Sinon, desserrer les écrous ( 4 ) et déplacer le limiteur dans le sens convenable.

b) Désaccoupler le tube ( 3 ) du raccord 3 voies ( 2 ) et le bouchonner.

Relier le raccord 3 voies ( 2 ) à un manomètre 0 - 100 kg ( à l'aide d'un tube « A » ).

Purger le circuit raccord 3 voies-manomètre.

c) Faire appuyer sur la pédale de frein par un aide et lire la pression « de coupure » indiquée par le manomètre; elle doit être de  **$25 \pm 1$  bars**. Sinon, griffer la patte d'accrochage du petit ressort, en « a » ( ressort déposé sur la photo ).

*La pression de coupure augmente avec la tension du ressort et vice-versa.*

d) Déposer le manomètre et accoupler le tube ( 3 ) au raccord 3 voies ( 2 ).

### III- Purger les freins arrière et l'indicateur de chute de pression :

- Purger d'abord les freins arrière
- Purger ensuite l'indicateur de chute de pression.

NOTA : Il est possible de contrôler la pression de coupure **en charge maxi** ( conducteur + 320 kg de charge sur l'essieu arrière ).

On doit lire alors une pression de  **$80 \pm 1$  bars**.

RECTIFICATIF A LA NOTE TECHNIQUE N° 204 A DU 18-12-1979

Page 5 - chapitre VI- FREINAGE - § Frein de secours - 3<sup>e</sup> ligne :

au lieu de : Nouveau levier de renvoi avec plafonnier ... etc

lire : Nouveau levier de renvoi avec palonnier ... etc.

**CITROËN**

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

**SERVICES A LA CLIENTELE**  
**DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE**

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

modèle 80-01-14

0  
/  
0

Ce nouveau modèle de MEHARI est commercialisé depuis Décembre 1979 et proposé en deux versions :

- Camionnette 2 places,
- Camionnette 2 + 2 places, (avec aménagement pour banquette arrière).

### I - MOTEUR.

CITROËN, type A 06/635 (602 cm<sup>3</sup>), équipant déjà les véhicules MEHARI 4 × 2.

**Alimentation :** Semblable à celle des Méhari 4 × 2, sauf :

- Réservoir de carburant, genre Acadienne, fixé sur l'armature côté droit du véhicule, à l'emplacement de la roue de secours des Méhari 4 × 2, et possédant un puits de jauge permettant d'éviter les désamorçages dans les fortes pentes (contenance : 35 litres).

Allumage  
Circuit d'huile  
Circuit d'air } Identiques à ceux des Méhari 4 × 2

**Suspension moteur :** Semblable à celle des Méhari 4 × 2, mais à dureté augmentée.

### II - TRANSMISSION DU MOUVEMENT.

**Embrayage :** Identique à l'embrayage Méhari 4 × 2.

**Boîte de vitesses :** Ensemble comprenant les fonctions suivantes :

- 4 vitesses avant, pour utilisation courante en deux roues motrices (4 × 2), sur sol de bonne adhérence.
- 3 vitesses avant, par réduction des trois premiers rapports précédents, à l'aide d'un couple de pignons réducteurs (démultiplication = 1/2,64).
- Marche en quatre roues motrices (4 × 4), par crabotage de l'arbre de transmission vers les roues arrière.

#### IMPORTANT :

- Passage de « 4 × 2 » en « 4 × 4 » : le crabotage du pont arrière s'exécute normalement, véhicule en marche, en relevant le pied de l'accélérateur, ainsi que le retour de « 4 × 4 » en « 4 × 2 ».

T.S.V.P.

## NOTE TECHNIQUE

N° 79 - 204 A

Le 18 Décembre 1979

**Cette note concerne :**

L'ATELIER  
LE MAGASIN  
LA STATION SERVICE

**PAYS INTERESSES :**

TOUS PAYS

MEHARI 4 × 4

(AY série CE)

**NOUVEAU VEHICULE**

- **PASSAGE DE LA VITESSE NORMALE ( N ) A LA VITESSE REDUITE ( R )** : Le véhicule étant à l'arrêt complet, relever le pied de l'accélérateur et débrayer, puis pousser le levier de commande.

- Passage de la vitesse réduite ( R ) à la vitesse normale ( N ) : Peut se faire en marche, relever le pied de l'accélérateur et débrayer, puis tirer le levier de commande.

**ATTENTION** : Ne pas utiliser la vitesse réduite en marche en « 4 × 2 ».

- Blocage du différentiel : S'exécute normalement, véhicule en marche, à faible vitesse, ainsi que le déblocage.

### RAPPORTS DE DEMULTIPLICATION

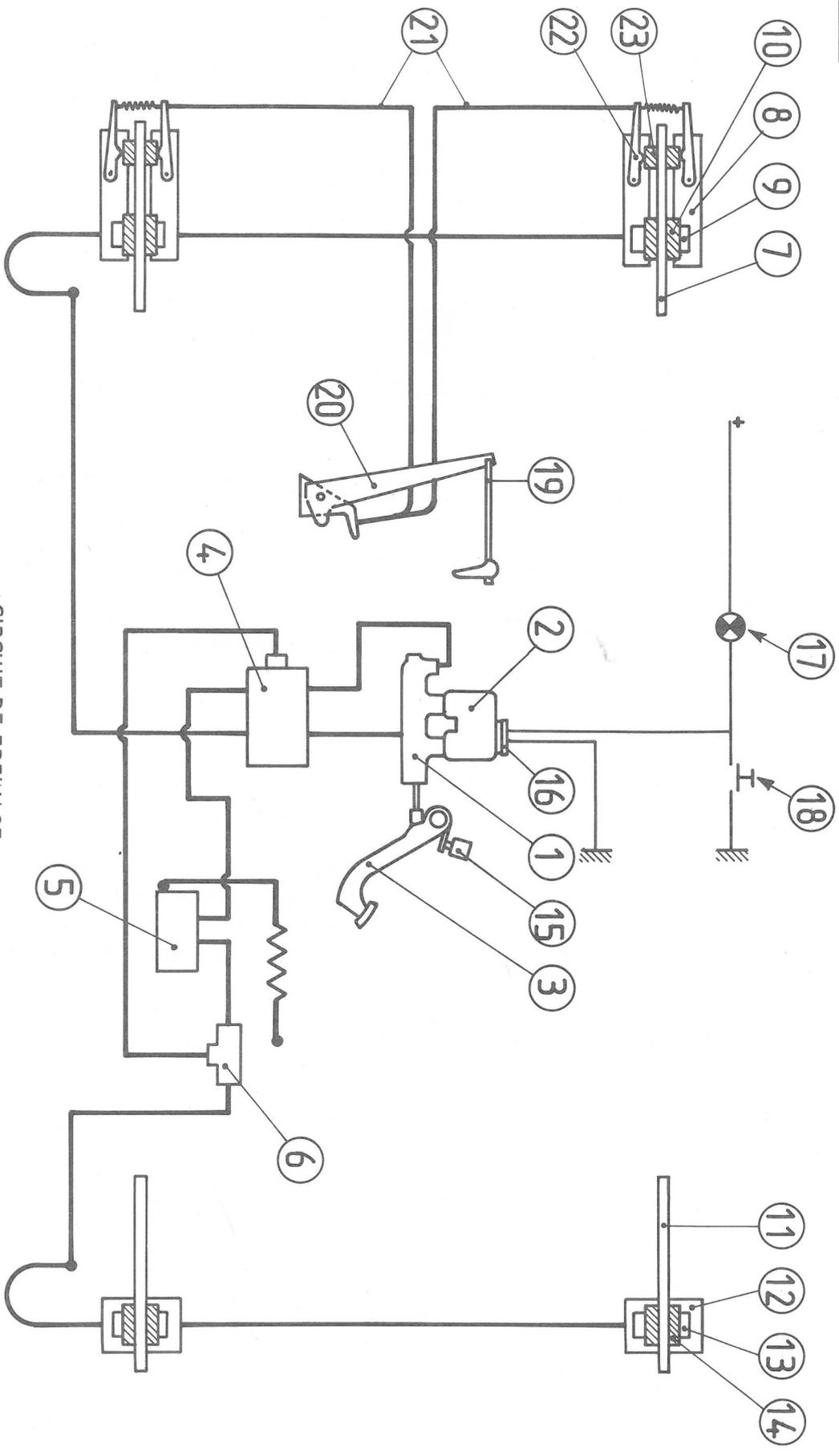
#### a) MARCHÉ « NORMALE »

Combinaison des vitesses	Rapports B.V. marche normale	Couple conique	Démultiplification totale	Vitesse en km/h à 1000 tr/mn moteur
1	6,0532	8/31	23,4741	4,70
2	3,0892		11,9760	9,21
3	1,9230		0,7457	14,80
4	1,4210		5,5066	20,04
M.AR	6,0532		23,4741	4,70

#### b) MARCHÉ AVEC REDUCTEUR

Combinaison des vitesses	Rapports B.V. avec réducteur	Couple conique	Démultiplification totale	Vitesse en km/h à 1000 tr/mn moteur
1	16,0256	8/31	62,1118	1,77
2	8,1699		31,7460	3,47
3	5,0864		19,7238	5,59
M.AR	16,0256		62,1118	1,77

Les vitesses théoriques ci-dessus sont données pour des pneumatiques MICHELIN 135 - R 15 XM + S 8, dont la circonférence de roulement est de 1,84 mètre.



CIRCUIT DE FREINAGE

1	Maître-cylindre	7	Disque avant	13	Piston arrière	19	Commande de frein de secours
2	Réservoir	8	Etrier avant	14	Plaque arrière	20	Levier de commande de frein de secours
3	Pédalier	9	Piston avant	15	Contacteur des feux de STOP	21	Câble de frein
4	Indicateur de chute de pression	10	Plaque avant	16	Bouchon niveau code	22	Bielle de commande de garniture
5	Limiteur	11	Disque arrière	17	Lampe d'alerte de niveau	23	Plaque de frein de secours
6	Raccord 3 voies	12	Etrier arrière	18	Testeur de lampe		

### Commande des vitesses :

#### a) Partie mécanique intérieure de boîte de vitesses :

- commande des 4 vitesses pour la marche « normale » (en  $4 \times 2$ ) identique à celle de la MEHARI  $4 \times 2$ ,
- commande latérale supplémentaire du crabot de passage en  $4 \times 4$  (côté gauche),
- seconde commande latérale pour enclenchement de la réduction (côté droit).

#### b) Partie mécanique extérieure à la boîte de vitesses :

- 3 commandes séparées, dérivées de commandes MEHARI  $4 \times 2$ .

### Démultiplication hors boîte de vitesses :

Pont arrière contenant le couple conique et le différentiel arrière. Il comporte également les étriers de frein arrière et un dispositif de blocage de différentiel dont la commande manuelle est située entre les sièges avant. La suspension du pont arrière est assurée par trois supports élastiques, comme le groupe motopropulseur, mais avec un support arrière renforcé.

### Liaison aux roues :

Joint homocinétiques avant et arrière semblables à ceux des MEHARI  $4 \times 2$  mais à étanchéité améliorée, côté roue et sur coulisseau (équipé de la gaine d'étanchéité LN).

### Liaison boîte de vitesses - pont arrière :

Cette transmission, pour entraînement de l'essieu arrière, comporte :

- un arbre de sortie de boîte de vitesses, situé à la partie inférieure arrière de celle-ci,
- un joint de cardan à croisillon, avec mâchoire à coulisse (*côté arbre central*), entraînant l'arbre de transmission central,
- un arbre de transmission, passant dans la plateforme et soutenu par deux paliers « basse fréquence » (caoutchouc + roulement à billes),
- un second joint de cardan à croisillon, avec mâchoire à coulisse (*côté pont arrière*),
- un arbre de liaison joint de cardan arrière - pont arrière.

## III - LIAISON AU SOL.

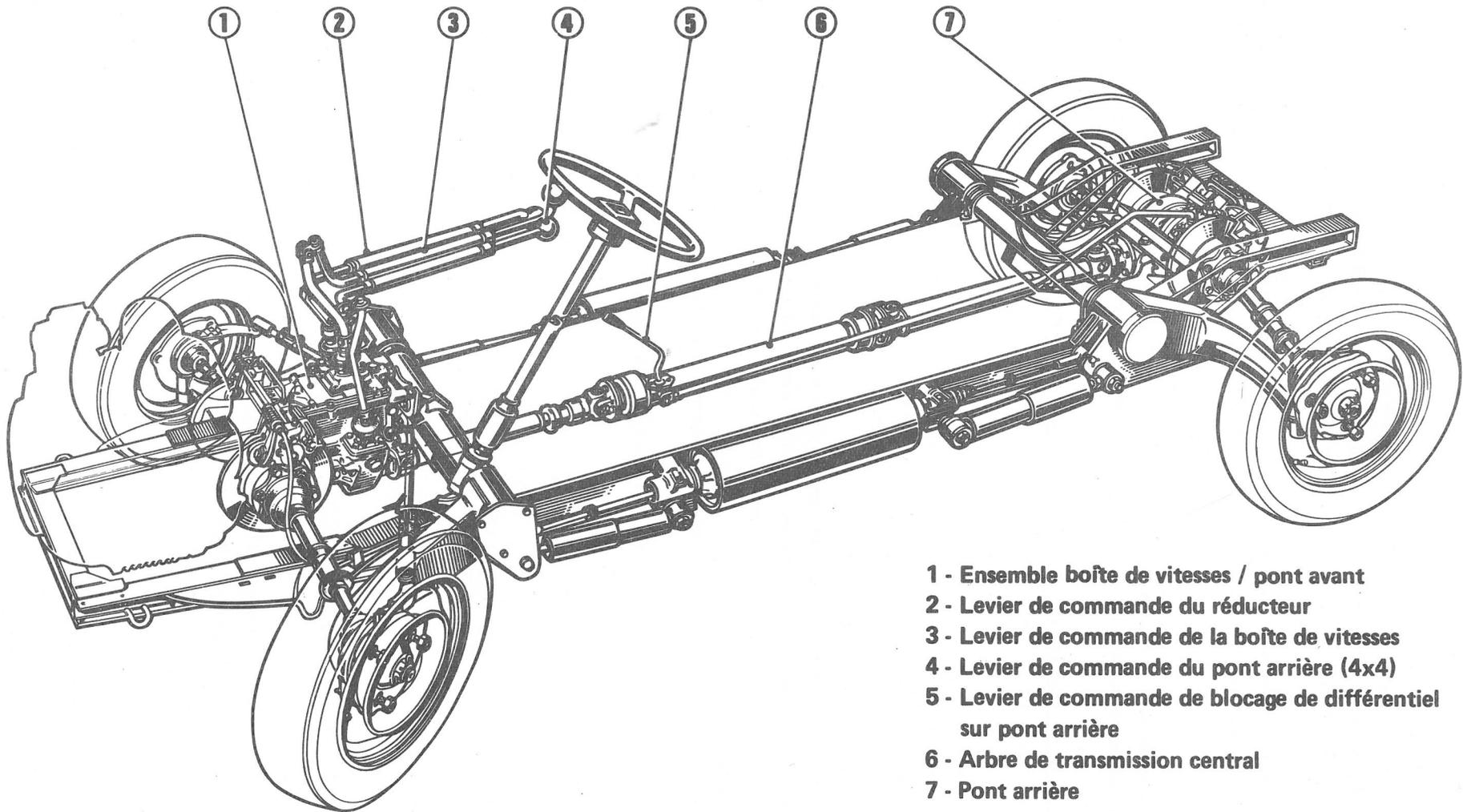
### Essieu avant :

- Bras spécifiques, avec positionnement des butées permettant une garde au sol augmentée,
- Pivots, fusées et corps d'essieu du type MEHARI, avec adjonction d'écrans de protection contre la boue.
- Moyeux de roue renforcés (pièce ACADIANE).

### Essieu arrière :

- Bras spécifiques, portant un pivot soudé (identique à ceux de l'essieu avant), avec positionnement des butées permettant une garde au sol augmentée.
- Fusées identiques à celles de l'essieu avant.
- Corps d'essieu ne différant de celui de la MEHARI  $4 \times 2$  que par la suppression de certains perçages (passage des tubes de frein arrière et fixation du réservoir de carburant).
- Moyeux de roue identiques à ceux de l'avant.

PLATE-FORME MEHARI 4 × 4



- 1 - Ensemble boîte de vitesses / pont avant
- 2 - Levier de commande du réducteur
- 3 - Levier de commande de la boîte de vitesses
- 4 - Levier de commande du pont arrière (4x4)
- 5 - Levier de commande de blocage de différentiel sur pont arrière
- 6 - Arbre de transmission central
- 7 - Pont arrière

#### IV - SUSPENSION.

Du type AMI SUPER BREAK, sauf :

- protection supplémentaire des pots de suspension, pour maintien des gaines d'étanchéité,
- adjonction d'une gorge dans les embouts de réglage des pots,
- leviers d'amortisseurs avant ACADIANE, amortisseurs BOGE (exclusivement),
- emplacement des butées de limitation de débattement modifié, permettant l'augmentation de la garde au sol.

#### V - DIRECTION.

Identique à celle de la MEHARI 4 × 2, sauf :

- volant monobranche noir, type 2 CV 6,
- tube fixe comportant un tirant de liaison, le reliant à l'armature avant,
- protection de l'ensemble de crémaillère contre la boue.

#### VI - FREINAGE (voir schéma page suivante)

**Frein principal avant** : Identique à MEHARI 4 × 2, mais plaquettes avec témoin d'usure.

**Frein principal arrière** : Nouveau, par disques et étriers type GS (avec  $\phi$  des disques réduit), plaquettes avec témoin d'usure.

**Pédalier - Commande hydraulique** : Semblable à MEHARI 4 × 2, avec adjonction d'un limiteur de pression dans le circuit arrière (asservi à la suspension arrière), complété par un indicateur de chute de pression.

**Canalisations** : Nouvelles pour l'alimentation des freins arrière (sur pont arrière) en passant par l'indicateur de chute de pression et le limiteur de pression.

**Frein de secours** : Identique à MEHARI 4 × 2, pour les organes de freinage et pour la commande, au niveau du tablier.

Nouveau levier de renvoi avec plafonnier situé sur le longeron gauche de plateforme et nouvelle biellette de liaison entre le renvoi et la commande sur tablier.

#### VII - ROUES ET PNEUS.

Roues - Fixations - Equilibrage : Identiques à MEHARI 4 × 2.

Pneumatiques : MICHELIN 135 - 15 XM + S 8.

Pression de gonflage :

	Avant	Arrière	Secours
Sur route	1,7 bar	1,7 bar	1,9 bar
Sur piste	1,9 bar	1,9 bar	2,1 bars

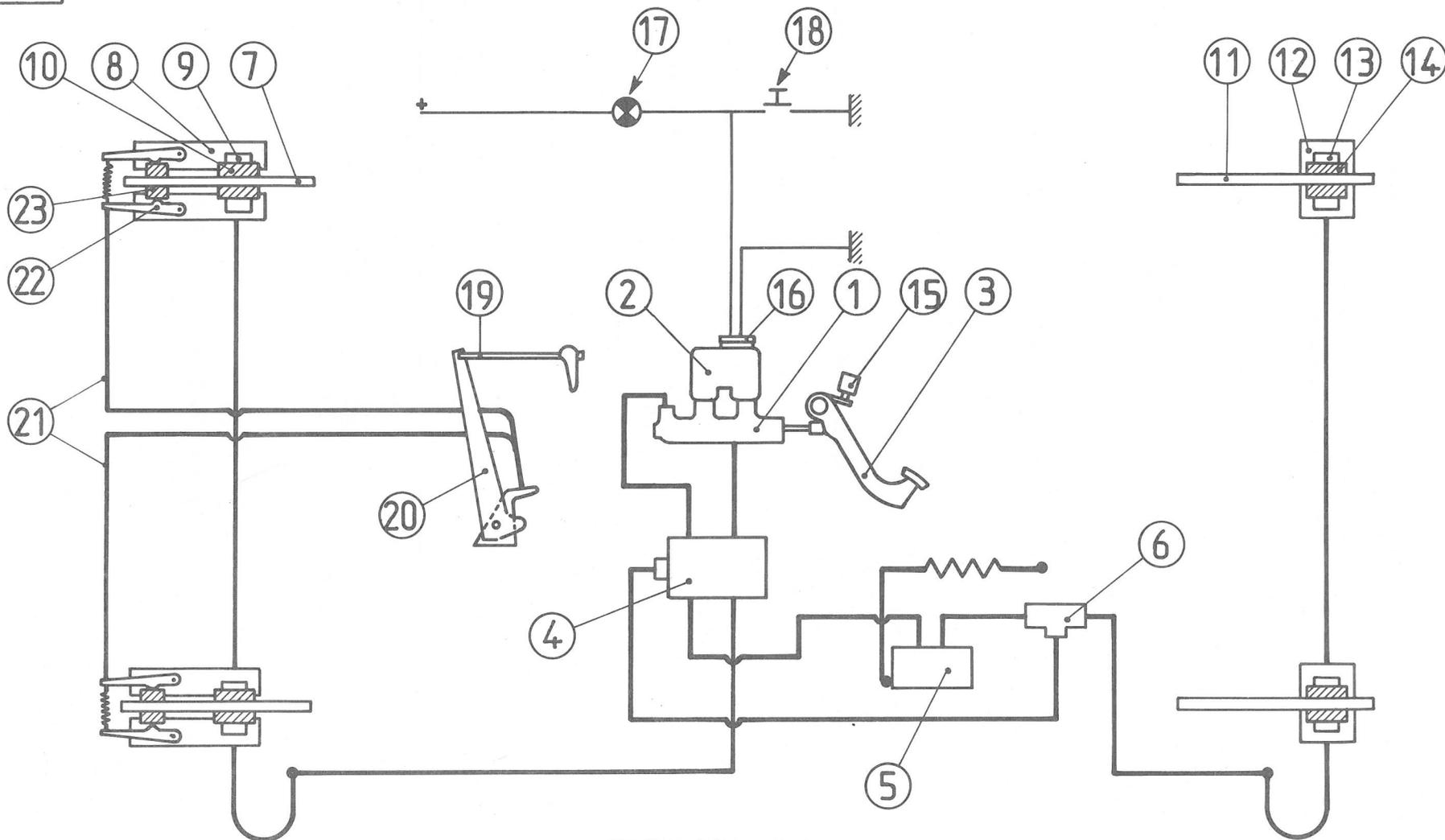
Autres montes autorisées : MICHELIN 135 - 15 X et 135 - 15 ZX.

#### VIII - ELECTRICITE.

**Faisceau électrique** : Nouveau, par l'alimentation des appareils de tableau de bord et des interrupteurs et témoins de fonctions spécifiques, ainsi que par le changement de modèle de feux arrière et le déplacement du réservoir de carburant.

**Appareils de planche de bord** :

- Support de compteur recevant le compteur de vitesse (spécifique), le compte-tours, le voltmètre, le récepteur de jauge de carburant, la prise de courant pour baladeuse et les lampes-témoins de :
  - pression d'huile moteur,
  - usure des plaquettes de frein avant et arrière (2 témoins),
  - clignotants,
  - blocage de différentiel,
  - utilisation en 4 × 4.



CIRCUIT DE FREINAGE

1	Maître-cylindre	7	Disque avant	13	Piston arrière	19	Commande de frein de secours
2	Réservoir	8	Etrier avant	14	Plaquette arrière	20	Levier de commande de frein de secours
3	Pédalier	9	Piston avant	15	Contacteur des feux de STOP	21	Câble de frein
4	Indicateur de chute de pression	10	Plaquette avant	16	Bouchon niveau code	22	Bielle de commande de garniture
5	Limiteur	11	Disque arrière	17	Lampe d'alerte de niveau	23	Plaquette de frein de secours
6	Raccord 3 voies	12	Etrier arrière	18	Testeur de lampe		

- Autres appareils :
  - Interrupteurs de la MEHARI 4 × 2 :
    - Essuie-glace,
    - Lave-glace,
    - Feux de détresse.
  - Contrôle du Nivocode ( ce dernier étant combiné avec l'indicateur de chute de pression ).

*Utilisation en 4 × 4 :*

- Compteur horaire d'utilisation en 4 × 4 ( situé à gauche du support de compteur ).

**Appareils hors planche de bord :**

- Interrupteur de commande du témoin d'utilisation du blocage du différentiel ( sur pont arrière ).
- Interrupteur de commande du témoin et du compteur horaire d'utilisation en 4 × 4 ( sur boîte de vitesses ).

**Équipement électrique :**

- Alternateur 12 V - 390 W.
- Batterie 12 V - 125/25 Ah, avec support spécifique faisant corps avec l'armature avant.

**Eclairage - signalisation avant :** Identique à Méhari 4 × 2.

**Eclairage - signalisation arrière :** Nouveau feux arrière, type ACADIANE.

## IX - CARROSSERIE.

**Plate-forme :** Spécifique à Méhari 4 × 4, réalisée en tôle pliée, composé de deux longerons principaux en « I » traverses longitudinales et transversales, en tôle pliée, reliées par soudure. Fermeture du caisson par des tôles supérieure et inférieure soudées ( ce qui donne un dessous de plate-forme plat ).

Pièces nouvelles, fixées sur la plate-forme :

- renfort intérieur de pare-chocs avant,
- protecteurs tubulaires des pots de suspension,
- protecteur tubulaire sous pont arrière.

**Armatures :** Les armatures avant, centrale et support de façade avant sont modifiées, par rapport aux armatures Méhari 4 × 2.

**Cabine - caisse :** Spécifique Méhari 4 × 4 ( tous les éléments sont spécifiques à la Méhari 4 × 4 ).

**Éléments divers :**

- Pare-chocs avant et arrière spécifiques, de type tubulaire.
- Rembarbes latérales tubulaires fixées sur le dessus des panneaux de côté.
- Supports de roue de secours situé du côté gauche du véhicule, symétriquement à la position Méhari 4 × 2. ( *En option, support articulé sous capot moteur ( spécifique ), avec béquille de maintien en position levée et collecteur d'eau avec tube d'écoulement* ).
- Attelage de remorque ( *en option* ) tubulaire, remplaçant le protecteur sous pont arrière.
- Grillages de protection des phares ( *en accessoire* ).

## X - GARNITURES - SELLERIE.

Armature de capote modifiée, dans la partie avant, démontable au niveau du pied milieu, lui-même renforcé, avec évolution de l'habillage de ce pied milieu.

Capote modifiée, par suppression des découpes inférieures arrière ( suppression des ailerons sur panneaux latéraux ), adjonction de brides pour maintien des parties arrière et de la partie latérale en position roulée, création d'une poche « kangourou » sous la partie arrière de la capote, permettant le rangement des parties supérieures des portes latérales.

# CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE  
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

CITROËN  
07 DEC. 1979

Depuis Octobre 1979, le freinage des véhicules ACADIANE est modifié comme suit :

1. Inversion des circuits d'alimentation avant et arrière sur maître-cylindre et charge augmentée sur ressort secondaire (alimentation des freins avant).
2. Montage d'un limiteur de freinage, asservi à la suspension arrière, sur le circuit d'alimentation des freins arrière, d'où adjonction d'un trou sur le levier de suspension sur bras arrière gauche (fixation du ressort de commande de limiteur).
3. Suite à 1 et 2, création de nouvelles canalisations hydrauliques d'alimentation des freins et adjonction de poinçonnages sur la plate-forme (fixation du limiteur).
4. Montage de cylindres de roues arrière de  $\phi = 19$  mm du type Ami S au lieu de  $\phi = 17,5$  mm et montage de ressorts de rappel de segments arrière à charge diminué du type AZ.
5. Montage de nouvelles plaquettes de freins avant (TEXTAR T 288).

## ATTENTION !

Les modifications décrites ci-dessus forment un ensemble indissociable.  
Le montage des garnitures de frein avant **TEXTAR T 288** est **prohibé** sur les véhicules non équipés du limiteur de freinage.

T.S.V.P.

### NOTE TECHNIQUE

N° 79 - 203 A

Le 14 Novembre 1979

Cette note concerne :  
L'ATELIER  
LE MAGASIN  
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

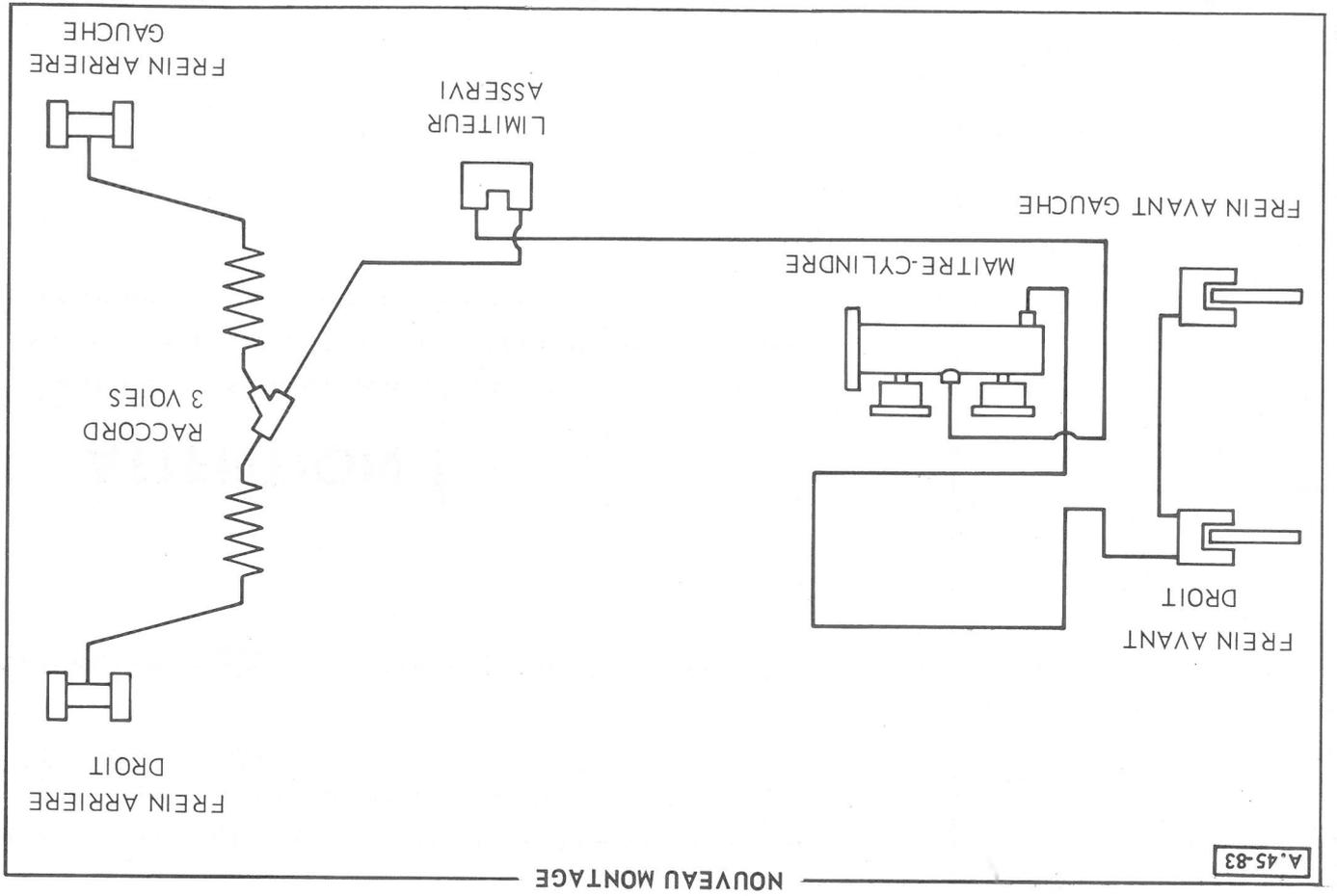
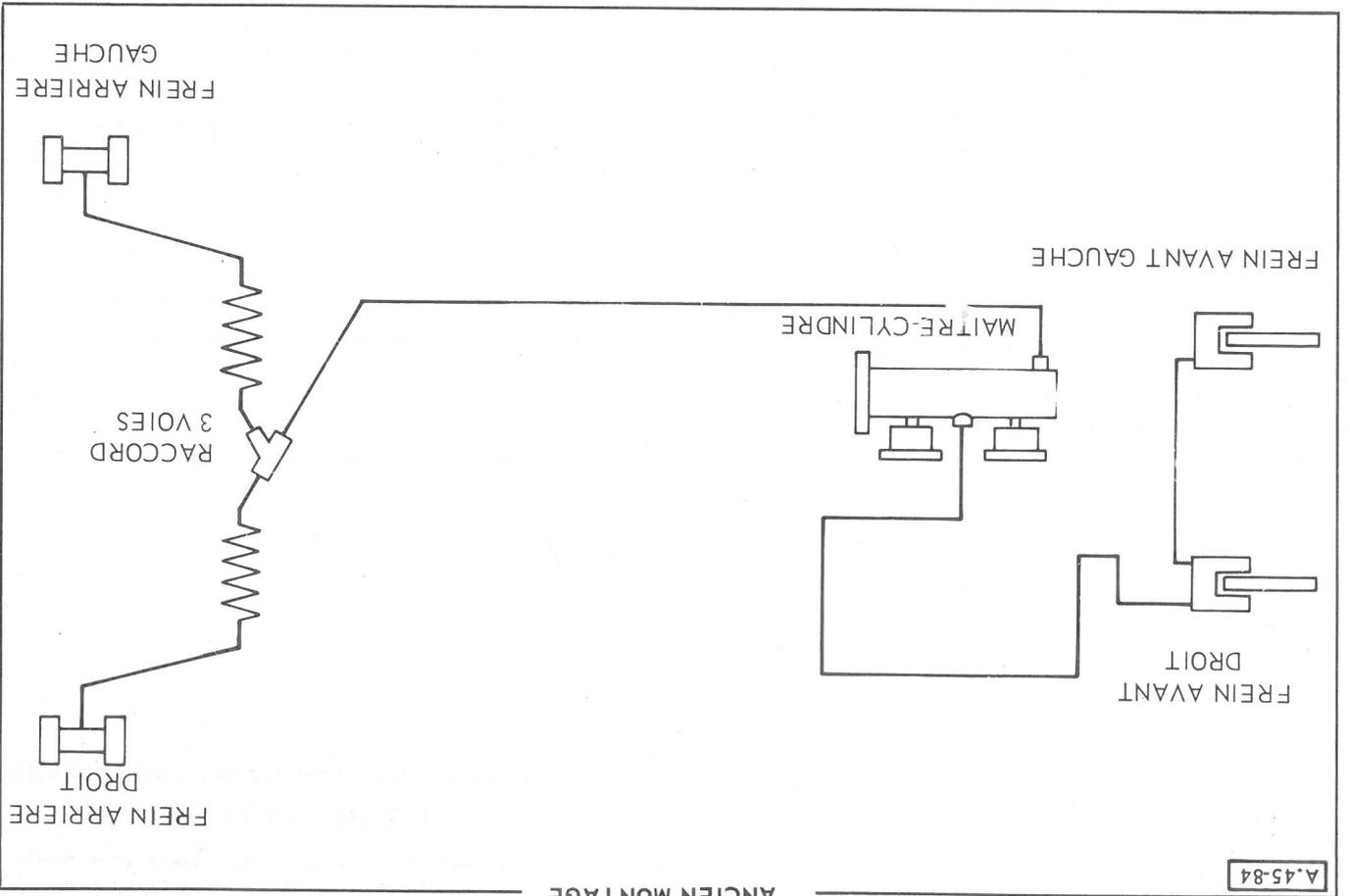
VEHICULES

ACADIANE

(AY série CD)

FREINS

Modification du système  
de frein principal

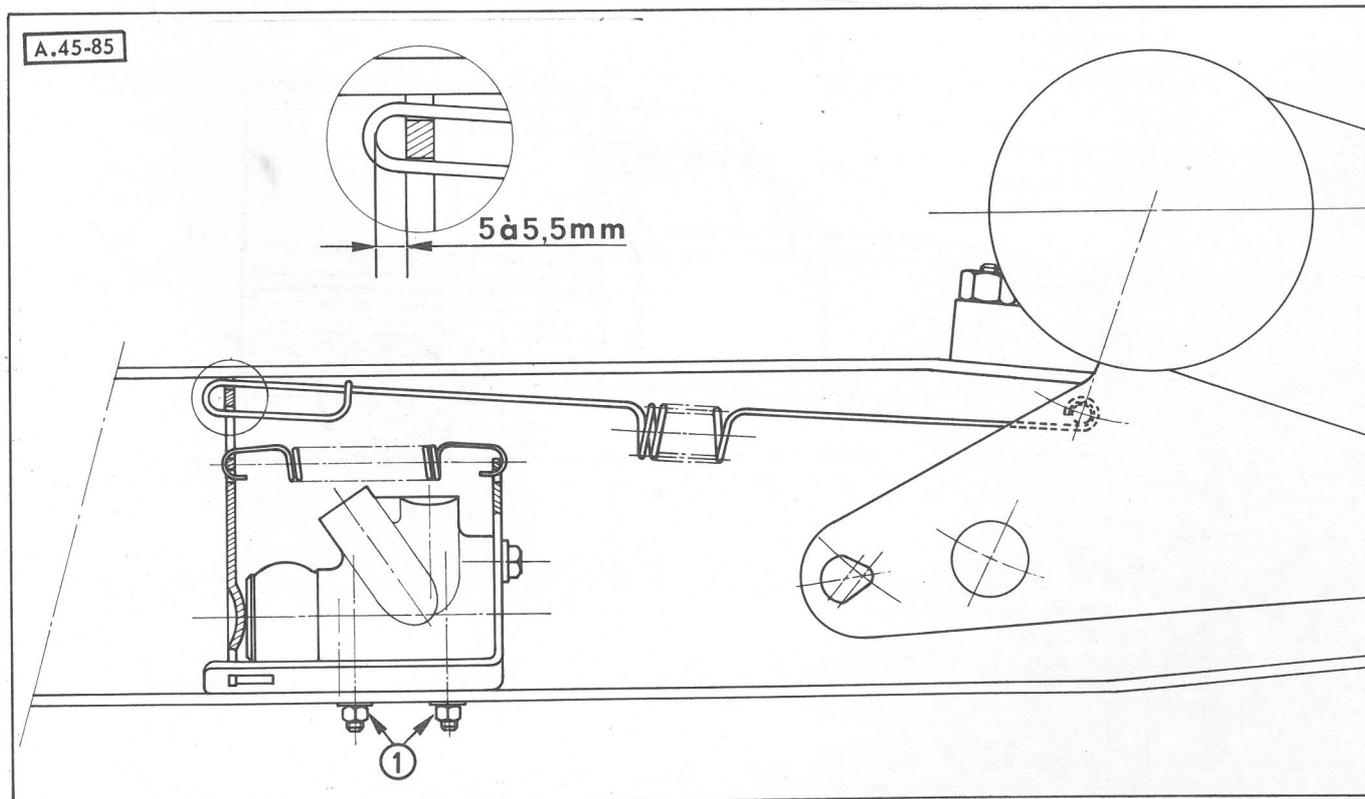


PIECES NOUVELLES.

DESIGNATION	N° P.R.
Maître-cylindre .....	95 493 259
Canalisations : Tube M-C à étrier avant droit .....	95 547 638
Tube M-C à limiteur .....	95 537 880
Tube limiteur à raccord 3 voies .....	95 537 881
Limiteur de freinage .....	95 493 261
Ressort de commande .....	95 539 762
Ressort de compensation .....	95 539 540
Bras arrière gauche .....	5 478 459
Jeu de 4 plaquettes de frein avant ( TEXTAR T 288 ) .....	95 551 761
Freins arrière : Cylindre de roue .....	5 411 942
Ressort de rappel des segments .....	AM 451 21 A

REPARATION.

REGLAGE DU LIMITEUR DE FREINAGE.



Il est nécessaire d'effectuer cette opération après toute intervention modifiant les hauteurs du véhicule.

Conditions de réglage : véhicule à vide sauf :

- plein d'essence fait,

- charge de 70 kg, à la place du conducteur,

(ce qui représente une distance  $a = 143,5$  mm - voir page 4 - entre l'axe des roues et celui de la traverse d'essieu arrière.)

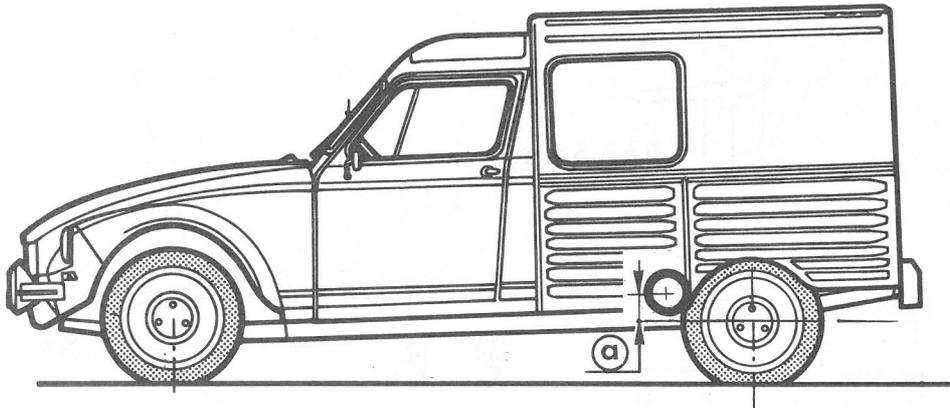
*de modèle 207 A.*

**REGLAGE** : Actionner la pédale de frein ( pour obtenir la fermeture du limiteur), la maintenir enfoncée.  
Desserrer les écrous ① et déplacer l'ensemble limiteur et support, pour obtenir une distance de 5 à 5,5 mm entre le levier de commande et la boucle du ressort de commande ( voir page 3).

**RAPPEL** : Le système de freinage des véhicules ACADIANE fonctionne au L.H.M. ( liquide minéral vert).

#### PURGE DU CIRCUIT

- 1 - Purger le circuit de freins arrière, **roues au sol**.
- 2 - Purger le circuit de freins avant.



# CITROËNA

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE  
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

+ 11/9 79  
26

CITROËN %

10 SEP. 1979

## NOTE TECHNIQUE

N° 79 - 202 A

Le 24 Août 1979

Cette note concerne :

L'ATELIER  
LE MAGASIN  
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

A

Tous Types

ANNEE-MODELE 1980

Modifications

### 2 CV

La 2 CV SPECIAL, équipée du moteur 435 cm<sup>3</sup>, est supprimée.

La 2 CV 6, équipée du moteur 602 cm<sup>3</sup>, est présentée en deux versions :

#### 2 CV 6 SPECIAL et 2 CV 6 CLUB

La 2 CV 6 SPECIAL possède la finition de l'ancienne 2 CV SPECIAL et la 2 CV 6 CLUB, celle de l'ancienne 2 CV 6 CONFORT

#### Carburateur :

Afin d'améliorer le fonctionnement, notamment à l'ouverture du 2ème corps, l'ajutage d'automatisme du premier corps a été modifiée. Le repère sur la cuve devient 01 au lieu de 00

Les deux modèles sont équipés d'un réservoir de carburant en « plastique », de capacité augmentée (25 litres au lieu de 20).

### DYANE 6

Ce modèle est également équipé du réservoir de carburant de 25 litres.

### ACADIANE - MEHARI

Ces deux modèles ne font l'objet d'aucune modification, par rapport aux véhicules 1979. Toutefois, l'ACADIANE peut être équipée, en option, d'un siège « passager » escamotable, du type LNA ENTREPRISE.

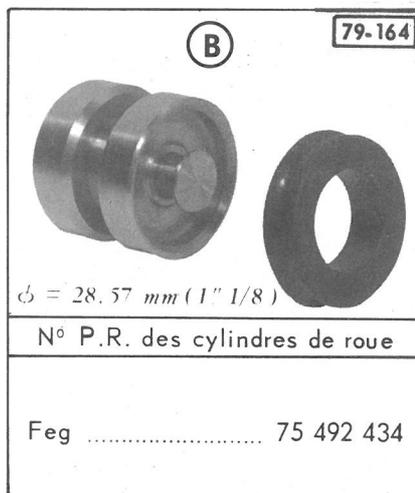
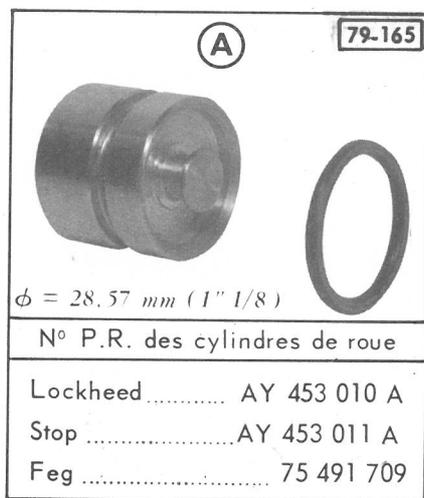
+ 2/2 2y  
CITROËN  
06 MAR. 1979

Le 22 Février 1979

Cette note concerne :  
L'ATELIER  
LE MAGASIN  
LA STATION SERVICE

Depuis Décembre 1978, le freinage AVANT des véhicules 2 CV 6 et 2 CV Spécial comporte :

- Soit deux cylindres de roue dont l'étanchéité est assurée par des joints toriques (A) (Montage déjà existant).
- Soit deux cylindres de roue dont l'étanchéité est assurée par des coupelles (B) (Nouveau montage).



- Les deux cylindres de roue ne diffèrent que par le mode d'étanchéité.
- Les cylindres de roue à coupelles sont repérés d'un point bleu à proximité de la vis de purge.
- Les deux types de cylindres de roue sont interchangeables par paire.
- Le panachage sur un même essieu est prohibé.

Cette modification est étendue aux cylindres de roue alimentés par un tube de $\phi$ 4,5 mm équipant les modèles	2 CV → 6/70
	Dyane → 6/70
	AMI 8 → 9/69
	Méhari → 1/72
	AZU - AKS → 1/72
Cylindre de roue à joint torique : N° P.R. AY 453 04 (rappel)	
Cylindre de roue à coupelle : N° P.R. 75 530 008.	

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

2 CV 6

2 CV Spécial

FREINAGE

Modifications

# CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

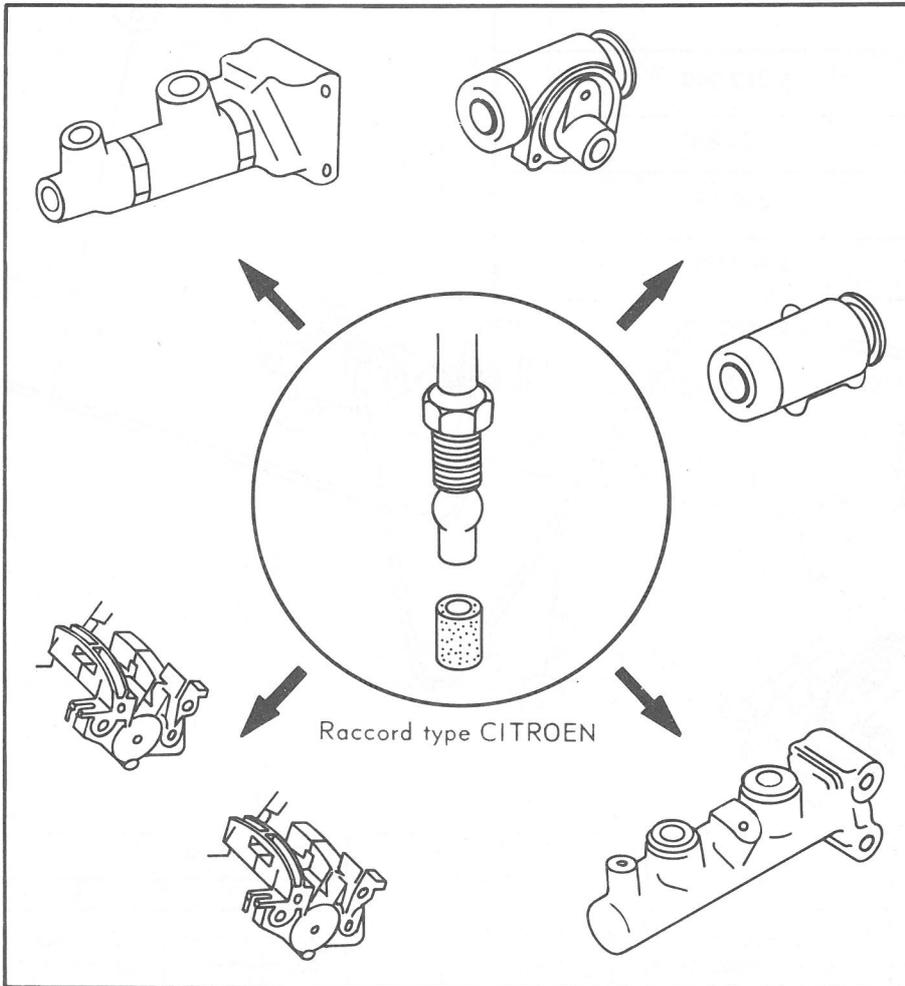
SERVICES A LA CLIENTELE  
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

*7/6/12*  
*del er mösbe  
bun midværdigt  
et survæltet 1. sektion  
for at gøre operationen  
no og vejen om igen  
er færdig med  
bussen med  
færd. 150 2.  
?*

Depuis Août 1978, les tubes de frein des circuits AVANT et ARRIERE des véhicules de la gamme A sont TOUS équipés de raccords du type CITROËN.

A. 45-81



- Cette note fait suite à la Note Technique 197 A qui annonçait la modification pour :  
*TC 35 of 13-12-1978*
  - le freinage AVANT sur les véhicules DOUBLE circuit de freinage
  - le freinage AVANT et ARRIERE sur les véhicules SIMPLE circuit de freinage.
- Elle indique également la référence des pièces hydrauliques qui correspondent au véhicule à réparer, quel qu'en soit l'équipement.

T.S.V.P.

## NOTE TECHNIQUE

N° 78 - 200 A

Le 23 Novembre 1978

Cette note concerne :  
L'ATELIER  
LE MAGASIN  
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

DYANE  
MEHARI  
ACADIANE

Tous Types

FREINS A DISQUE

FREINAGE

Modifications

Référence Pièces de Rechange des tubes de frein selon les types

- Le circuit arrière est en raccordement ISO → Monter un tube à raccordement ISO \*
- Le circuit arrière est en raccordement ⤴ → Monter un tube à raccordement ⤴ dont le numéro figure ci-dessous.

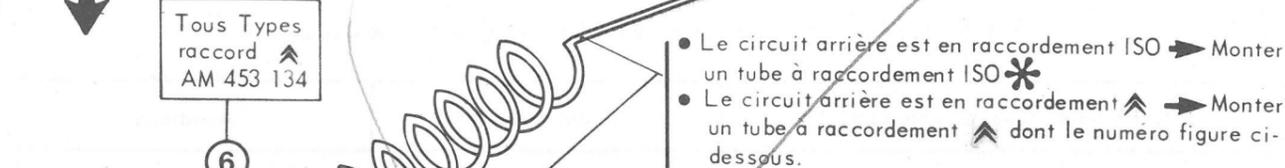
		Si maître-cylindre	
		ISO	⤴
		Tube à monter sur maître-cylindre avec adaptateur	Tube à monter sur maître-cylindre sans adaptateur
			
		78-728	
Dyane Double circuit	Tous Pays sauf Pays Bas et D à D	AY 453 342 A	
Acadiane Méhari	Pays-Bas	5 472 299	
Dyane Double circuit	D à D	75 522 849	
Dyane Simple circuit	D à D	5 449 354	
Dyane Simple circuit	D à G	5 444 063	

A. 45-82

SIMPLE et DOUBLE circuit		Si étrier	
		ISO	⤴
		Tube à monter sur étrier avec adaptateur	Tube à monter sur étrier sans adaptateur
			
Dyane Acadiane	Direction à gauche	75 529 842	75 529 700
	Tous Pays		
Méhari		75 529 701	75 529 700 * *

		Si émetteur/récepteur	
		ISO	⤴
		Tube à monter sur élément avec adaptateur	Tube à monter sur élément sans adaptateur
			
Dyane Double circuit	Direction à gauche	75 529 692	
	Tous Pays	75 529 698	
Dyane Simple et double circuit	Direction à droite	75 529 696	
Dyane Simple circuit	Direction à gauche	75 529 694	

- Le circuit arrière est en raccordement ISO → Monter un raccord ISO \*
- Le circuit arrière est en raccordement ⤴ → Monter un raccord ⤴ dont le numéro figure ci-dessous



		Si cylindre de roue	
		ISO	⤴
		Tube à monter sur cylindre de roue avec adaptateur	Tube à monter sur cylindre de roue sans adaptateur
			
SIMPLE et DOUBLE circuit	Dyane Méhari	Tube droit 75 531 950 (repère : bague couleur bleue)	5421 922 ou 75 531 950
	Acadiane	Tube gauche 75 531 949 (repère : bague couleur bleue)	5421 919 ou 75 531 949

- Le circuit arrière est en raccordement ISO → Monter un tube à raccord ISO \*
- Le circuit arrière est en raccordement ⤴ → Monter un tube dont le numéro figure ci-dessous

SIMPLE et DOUBLE circuit	Dyane Méhari	Tous Pays sauf D à D	AM 453 33 D
	Acadiane	Tous Pays	75 529 841
	Dyane	D à D	AM 453 333 A

\* Cette possibilité ne subsiste que pour les DOUBLE circuit de freinage puisque :

**Double circuit de freinage**

- Les tubes de frein en raccord ISO du circuit ARRIERE sont toujours vendus au Département des Pièces de Rechange ; seuls les tubes du circuit AVANT ① et ② doivent être IMPERATIVEMENT en raccord ⤴

**Simple circuit de freinage**

- Les tubes de frein en raccord ISO des circuits AVANT et ARRIERE doivent être impérativement remplacés par des tubes à raccord ⤴. En conséquence, seuls les nouveaux tubes à raccord ⤴ sont vendus au Département des Pièces de Rechange.

Éléments hydrauliques émetteurs et récepteurs (voir page suivante)

\* \* Ce montage n'est possible qu'associé à la commande de carburateur à câble (NT 199 A).

### Référence des éléments hydrauliques

La référence des éléments hydrauliques Emetteurs et Récepteurs est donnée dans la Note Technique 197 A à l'exception des cylindres de roue (double circuit) dont les numéros figurent ci-dessous.

Cylindre de roue/Double circuit	Dyane - Méhari	Acadiane
ISO	75 491 955	75 491 956
⤴	AMN 453 05	AMN 453 032

#### Exemple d'intervention :

- *Echange d'un étrier :*

- Si le véhicule à réparer possède des étriers ISO.

Il faut commander un étrier ISO et replacer le raccord intermédiaire (adaptateur) sur cet étrier de façon à posséder un montage identique droit et gauche et pouvoir monter un tube à raccordement ⤴.

- Si le véhicule à réparer possède des étriers ⤴

Aucune difficulté : étrier ⤴ , tube à raccord ⤴

- *Echange d'un tube spirale arrière :*

Si le véhicule possède un tube spirale arrière à raccord ISO (Double circuit de freinage), il faut nécessairement commander un tube à raccord ISO, sinon l'échange de tous les éléments allant du maître-cylindre aux cylindres de roue sera nécessaire.

# CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE  
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

+ 25/2 78

no. 2  
29-05-79  
valant 13-06-79

## MODELES 79

Quatre principales modifications

~~2CV 4\*~~

2CV Spécial

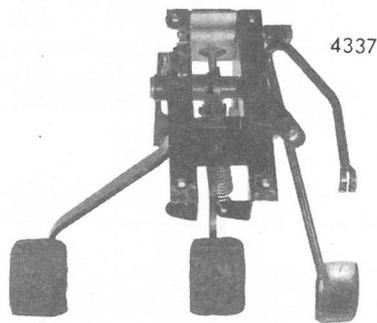


435 cm<sup>3</sup>  
FRANCE



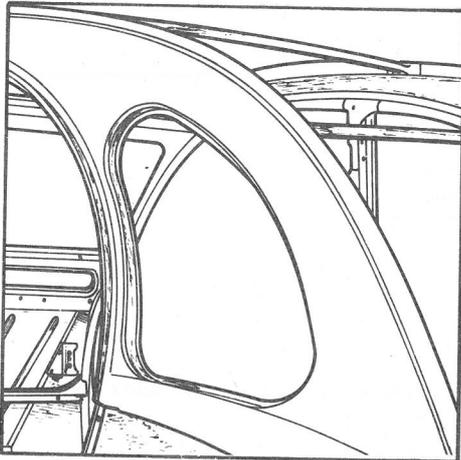
602 cm<sup>3</sup>  
Tous Pays  
sauf FRANCE

2CV6 FRANCE  
Méhari



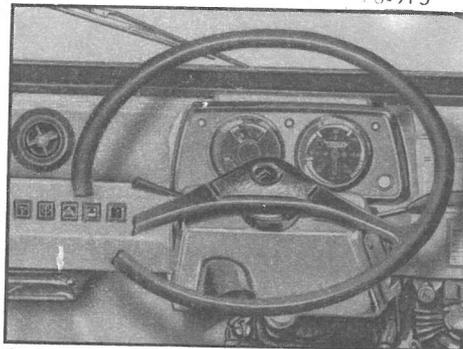
2CV Spécial

A. 80-74



Méhari

78-915



\* Sauf Italie

T.S.V.P.

## NOTE TECHNIQUE

N° 78 - 199 A

Le 21 Août 1978

Cette note concerne :

L'ATELIER  
LE MAGASIN  
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

A

Tous Types

ANNEE MODELE 1979

Modifications

A partir de Juillet 78, les véhicules commercialisés de la gamme A sont :

VEHICULES	Moteur 435 cm <sup>3</sup>	Moteur 602 cm <sup>3</sup>			
	24 CV	26 CV	29 CV	31 CV	32 CV
2 CV Spécial ( France ) 2 CV 4 ( Italie )	AYA 2 24 CV DIN à 6750 tr/mn 2,9 m.kg DIN à 4500 tr/mn				
2 CV 6 et 2 CV Spécial ( Export * )		AK 2 26 CV DIN à 5500 tr/mn 4 m.kg DIN à 3500 tr/mn			
2 CV 6 ( France ) 2 CV 6 et 2 CV Spécial ( Export * * ) MEHARI			A 06/635 29 CV DIN à 5750 tr/mn 4 m.kg DIN à 3500 tr/mn		
ACADIANE				AM 2 A 31 CV DIN à 5750 tr/mn 4,2 m.kg DIN à 3500 tr/mn	
DYANE					AM 2 32 CV DIN à 5750 tr/mn 4,2 m.kg DIN à 4000 tr/mn

Plaque moteur — Puissance DIN — Couple DIN
--

24 CV = 17,7 kw    26 CV = 19,1 kw    29 CV = 21,3 kw    31 CV = 22,8 kw    32 CV = 23,6 kw

Export \* : Allemagne de l'Ouest - Autriche - Belgique - Grande-Bretagne - Suisse

Export \*\* : Danemark - Finlande - Irlande - Norvège - Pays-Bas.

### MOTEUR

La MEHARI et la 2 CV 6 ( FRANCE ) reçoivent un carburateur DOUBLE CORPS.

2 CV 6 - Méhari embrayage mécanique : SOLEX 26/35 repère 197

2 CV 6                    embrayage centrifuge : SOLEX 26/35 repère 198

Ces carburateurs équipent déjà les véhicules DYANE. Leur description complète et leurs réglages sont donnés dans la Note d'information N° 79 T.T.

Ce montage entraîne une augmentation de la puissance moteur ( voir tableau ci-dessus ) et implique également la création d'une plaque moteur : A 06/635.

La carburation, selon les types peut donc se résumer ainsi :

VEHICULES	Moteur 435 cm <sup>3</sup>	Moteur 602 cm <sup>3</sup>			
	24 CV	26 CV	29 CV	31 CV	32 CV
2 CV Spécial (France) 2 CV 4 (Italie)	8,5 Simple corps (PA)				
2 CV 6 et 2 CV Spécial (Export *)		8,5 Simple corps (PA)			
2 CV 6 (France) 2 CV 6 et 2 CV Spécial (Export **) MEHARI			8,5 Double corps (PA)		
ACADIANE				8,5 Double corps (AP)	
DYANE					9 Double corps (AP)

Taux de compression
—
Carburateur
—
Alimentation en air
<div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="display: flex; flex-direction: column; gap: 2px;"> <div style="font-size: 0.8em;">PA</div> <div style="font-size: 0.8em;">AP</div> </div> </div>

SOLEX 34 PICS 10 Rep.191 SOLEX 34 PCIS 10 Rep.192	SOLEX 26 × 35 CSIC Rep.197	
SOLEX 34 PICS 10 Rep.193 SOLEX 34 PCIS 10 Rep.194	SOLEX 26 × 35 CSIC Rep.197 SOLEX 26 × 35 SCIC Rep.198	

Export \* } Voir tableau précédent

Export \*\* }

PA : pression atmosphérique

AP : air pulsé - l'air admis par le carburateur est pulsé par le ventilateur du moteur.

#### Filtre à air :

- L'alimentation en air de la 2 CV 6 (FRANCE) se fait par l'intermédiaire d'un filtre à air en plastique.
- L'alimentation en air de la MEHARI se fait également par un filtre à air en plastique mais de caractéristique PO (poussière) reconnaissable par la présence d'un écrou à oreille sur le couvercle.

#### Commandes de carburateur :

Simple corps ↔ commande de carburateur à tringle ↔ pédale d'accélérateur avec articulation sur plancher de pédale

Double corps ↔ commande de carburateur à câble type DYANE ↔ pédale d'accélérateur du type suspendu (photo page 1)

Le montage du pédalier suspendu entraîne la disposition suivante pour les Pièces de Rechange :

Les caisses livrées par les Pièces de Rechange sont conformes aux modèles 79, donc **SANS** articulation de pédale d'accélérateur. Une plaquette articulation spécifique P.R. a été créé et devra être fixée au moyen de trois rivets POP sur le plancher de pédale comportant trois trous de positionnement.

## AMENAGEMENTS INTERIEURS

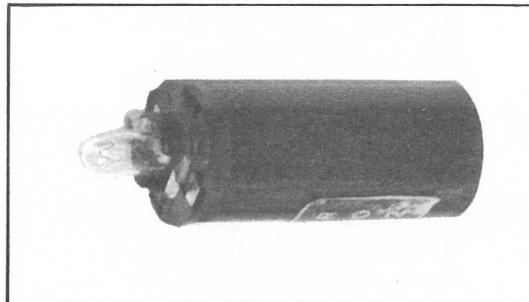
- **Tableau de bord :**

La MEHARI reçoit un nouveau tableau de bord - type LN.

Ce tableau permet l'implantation d'un circuit imprimé et utilise un branchement par connecteurs.

Le voltmètre thermique est remplacé par un témoin de charge électronique qui est verrouillé sur le circuit imprimé par une prise baïonnette.

78-1043



Son allumage indique un excès ou une insuffisance de charge.

Son non-allumage, moteur arrêté et contact mis, est normal si la batterie est bien chargée.

La version 2 CV Spécial Export est équipée en série d'un mano-contact de pression d'huile → voyant de pression d'huile mini au tableau de bord.

- **Ceintures aux places arrière :**

Les véhicules 2 CV et DYANE type FRANCE reçoivent de série des ceintures de sécurité ventrales aux places arrière.

NOTA : Depuis Avril 78, pour véhicule FRANCE et Juin 78, pour tous pays (sauf Allemagne de l'Ouest et Grande-Bretagne) les banquettes ARRIERE ont un verrouillage en deux points, au niveau des passages de roue arrière droit et gauche.

- **Garniture de tablier :**

La garniture inférieure du tablier a subi des modifications de découpe en fonction du nouveau passage de l'accélérateur et du déplacement du frein à main.

## AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Les 2 CV Spécial, outre les glaces de custode reçoivent des baguettes enjoliveurs sur les portes.

Pour les 2 CV Confort les baguettes enjoliveur agrafées sur les bas de caisse sont remplacées par des enjoliveurs adhésifs de couleur noire.

2  
29.05.1979  
199 A - NT

1979 MODELLER  
2 væsentlige ændringer

MODEL A  
Alle typer

~~2 CV 4~~

2 CV Spécial

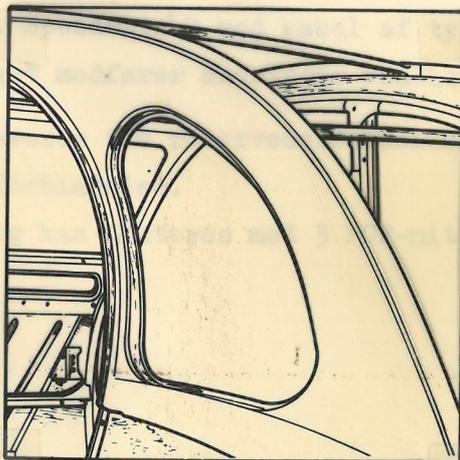


602 cm<sup>3</sup>

1979 MODELLER

2 CV Spécial

A.80-74



Ændringer

Ændringer fra juli 1978:

VOGNTYPE	602 cm <sup>3</sup> motor		
	29 CV	31 CV	32 CV
2 CV 6 og 2 CV Special	A 06/635 29 CV DIN v/ 5750 omdr/min 4 m.kg DIN v/ 3500 omdr/min		
ACADIANE		AM 2 A 31 CV DIN v/ 5750 omdr/min 4,2m.kg DIN v/ 3500 omdr/min	
DYANE			AM 2 32 CV DIN v/ 5750 omdr/min 4,2m.kg DIN v/ 4000 omdr/min

29 CV = 21,3 kw

31 CV = 22,8 kw

32 CV = 23,6 kw

Kompressionsforhold: 8,5 : 1

8,5 : 1

9 : 1

Modtagerlande: DK - SF - IR - N - NL

2 CV 6 er forsynet med dobbeltspjældskarburator:

2 CV 6 mekanisk kobling: SOLEX 26/35 mærke 197

2 CV 6 centrifugal kobling: SOLEX 26/35 mærke 198 (option)

Disse karburatorer er identiske med DYANE vognene.

Pedalophæng ændret. Speedertræk med kabel af typen DYANE 6.

Montering af ophænget medfører ændringer ved bestilling af reservedele:

Pedalhusene, som leveres fra reservedelsafdelingen, er forberedt til 79 modeller uden beslag til speederforbindelse.

Et beslag leveres og kan monteres med 3 POP-nitter på pedalhuset.

Instrumentbord:

2 CV Special versionen er forsynet med en olie mano-kontakt, som lyser når olietrykket er på minimum.

Beklædning af forplade:

Underbeklædningen af forpladen er undergået nogle ændringer p.g.a. det ændrede pedalhus og håndbremsens nye placering.

2 CV Special vil udover bagrudemonteringen blive forsynet med pyntelister på dørene.

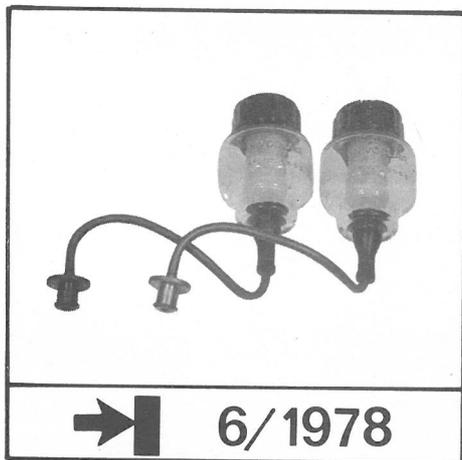
For 2 CV Confort er de tidligere pyntelister under dørene erstattet af sorte klæbestrimler.

**SERVICES A LA CLIENTELE**  
**DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE**

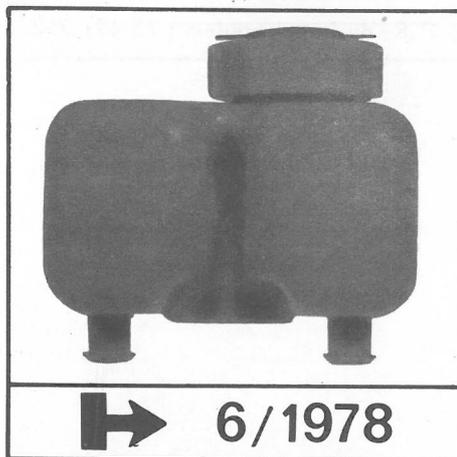
Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Juin 1978, l'alimentation du maître-cylindre de la Méhari est modifiée.  
Le BOCAL TANDEM - type Dyane - remplace les deux bocaux en verre.

78-811



78-812



Cette transformation entraîne les modifications suivantes :

- Création d'un support (1) de conduit de chauffage gauche (2)
- Allongement du conduit de chauffage gauche (2)

78-896



T.S.V.P.

**NOTE  
TECHNIQUE**

N° 78 - 198 A

Le 29 Juin 1978

Cette note concerne :

L'ATELIER

LE MAGASIN

**PAYS INTERESSES :**

TOUS PAYS

VEHICULES

MEHARI

à

FREINS A DISQUES

FREINAGE

Alimentation du maître-cylindre

## REPARATION

Il est possible, en réparation, d'adopter ce système d'alimentation - Pour cela :

- *Partie mécanique*

- Déposer les deux bocaux en verre et leur support,
- Clipser le bocal tandem.

- *Partie électrique*

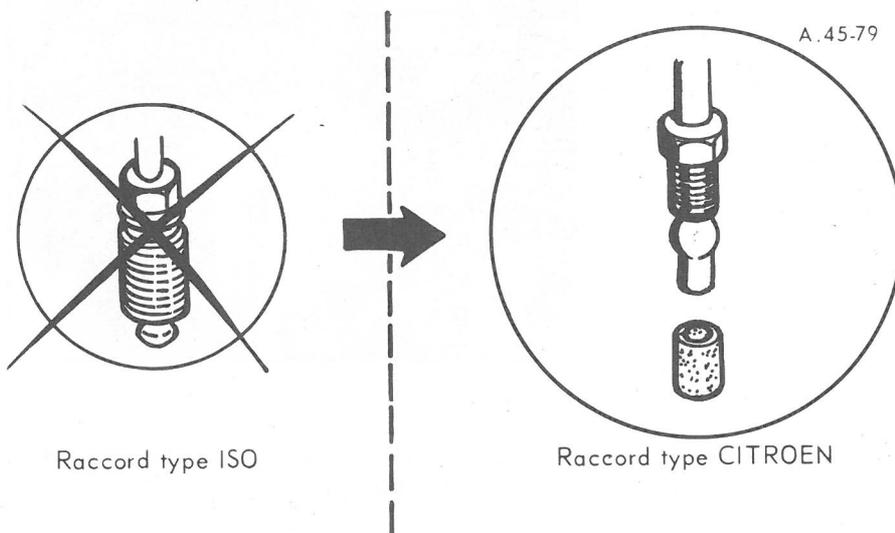
- Isoler l'UNE des deux alimentations électriques de l'ancien système NIVOCODE,
- Connecter l'AUTRE au bouchon du bocal tandem.

**N° P.R. du bocal tandem : 75 491 952**

**SERVICES A LA CLIENTÈLE**  
**DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE**

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

A partir de Juin 1978, les tubes de frein à raccords de type ISO sont progressivement remplacés par des tubes de frein de même diamètre à raccords de type CITROËN.



Raccord type ISO

Raccord type CITROËN

CETTE MODIFICATION EST APPLIQUÉE :

- Uniquement sur le circuit de freinage AVANT pour les véhicules munis d'un DOUBLE circuit de freinage.
- Sur les circuits de freinage AVANT et ARRIÈRE pour les véhicules munis d'un SIMPLE circuit de freinage.

LES VÉHICULES CONCERNÉS SONT :

- DYANE : Freins à disques double circuit de freinage (Tous pays sauf ALLEMAGNE - AUTRICHE - DANEMARK - FINLANDE).
- DYANE : Freins à disques simple circuit de freinage (ALLEMAGNE - AUTRICHE - DANEMARK - FINLANDE).
- DYANE : Freins à disques (DIRECTION A DROITE) simple et double circuit de freinage.
- MEHARI : Freins à disques double circuit de freinage (Tous Pays).
- ACADIANE : Freins à disques double circuit de freinage (Tous Pays).

T.S.V.P.

## NOTE TECHNIQUE

N° 78 - 197 A

Le 17 Juillet 1978

Cette note concerne :

L'ATELIER  
LE MAGASIN

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VÉHICULES

DYANE  
MEHARI  
ACADIANE

Tous Types

FREINS A DISQUES

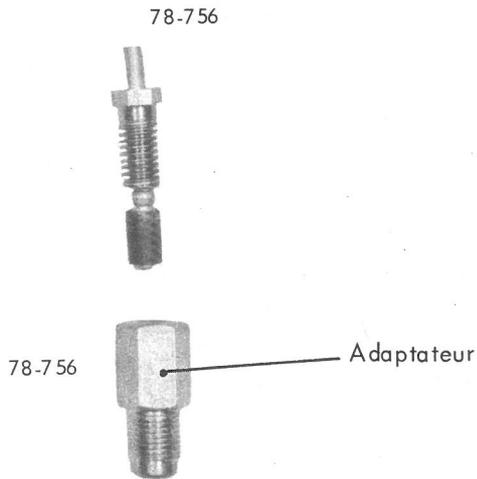
FREINAGE

Modifications

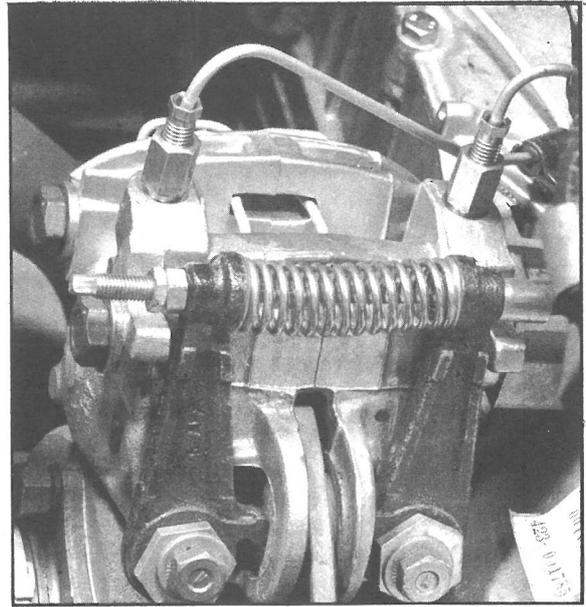
## I - REALISATION DE LA MODIFICATION : DEUX POSSIBILITES

### Première possibilité :

- Seuls les tubes de frein sont modifiés : Le montage d'adaptateurs permet de fixer ces tubes à raccord de type CITROEN sur les éléments hydrauliques prévus pour raccord de type ISO.



78-757



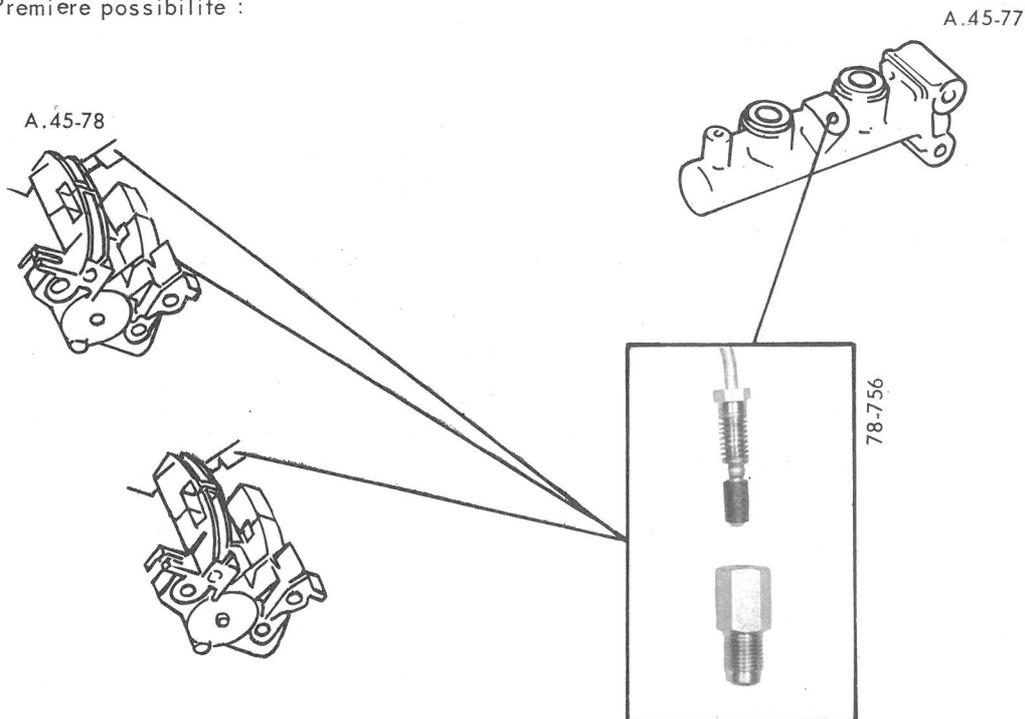
### Deuxième possibilité :

- Les tubes de frein et les logements de raccords sur les éléments hydrauliques sont modifiés : Dans ce cas, la liaison entre les nouveaux tubes de frein et les organes hydrauliques est DIRECTE. (L'ADAPTATEUR N'EST PAS UTILISE).

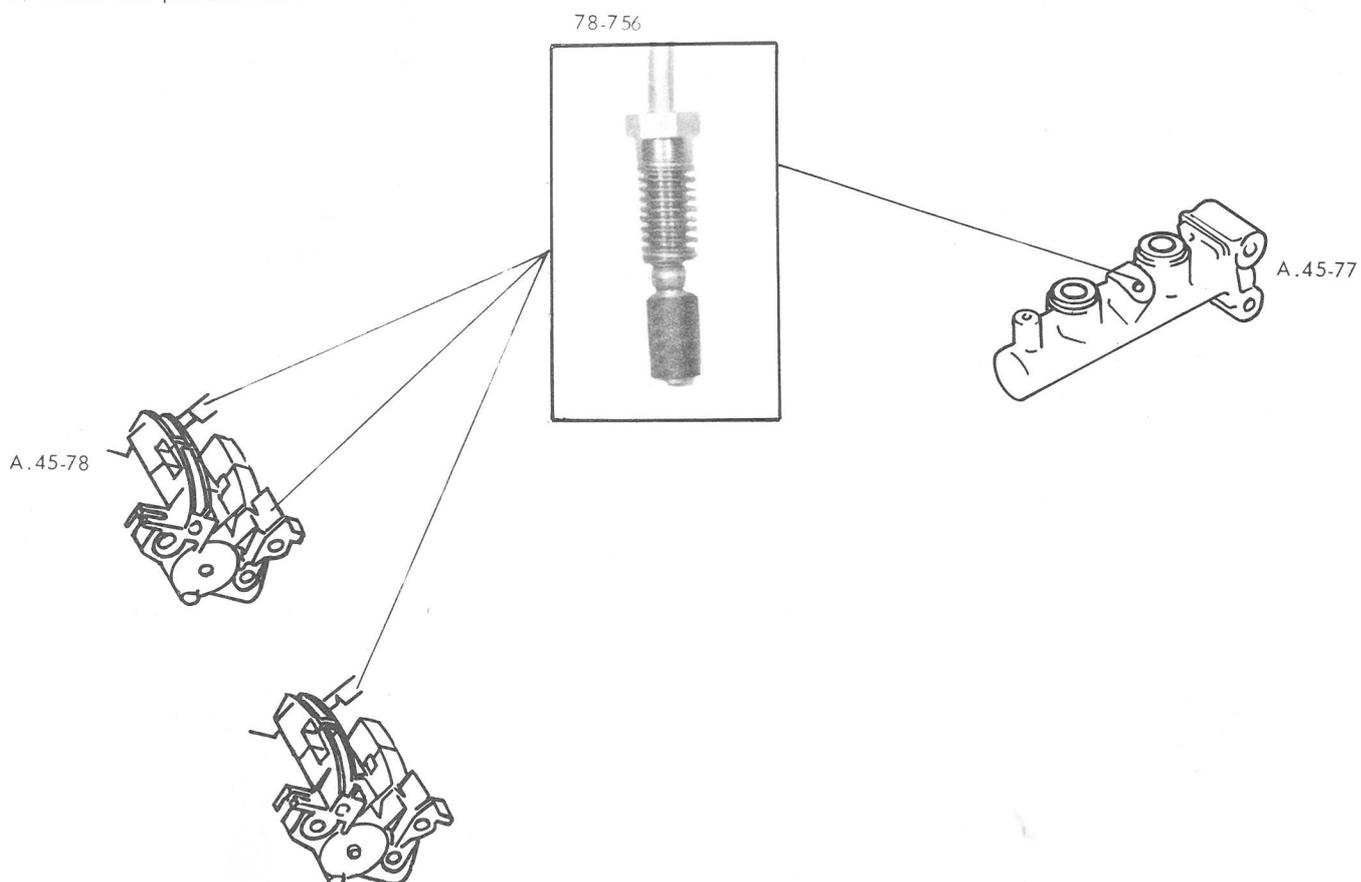
## II - APPLICATION SUR LES VEHICULES A DOUBLE CIRCUIT DE FREINAGE

### 1. CIRCUIT AVANT

#### a) Première possibilité :

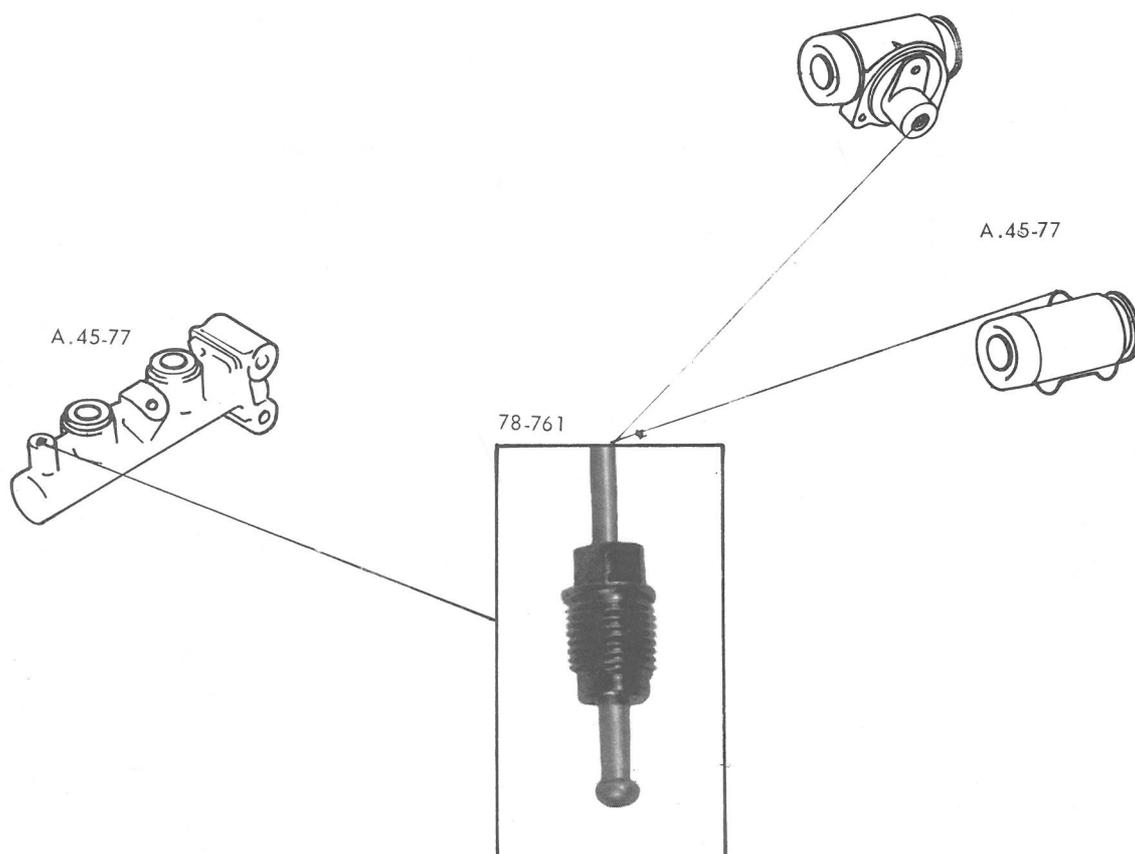


b) Deuxième possibilité :



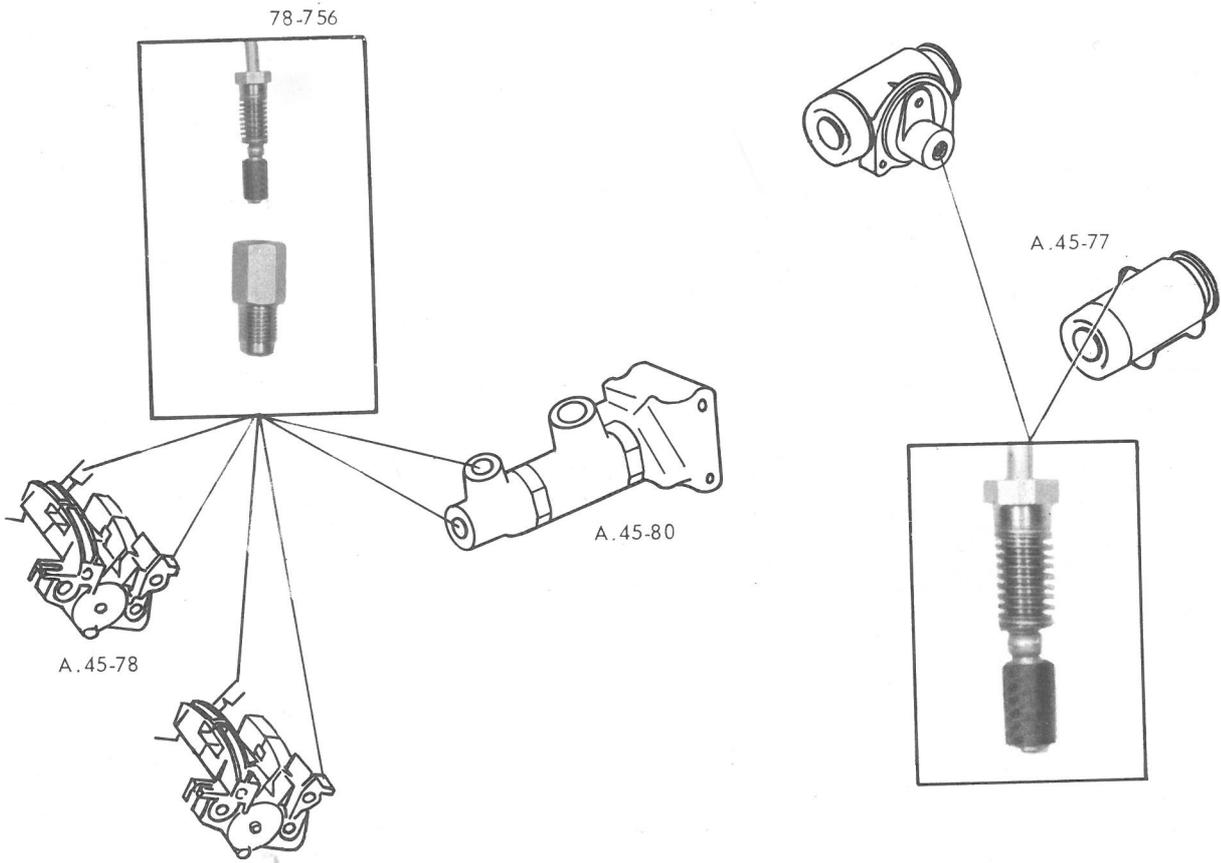
## 2. CIRCUIT ARRIERE

Le circuit arrière n'est pas modifié : les tubes de frein et les cylindres de roues sont maintenus en raccords de type ISO.

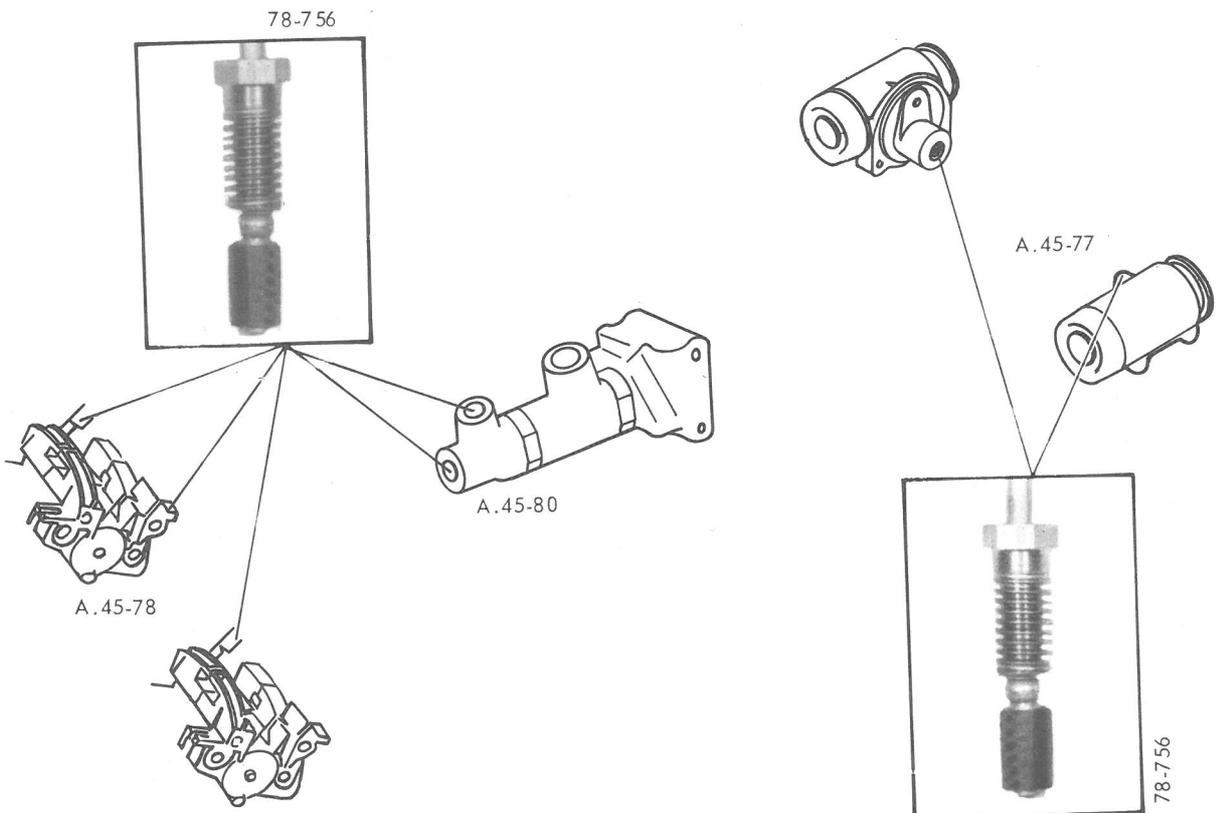


### III - APPLICATION SUR LES VEHICULES A SIMPLE CIRCUIT DE FREINAGE

#### 1. CIRCUIT AVANT AVEC NOUVEAUX TUBES ET ADAPTATEURS - CIRCUIT ARRIERE AVEC CYLINDRES DE ROUES MODIFIES



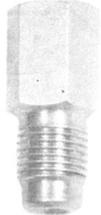
#### 2. CIRCUITS AVANT ET ARRIERE AVEC ORGANES EMETTEUR ET RECEPTEURS MODIFIES



## PIECES DE RECHANGE

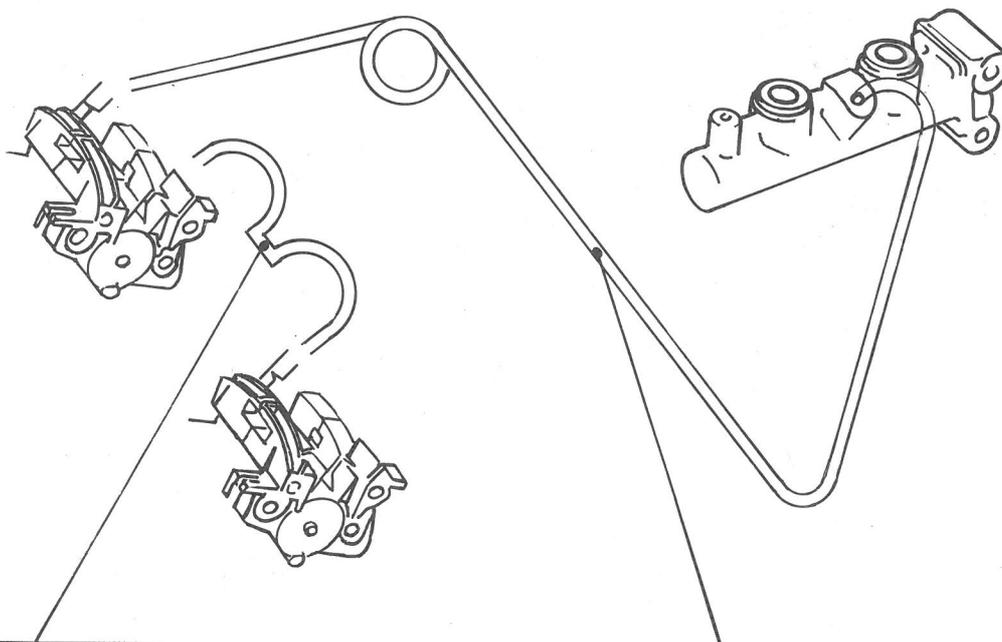
Seuls les NOUVEAUX tubes seront vendus par le Département des Pièces de Rechange.

En conséquence : Si l'élément hydraulique émetteur ou récepteur est du type ISO, il sera nécessaire, en cas d'échange de tubes de frein, d'interposer un adaptateur entre le nouveau tube et cet élément.

78-728		<b>ADAPTATEUR</b>
		Permet d'assembler un tube à raccord de type CITROEN sur un élément hydraulique à raccord de type ISO.
N° P.R. : 75 529 706		

## REFERENCES P.R. DES TUBES

### I - Double circuit de freinage.

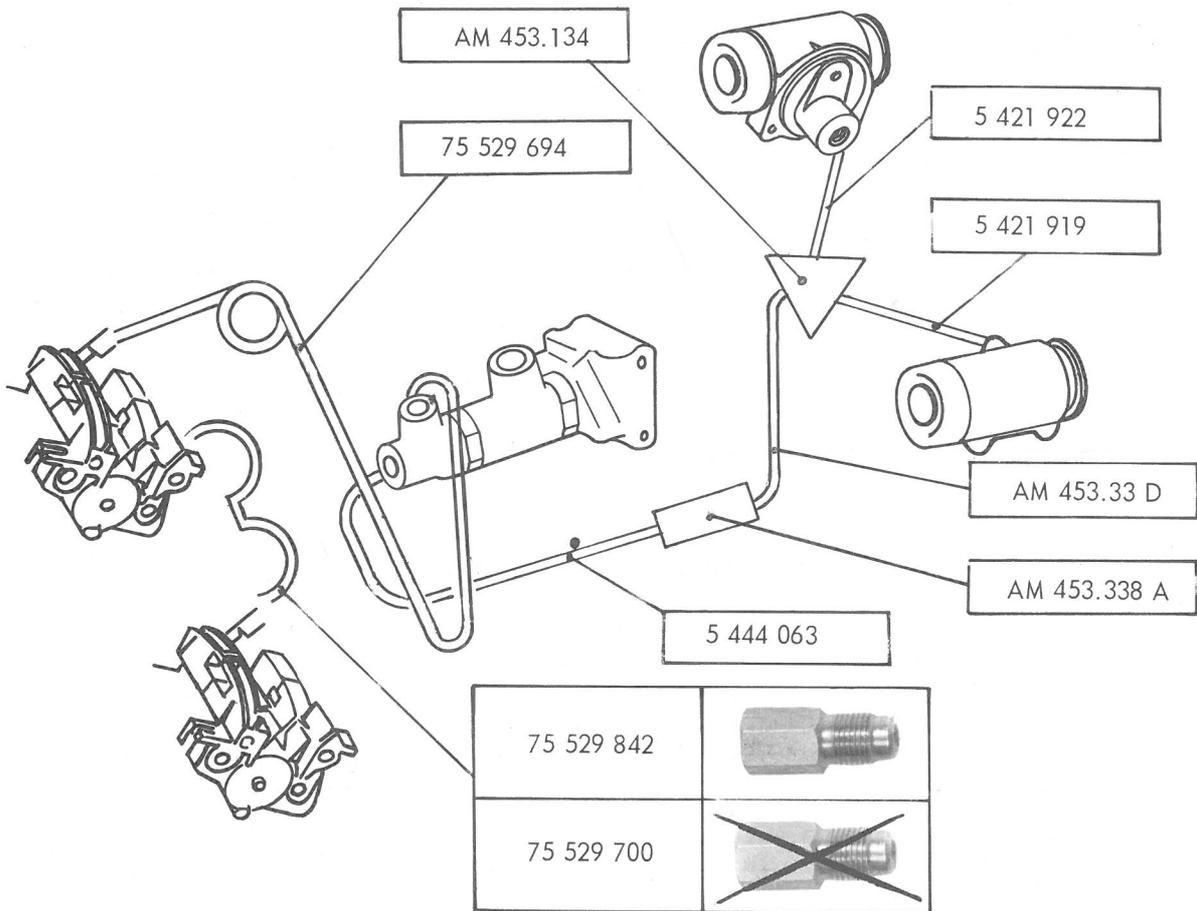


Tous Pays	A monter avec		A monter sans		Avec ou sans	
						
Dyane Acadiane	75 529 842	75 529 700	<del>75 529 842</del>	<del>75 529 700</del>	direction à gauche	75 529 692
	75 529 701	75 529 701	<del>75 529 701</del>	<del>75 529 701</del>	Tous Pays	75 529 698
Méhari	75 529 701	75 529 701	<del>75 529 701</del>	<del>75 529 701</del>	direction à droite	75 529 696

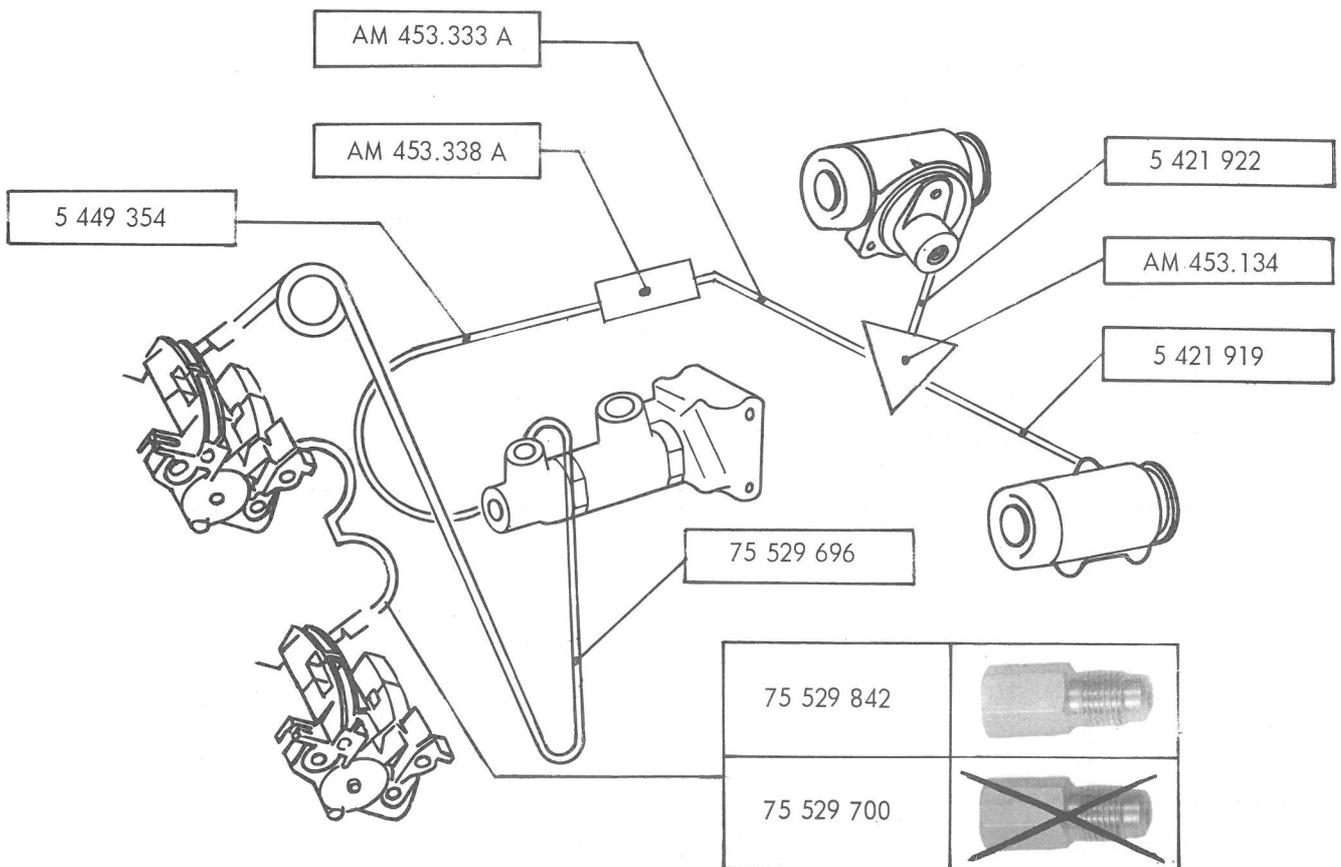
\* Ce montage n'est possible qu'associé à la commande de carburateur à câble (NT 200 A).

II - Simple circuit de freinage

- Direction à gauche



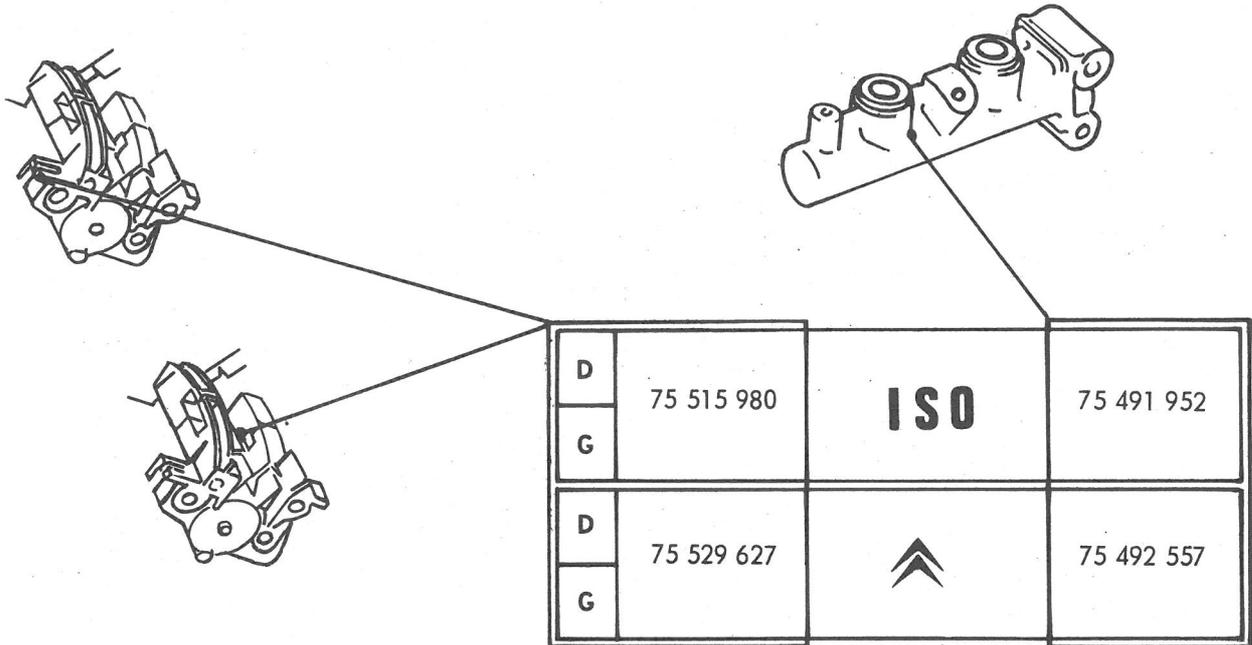
- Direction à droite



REFERENCES P.R. DES ELEMENTS HYDRAULIQUES

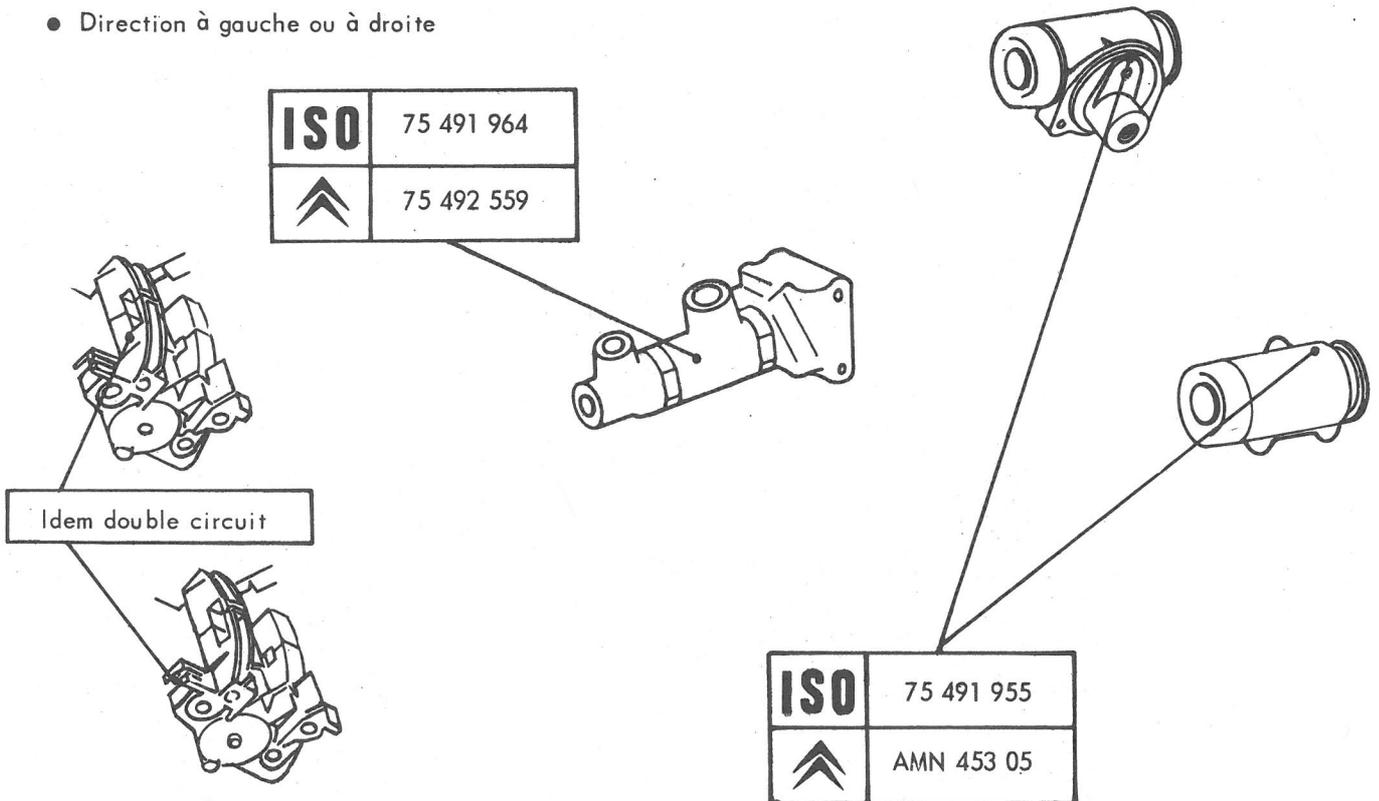
I - Double circuit de freinage

- Direction à gauche ou, à droite



II - Simple circuit de freinage

- Direction à gauche ou à droite



# CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

**SERVICES A LA CLIENTELE**  
**DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE**

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

Les opérations citées doivent être exécutées gratuitement entre 1000 et 1500 km.

Seules les fournitures :

- d'huiles neuves en remplacement des huiles de vidange du moteur et de la boîte de vitesses,
  - d'une cartouche filtrante d'huile moteur,
- seront facturées au client.

Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que les clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

NOTA : Si vous utilisez cette note ou une photocopie de celle-ci, comme gamme de travail, nous vous conseillons de la protéger en utilisant les pochettes en plastique vendues par le Département des Pièces de Rechange sous la référence N° 603.

T.S.V.P.

**NOTE  
TECHNIQUE**

N° 78-196 A

Le 7 Février 1978

Cette note concerne :  
L'ATELIER  
LE MAGASIN  
LA STATION SERVICE

**PAYS INTERESSES :**

**TOUS PAYS**

**FOURGONNETTE**

**ACADIANE**

**(AY série CD)**

**TRAVAUX A EXECUTER**

**A LA REVISION**

**DES 1 000 KM**



### OPERATIONS

### MODE OPERATOIRE

1°) Régler les culbuteurs (à FROID)	Régler une soupape lorsque la soupape correspondante du cylindre opposé est à pleine ouverture : Admission : 0,20 mm Echappement : 0,20 mm										
2°) Vérifier l'écartement des contacts (angle de came) et le calage de l'allumeur.	Ecartement des contacts : 0,40 à 0,45 mm Angle de came : 109° ± 3° Rapport DWELL : 60 % ± 3%	Avance initiale : 8° Utiliser la pige MR.630-51/15									
3°) Resserrer les tubulures d'admission et d'échappement et les colliers d'échappement.	Serrer les écrous à 1,5 daNm										
4°) Vérifier et régler, s'il y a lieu, la garantie d'embrayage.	Garde à la pédale : 20 à 25 mm										
5°) Resserrer les fixations des entraîneurs de transmission	Couple de serrage : 5 daNm										
6°) Vérifier et régler, s'il y a lieu, la course de la poignée de frein à main.	Tirette au 3ème cran, les roues doivent commencer à serrer Tirette au 5ème cran, les roues doivent être bloquées.										
7°) Vérifier et rétablir, s'il y a lieu, la pression des pneus.	<table border="1"> <thead> <tr> <th>PNEUS</th> <th>AVANT</th> <th>ARRIERE</th> <th>ROUE DE SECOURS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>135 SR 15 ZX</td> <td>1,4 bar</td> <td>2 bars</td> <td>2,2 bars</td> </tr> </tbody> </table>			PNEUS	AVANT	ARRIERE	ROUE DE SECOURS	135 SR 15 ZX	1,4 bar	2 bars	2,2 bars
PNEUS	AVANT	ARRIERE	ROUE DE SECOURS								
135 SR 15 ZX	1,4 bar	2 bars	2,2 bars								

### ESSAI

Après exécution des travaux ci-dessus et ceux qui auraient pu être demandés par le client, effectuer un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule, puis remédier, si nécessaire, aux anomalies constatées. Au retour d'essai :

8°) Régler le ralenti.	REGIME DE RALENTI	TENEUR	
	800 + 50 0 tr/mn	CO 0,8 à 1,6 %	CO <sup>2</sup> 9 % mini

- 9°) Vérifier l'étanchéité du circuit de freinage et de l'ensemble moteur-boîte de vitesses.
- 10°) Vérifier le fonctionnement de la commande d'accélérateur. Ouverture complète du papillon (moteur arrêté).

### STATION SERVICE

11°) Graisser les axes de pivot, les couteaux de bras de suspension et les mâchoires à coulisse de transmission	Graisse TOTAL MULTIS.			
12°) Vérifier et régler, s'il y a lieu, les hauteurs sous plate-forme.	Véhicule sur élévateur	Hauteur avant	212 ± 5 mm	Les hauteurs doivent être mesurées à l'avant et à l'arrière entre le plan d'appui des roues et le dessous de la plate-forme entre les deux vis de fixation des traverses.
		Hauteur arrière	317 ± 5 mm	
13°) Vidanger le carter d'huile moteur				
14°) Remplacer la cartouche filtrante d'huile moteur	Instructions de montage inscrites sur la cartouche			
15°) Vidanger la boîte de vitesses				
16°) Faire le plein d'huile de la boîte de vitesses	TOTAL EP 80 - Contenance : 0,9 litre			
17°) Faire le plein d'huile moteur	TOTAL Altigrade 20 W 40 ou TOTAL GTS 20 W 50 - Contenance : 2,4 litres			
18°) Vérifier et établir, s'il y a lieu, le niveau de lave-glace				
19°) Vérifier et établir, s'il y a lieu, le niveau du liquide de frein	Liquide TOTAL LHM.			

- 20°) Vérifier le serrage des bornes : batterie, démarreur et alternateur
- 21°) Vérifier le réglage des phares
- 22°) Vérifier le fonctionnement de tous les récepteurs électriques et témoins
- 23°) Vérifier et établir le niveau de l'électrolyte de la batterie.

# CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

**SERVICES A LA CLIENTELE**  
**DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE**

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

Il est rappelé que les véhicules neufs, avant d'être livrés à la clientèle, doivent faire l'objet d'une préparation à la route.

Dans les pages suivantes sont regroupées toutes les opérations qui doivent être effectuées obligatoirement.

T.S.V.P.

## NOTE TECHNIQUE

N° 78 - 195 A

Le 7 Février 1978

Cette note concerne :  
L'ATELIER  
LE MAGASIN  
LA STATION SERVICE

**PAYS INTERESSES :**

**TOUS PAYS**

**FOURGONNETTE**

**ACADIANE**

**(AY série CD)**

**PREPARATION  
DES  
VEHICULES NEUFS**

## TRAVAUX A EXECUTER

### I - CONTROLES SOUS CAPOT

Vérifier :

- le niveau d'huile moteur,
- le niveau du liquide de freins (LHM),
- le niveau du lave-glace,
- le niveau de l'électrolyte et le serrage des cosses de la batterie,
- le réglage du crochet de sécurité du capot-moteur,
- le réglage et le fonctionnement de la tirette de starter,
- la présence de la roue de secours,
- la présence de l'outillage (cric et manivelle).

### II - CONTROLES DE L'EXTERIEUR

Vérifier :

- le serrage des roues,
- la dimension et la pression de gonflage des cinq pneumatiques.

Vérifier le fonctionnement :

- des feux arrière,
- des feux de position et de l'éclairage de plaque,
- des feux de croisement,
- des feux de route,
- des stops,
- du signal de détresse.

### III - CONTROLES DANS LE VEHICULE - (*Protéger les sièges par des boussoles*)

S'assurer que les clés proposées correspondent aux différentes serrures du véhicule.

Vérifier le fonctionnement :

- de l'antivol (trois fonctions),
- des ceintures de sécurité,
- du frein de secours (verrouillage),
- des glissières de siège,
- des lève-glaces.

#### a) Mettre le contact :

Le témoin de pression d'huile moteur doit s'allumer.

#### b) Mettre le moteur en marche :

Le témoin de pression d'huile moteur doit s'éteindre.

#### c) Contrôler le fonctionnement :

- de l'indicateur de direction (répétiteur optique et sonore),
- de l'avertisseur sonore,
- de la commande d'essuie-glace et de lave-glace,
- de l'éclairage du tableau de bord,
- de l'éclairage intérieur (interrupteurs de plafonnier),
- du voyant du niveau de liquide de freins,
- du voyant des feux de détresse.

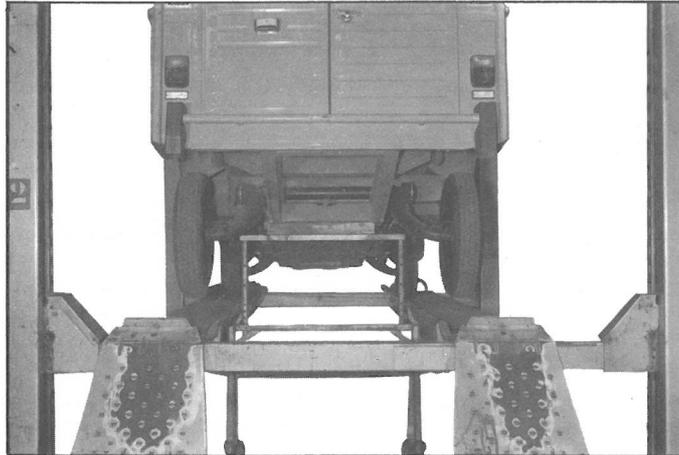
#### d) Arrêter le moteur.

**MISE A HAUTEUR DU VEHICULE**  
**( Préparation véhicule neuf )**

*Complément à Note Technique*  
*n° 78-195 A du 7 Février 1978*

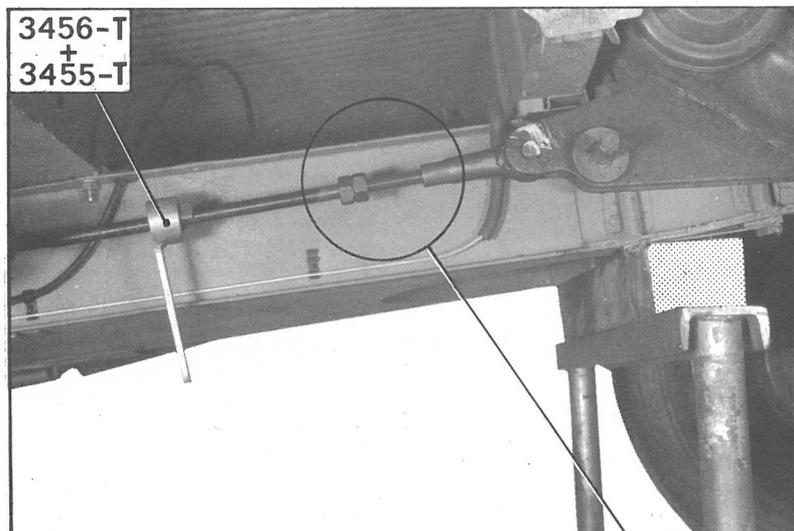
1. Placer le véhicule sur un pont élévateur.
2. Monter le pont élévateur, caler l'arrière du véhicule puis descendre le pont élévateur de façon à rendre le véhicule roues arrière pendantes.

78-59

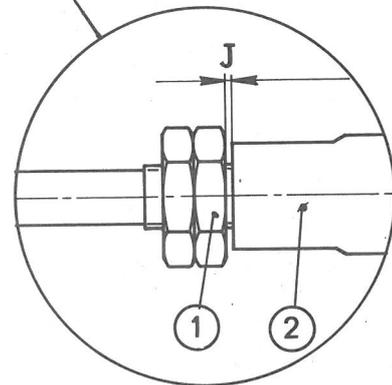


3. **Opération sur les tirants de suspension.**

78-58



Visser les tirants **ARRIERE DROIT ET GAUCHE** en utilisant les outils MR. 3456-T et 3455-T jusqu'à ce que l'écrou (1) soit au contact de la chape (2), puis desserrer de 1/6 de tour\*.



4. Replacer le véhicule sur ses roues.  
Dans ces conditions, les hauteurs AV et AR du véhicule sont correctes.

\* Cette dernière opération a pour but d'éviter le contact entre l'écrou et la chape, tout en laissant un jeu «J» inférieur à 1 mm.

#### IV - MISE A HAUTEUR DU VEHICULE

Se conformer à la gamme ci-jointe

*Si toutefois un doute subsistait quant au bon réglage des hauteurs, se référer à la gamme A. 430-0 du MAN 008541 en prenant pour valeur :*

*Hauteur avant : 212 ± 5 mm*

*Hauteur arrière : 317 ± 5 mm*

#### V - ESSAI SUR ROUTE

Vérifier le fonctionnement :

- du compteur de vitesse, du totalisateur,
- de la jauge de carburant, de l'indicateur de charge.
- des commandes de chauffage et de répartition d'air chaud.

Au retour d'essai, contrôler :

- le dessous du véhicule sur élévateur,
- le niveau d'huile de boîte de vitesses.

#### VI - PREPARATION

- Lavage du véhicule.
- Pose des plaques minéralogiques.

#### VII - LIVRAISON

- Dépoussiérage du véhicule
- Présentation au client :
  - Faire constater le niveau d'huile moteur, de liquide de freins et de lave-glace.
  - Faire constater la présence de la roue de secours, de l'outillage, de l'écran de calandre et, le cas échéant, des options.
  - Attirer l'attention sur le réglage des phares.
  - Remettre et expliquer le Guide d'entretien, la notice d'emploi et la brochure réseau.
  - Mise en main du véhicule.

# CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

**SERVICES A LA CLIENTELE**  
**DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE**

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Février 1978, ce nouveau véhicule utilitaire est commercialisé.

78-71



Appellation commerciale : ..... Acadiane  
Puissance administrative : ..... 3 CV

Désignation aux Mines : ..... AY série CD  
Appellation Usine : ..... AYU  
Symbole garantie : ..... CD

## CARACTERISTIQUES GENERALES

**I - Dimensions** (voir croquis page 2).

**II - Poids :**

- Charge utile : ..... 400 kg
- Poids maxi autorisé (PTC) : ..... 1155 kg
- Poids total roulant maximum autorisé (PTR) : ..... 1655 kg
- Poids sur l'essieu avant (à vide en ordre de marche) : ..... 394 kg
- Poids sur l'essieu arrière (à vide en ordre de marche) : ..... 286 kg
- Poids maxi sur l'essieu avant : ..... 495 kg
- Poids maxi sur l'essieu arrière : ..... 700 kg

T.S.V.P.

## NOTE TECHNIQUE

N° 78 - 194 A

Le 7 Février 1978

Cette note concerne :  
L'ATELIER  
LE MAGASIN  
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

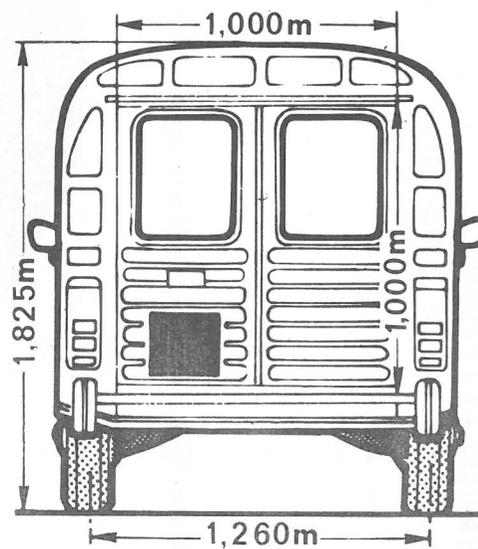
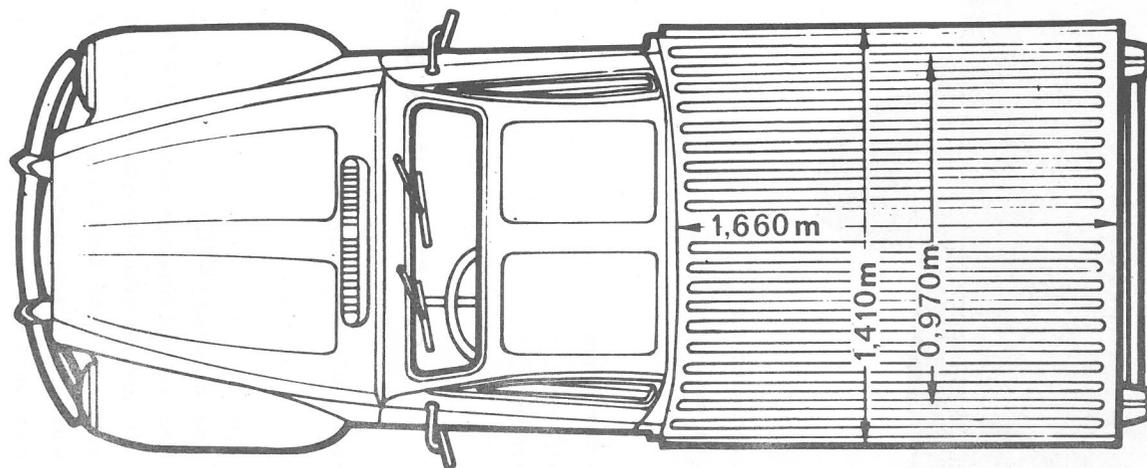
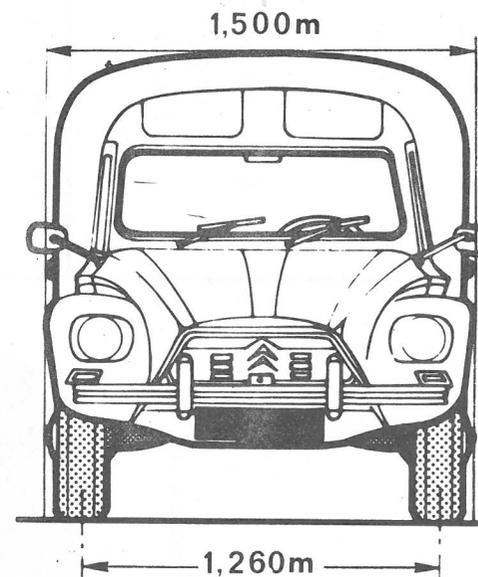
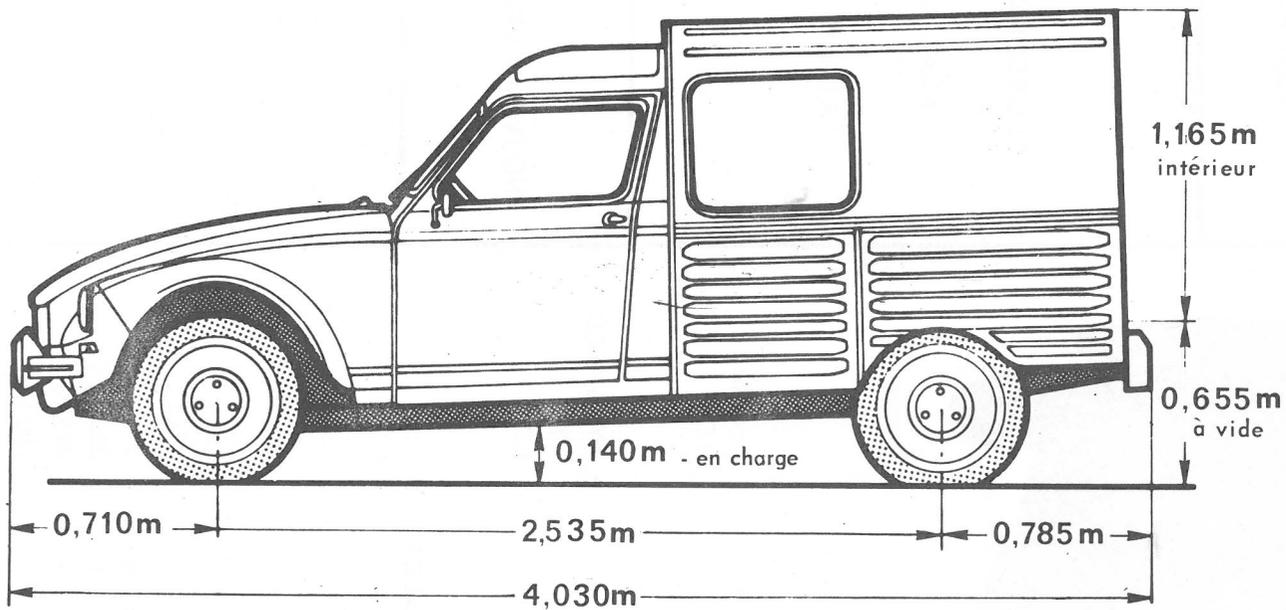
FOURGONNETTE

ACADIANE

(AY série CD)

NOUVEAU VEHICULE

Caractéristiques



## CARACTERISTIQUES DES ELEMENTS MECANIQUES

### I - MOTEUR

#### Caractéristiques :

- Type :	AM 2 A
- Cylindrée :	602 cm <sup>3</sup>
- Alésage - course :	74 mm - 70 mm
- Puissance (DIN) :	31 CV à 5750 tr/mn ( 22,8 Kw)
- Couple (DIN) :	4,2 m.kg à 3500 tr/mn
- Vitesse de rotation maxi :	6500 tr/mn

Ce moteur est identique à celui équipant l'AMI 8 et la Dyane à l'exception du rapport volumétrique 8,5/1 au lieu de 9/1 → pistons différents.

#### Carburateur :

Le carburateur est du type double corps SOLEX 26 X35 CSIC repère CIT 197 (équipant déjà les AMI 8 et Dyane)  
Réglages : Identiques à ceux de la Dyane.

La commande d'accélérateur est identique à celle de la Dyane dont la description détaillée est faite dans la Note Technique n° 191 A.

Réservoir de carburant : contenance = 25 litres.

#### Allumage :

Identique à celui équipant déjà tous les autres modèles de la gamme A : Bobine 2 sorties HT et boîtier d'allumeur en bout d'arbre à cames.

Réglage du point d'allumage : Mode opératoire et valeurs identiques à celui et celles des moteurs M 28 et M 28/1.

#### Bougies autorisées :

AC	BOSCH	EYQUEM	MARELLI	SEV	CHAMPION	FIRESTONE
42 F	W 225 T 1	755	CW 8 NBT	34 S	L 82	F 32 P

#### Graissage :

Capacité carter-moteur :	2,4 litres (après vidange)
	2,7 litres (après vidange et échange cartouche)
Différence entre mini et maxi de la jauge :	0,5 litre
Vidange de l'huile :	Tous les 7500 km
Echange de la cartouche :	Tous les 15000 km.

### II - EMBRAYAGE

Identique à celui de la Dyane 6 à embrayage mécanique.

### III - BOITE DE VITESSES

Combinaison des vitesses	Rapports de la boîte de vitesses	Couple	Démultiplication totale	Vitesses à 1000 tr/mn en km/h *
1	0,174	8/31	0,045	4,94
2	0,341		0,088	9,70
3	0,520		0,134	14,80
4	0,741		0,191	21,09
M.AR	0,174		0,045	4,94

\* Ces vitesses sont calculées pour un véhicule équipé de pneumatiques 135 SR 15 ZX (montés d'origine).

Montes possibles : 135 SR 15 X  
135 SR 15 X (M + S)  
145- 15 X  
145- 15 X (M + S)

Contenance en huile de la boîte de vitesses : ..... 0,9 litre.

#### IV - TRANSMISSIONS

Les transmissions sont équipées de joints homocinétiques à billes.

#### V - FREINS

L'alimentation des freins est du type Dyane soit :

- Alimentation séparée des freins avant et arrière.

Les caractéristiques mécaniques et hydrauliques sont identiques à celles de la Dyane (décrites dans la Note Technique n° 191 A) à l'exception du cylindre de roue arrière de diamètre intérieur 17,5 mm au lieu de 16 mm.

RAPPEL Liquide de frein utilisé : LHM

Une lampe témoin au tableau de bord permet de détecter une diminution trop importante du niveau de liquide de frein.

#### VI - SUSPENSION

La suspension est du type *sans* interaction.

Les éléments, pots de suspension, tirants, amortisseurs arrière sont spécifiques AYU.

Réglage des hauteurs

(Mode opératoire : voir Opération A. 430-0 du MAN 008541).

- hauteur avant :  $212 \pm 5$  mm

- hauteur arrière :  $317 \pm 5$  mm

#### VII - DIRECTION

La direction est identique à celle équipant les modèles Dyane. En conséquence les réglages de l'essieu avant sont :

- |                |   |                              |   |                      |
|----------------|---|------------------------------|---|----------------------|
| - parallélisme | : | 1 à 3 mm d'ouverture         | } | <i>non réglables</i> |
| - braquage     | : | 34 à 35°                     |   |                      |
| - carrossage   | : | $1^{\circ} + 45'$<br>$- 25'$ |   |                      |
| - chasse       | : | 15°                          |   |                      |

$\phi$  de braquage (entre murs) : 11,44 mm

(entre trottoirs) : 11,20 mm

#### CARROSSERIE

**Principales modifications par rapport au véhicule AK 400 :**

- Amélioration du CX
- Volume de chargement augmenté de 66 dm<sup>3</sup>
- Réglage des sièges par glissières avec recul du siège augmenté de 10 cm.
- Glaces de porte descendantes.
- Ceintures à enrouleur, de série.
- Climatisation type Dyane.

# CITROËN

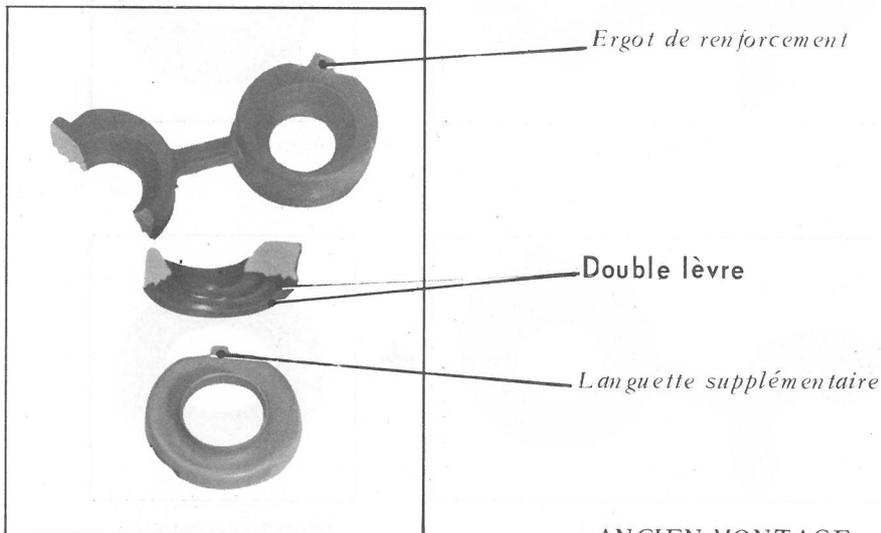
SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE  
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

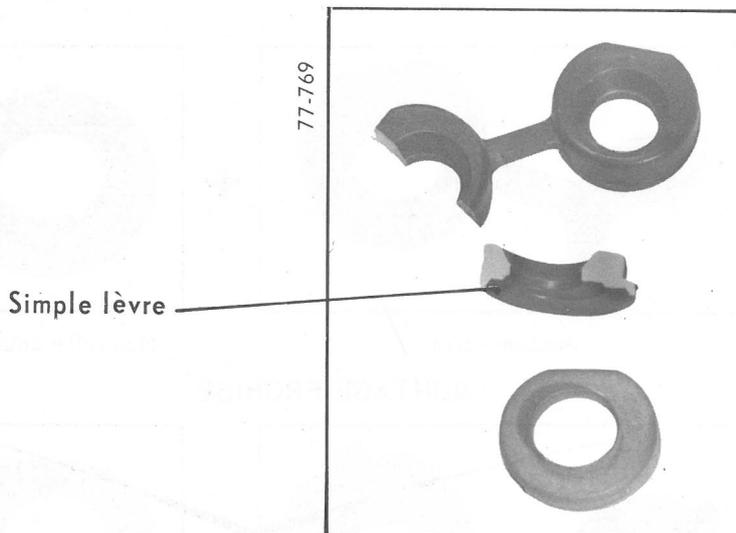
Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Décembre 1977, l'étanchéité des moteurs des véhicules A Tous Types est améliorée par le montage d'un joint de tube-enveloppe double lèvre.  
Cette modification a entraîné la création d'une coupelle adaptée à ce joint.

## NOUVEAU MONTAGE



## ANCIEN MONTAGE



T.S.V.P.

## NOTE TECHNIQUE

N° 78 - 193 A

Le 7 Février 1978

Cette note concerne :

L'ATELIER

LE MAGASIN

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

A

Tous Types

MOTEUR

Etanchéité

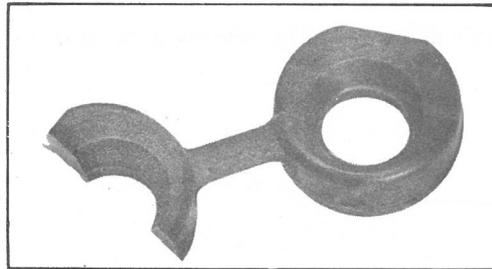
PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	ANCIEN NUMERO	NOUVEAU NUMERO
Coupelle .....	5 438 268 J	5 504 637 L
Joint de tube-enveloppe	5 426 660 K	5 504 636 A

REPARATION : MONTAGES POSSIBLES

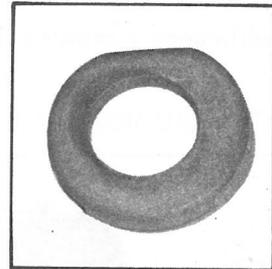
CONFORME

SERIE

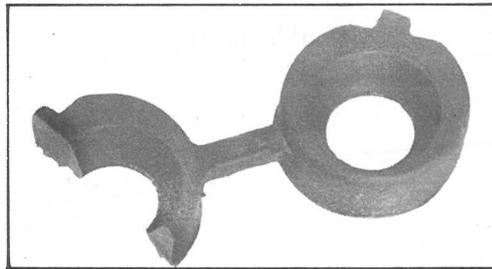


Ancien joint

+

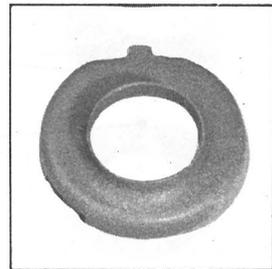


Ancienne coupelle



Nouveau joint

+

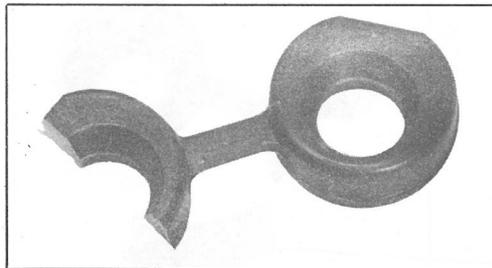


Nouvelle coupelle

PANACHAGE

REPARATION

**MONTAGE PROHIBÉ**

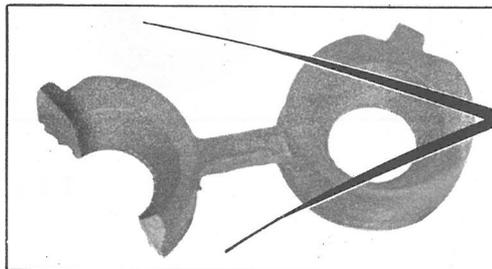


Ancien joint

+

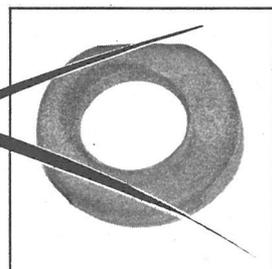


Nouvelle coupelle



Nouveau joint

+



Ancienne coupelle

**A**

**NOTES  
D'INFORMATION**



<b>CITROËN</b> SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	<b>INFORMATION REPARATION</b>			N° 82-73 A
DIFFUSION : <b>TOUS PAYS</b>	CONCERNE : Réservoir de liquide de frein LHM			Le 30 Juillet 1982
APPLICATION : <b>TOUS PAYS</b>	<b>ATELIER</b>	<b>MAGASIN</b>	<b>STATION SERVICE</b>	<b>2 CV Tous Types Freins avant à disques</b>

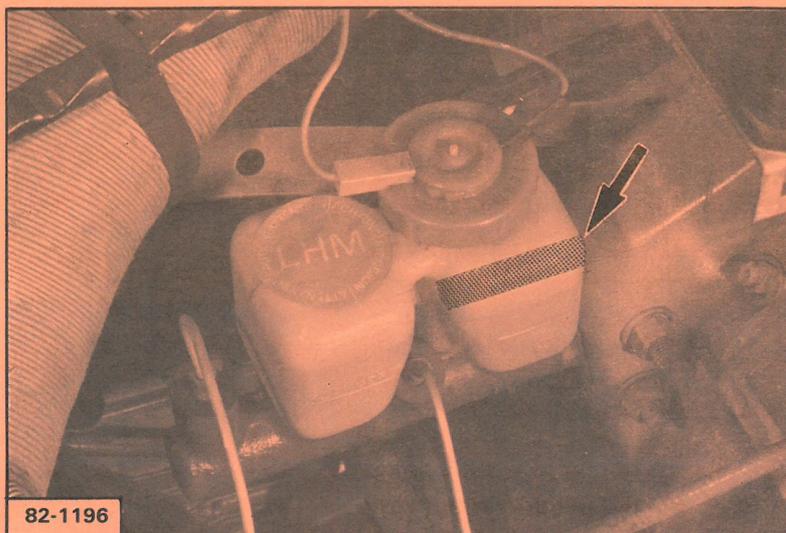
+

CITROËN  
17 AUG. 1982

**INCIDENT** : Fuite de liquide de frein LHM au réservoir.

**REMEDE** : Remplacer le réservoir [ teinté vert dans la masse ] par le réservoir N° PR 95 496 066.

Ce réservoir de couleur blanche est repéré par un trait de peinture verte en ➔ . Il est fourni sans bouchon ni filtre intérieur ( Les prélever sur le réservoir démonté ou procéder à leur échange ).



82-1196

**ATTENTION** : Ce réservoir, valable pour LHM, ne doit pas être confondu avec le réservoir plastique blanc ( sans repère couleur ) pour liquide synthétique, utilisé sur les véhicules 2 CV avec freins avant à tambours.

**CITROËN** 

SERVICES A LA CLIENTELE

Département Technique Après-Vente

**INFORMATION  
REPARATION**

N° 82-72 A

DIFFUSION :  
**FRANCE**CONCERNE : **Bougies d'allumage  
blindées**

Le 14 Juin 1982

APPLICATION :  
**FRANCE****ATELIER****MAGASIN****STATION  
SERVICE****MEHARI 4 × 2  
ARMEE 24 volts**

INCIDENT : Grippage des pistons.

CAUSE : Degré thermique des bougies d'allumage inadapté au moteur.

REMEDE : Monter exclusivement les bougies d'allumage du tableau ci-dessous et les serrer impérativement au couple : **2 à 2,5 m.daN.**  
Utiliser une clé adaptée pour éviter toute interférence avec les éléments environnants de la culasse ( ailettes - capotage ). La clé à bougies OUT 280 152-T distribuée par le Département des Pièces de Rechange, convient parfaitement à cet usage et permet l'emploi d'une clé dynamométrique.

**TABLEAU DES BOUGIES MEHARI 4 × 2 ARMÉE ( 24 VOLTS )**

MARQUE	REFERENCE	N° P.R.
A.B.G.	MCY 78 L	5 418 470
BROIS	BDP 50	95 493 425
EYQUEM	B 755	95 493 426

# CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

## SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

0/0

Les tableaux et photos ci-joints précisent les endroits possibles d'entrées d'eau.

Ils donnent pour chaque cas traité :

- le défaut constaté,
- les causes possibles d'entrée d'eau,
- les remèdes préconisés.

**IMPORTANT** : Pour une étanchéité par un cordon de **MASTIC** celui-ci doit être continu. En effet, un trou, aussi petit soit-il, (tête d'épingle) dans le cordon, peut amener une entrée d'eau.

T.S.V.P.

### NOTE D'INFORMATION

N° 79 - 71 A

Le 26 Avril 1979

Cette note concerne :

L'ATELIER  
LE MAGASIN  
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

ACADIANE

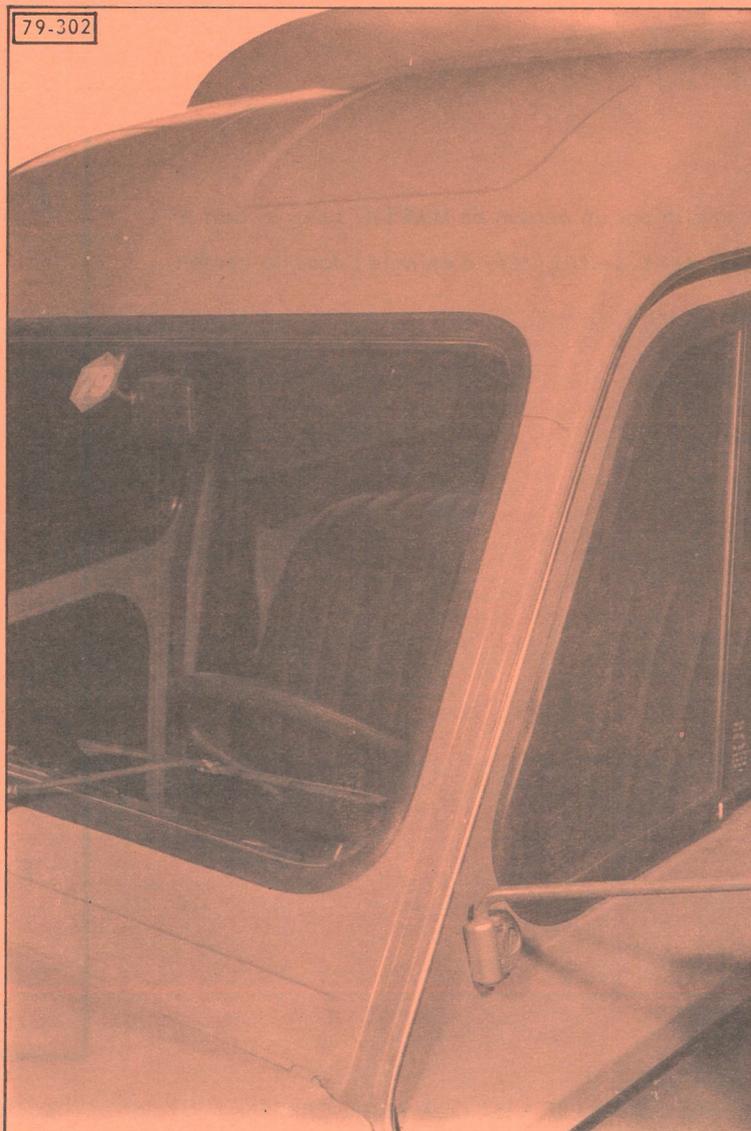
CARROSSERIE

Conseils de réparation :

Etanchéité de la caisse

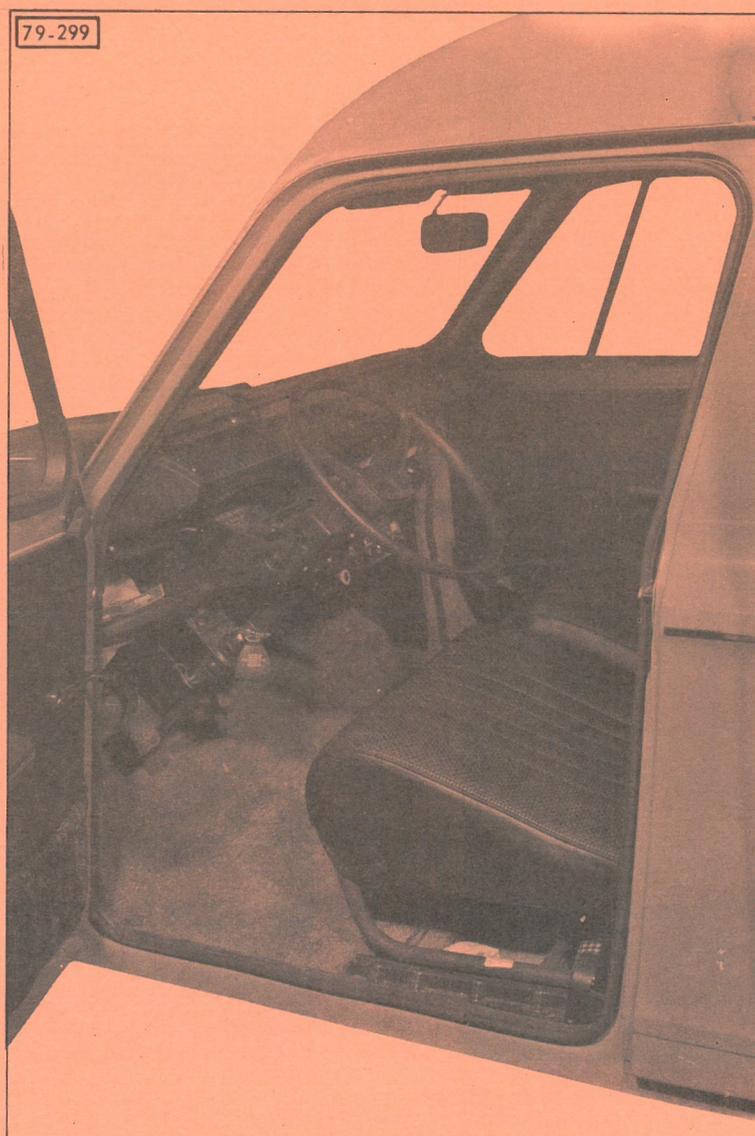
## ÉTANCHEITÉ DE LA BAIE DE PARE-BRISE

DÉFAUTS CONSTATÉS	CAUSES POSSIBLES D'ENTRÉE D'EAU	REMÈDES PRÉCONISÉS
TRACES D'EAU SUR LE TABLIER AVANT ET SUR LE TAPIS DU PLANCHER	Mauvais scellement de pare-brise	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si nécessaire, le remplacer.</li> <li>- Utiliser le scellement P.R. : <b>Réf. : AY 961 98</b></li> </ul>
	Mauvais chaussement du pare-brise dans la baie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déposer le pare-brise.</li> <li>- Planer les tôles.</li> <li>- Eliminer les aspérités de soudure.</li> <li>- Corriger les déformations de la baie s'il y a lieu.</li> <li>- Poser et chausser correctement le pare-brise.</li> <li>- Mastiquer les zones d'infiltration persistantes.</li> </ul>
	Mauvais placage de la lèvre d'étanchéité du scellement à sa portée extérieure sur la tôle de baie de pare-brise.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relever la lèvre dans la zone incriminée et parfaire le chaussement.</li> </ul>



## ÉTANCHEITÉ DES PORTES

DÉFAUTS CONSTATÉS	CAUSES POSSIBLES D'ENTRÉE D'EAU	REMÈDES PRÉCONISÉS
TRACES D'EAU SUR LES SIEGES	Mauvais placage de la porte sur le joint d'étanchéité.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Contrôler le réglage des portes.</li><li>- Eliminer, par meulage, les aspérités de soudure.</li><li>- Eliminer les déformations de la feuillure, sur le pourtour de la porte.</li><li>- Si nécessaire, remplacer le joint d'étanchéité.</li><li>- Utiliser le joint P.R. : Réf. : 5 436 481 K</li></ul>



## ÉTANCHEITÉ DU PAVILLON

DÉFAUTS CONSTATÉS	CAUSES POSSIBLES D'ENTRÉE D'EAU	REMÈDES PRÉCONISÉS
TRACES D'EAU DANS LA PARTIE ARRIERE DE CABINE	Mauvaise application ou fissures du cordon de mastic, entre la façade supérieure de caisse et la partie supérieure de pavillon de caisse suivant <b>CM1</b> .	- Faire un apport de mastic d'étanchéité.
	Mauvaise jonction du scellement de la glace latérale en <b>A</b> .	- Assurer la jonction du scellement avec du mastic d'étanchéité.
	Mauvais placage de la lèvre du scellement de la glace latérale sur la partie latérale de pavillon de caisse.	- Faire plaquer le joint dans la zone incriminée. - Mastiquer les zones d'infiltration persistantes.

